

Don Eugène Cantin,
9 déc. 82

119

La Grande Coudée

La Grande Coudée

1882 • 1982



*Aux futures générations à qui
nous passons le flambeau de
nos souvenirs allumé par nos
ancêtres et toujours si brûlant
de l'amour de notre terroir.*

- Robert Lefebvre

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	11
---------------	----

1^{re} PARTIE

NOS PRÉCURSEURS

CHAPITRE I	
Avant 1860	15
CHAPITRE II	
Les arrivants 1860-1882	25
CHAPITRE III	
Le mode de vie de nos ancêtres	45

2^e PARTIE

ST-MARTIN : 1882-1982

Où est situé St-Martin?	59
CHAPITRE I:	
L'histoire religieuse	61

CHAPITRE II	
La vie municipale	117
CHAPITRE III	
La commission scolaire	165
CHAPITRE IV	
Les communications	229
CHAPITRE V	
Le secteur économique	253
A) L'activité industrielle	253
B) L'activité commerciale	279
C) L'activité financière	301
CHAPITRE VI	
Les mouvements sociaux	305
CHAPITRE VII	
Souvenirs épars	331
CONCLUSION	375
BIBLIOGRAPHIE	377
ANNEXE	
A) Les lots	381
B) Les marguilliers	445
C) Les conseillers, les maires et les secrétaires- trésoriers	449
D) Les présidents et les secrétaires-trésoriers de la commission scolaire	457
E) Les enseignants	459
F) Les inspecteurs d'écoles	469

PRÉFACE

L'an 1882 soulignait la venue du premier prêtre résident. Que s'est-il passé depuis ?

En hommage aux fondateurs de notre paroisse, nous tenterons de répondre à cette question par l'élaboration de cette monographie. Nous étudierons notre petite histoire afin d'y découvrir les moments d'intenses souvenirs qui ont constitué le cadre de vie religieux, civil, scolaire, économique et social. Cette étude est un témoignage de reconnaissance à l'endroit de nos aïeux. Une lecture vous permettra de mieux comprendre le comportement des gens et d'apprécier les mérites de nos pères. Il est important de sauver de l'oubli les faits et les gestes des débuts de notre colonie et de l'évolution de notre vie quotidienne.

Cette réalisation représente le sacrifice de centaines d'heures de loisirs et de travaux personnels. Dix-sept mois d'assiduité ont été nécessaires à son accomplissement. Je tiens donc à remercier ma petite famille de son entière compréhension pendant cette longue période. Bien que le climat familial ait dû en subir les contrecoups, l'appui moral fut constant.

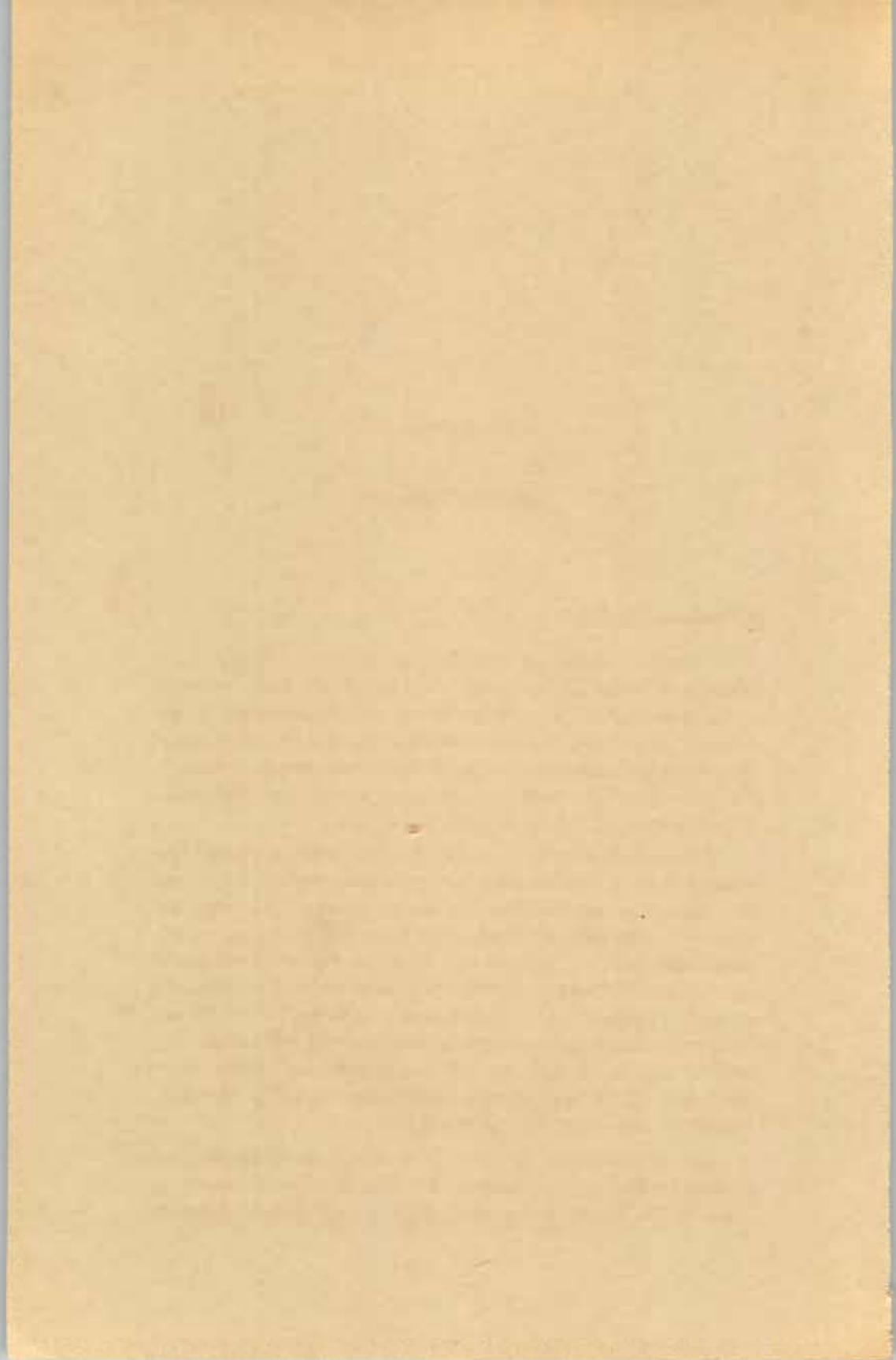
Quant à la véracité des faits relatés, nous confessons volontiers qu'un sujet si cher au cœur de chacun, si imprégné de souvenirs à la fois amers et joyeux, ne peut se parcourir sans aucune lacune. Nous vous demandons de ne pas vous

attarder sur les quelques erreurs, mais plutôt de regarder l'effort fourni pour cette réalisation.

À tous ceux qui ont contribué à cette recherche, nous témoignons notre entière gratitude. Nous espérons que vous demeurerez fiers d'avoir participé à la cueillette des événements importants reliés à « La Grande Coudée ». Ces faits vécus ou ces photos témoignent de la fierté d'appartenance à une terre choisie par nos ancêtres. Ce legs de notre patrimoine est pour vous, générations futures.

PARTIE I

NOS PRÉCURSEURS



Premières foulées

À l'aube du jour où s'éveille une nature pure, une brise légère enveloppe un territoire nouveau. Elle embaume le lit d'une rivière qui sépare une forêt des plus majestueuses. Sous le calme de ce vent, quelques animaux se nourrissent en toute liberté. Des centaines de poissons sillonnent une eau limpide. Cette rivière aux courbes nombreuses semble paisible, mais rebondit aux moindres rapides tumultueux.

Des milliers d'années se sont passées sans qu'aucun être humain n'ait daigné souiller de ses empreintes ce sol vierge. En l'espace de quelques siècles, tout va changer. La venue des premiers nomades cherchant à survivre ne représente qu'une caresse donnée à l'authenticité de notre région. Il s'agissait sans doute d'Abénakis dont les premières foulées remontent à la nuit des temps. Un tracé sinueux rampant le long d'une rivière fourbue et saccageuse reliait le fleuve désigné aujourd'hui sous le nom de St-Laurent au magnifique lac d'appellation Mégantic. C'est aux abords de ce tracé que les premiers indigènes dressèrent leur campement.

Sans aucun doute, les rives de nombreuses et charmantes petites rivières qui accroissent les flots de la Chaudière : la Samson, la Truite, la Coudeé, la Du Loup et tant d'autres,

AVANT 1860

CHAPITRE I

furent le site de bourgades abénaquises. Ils vivaient de chasse et de pêche. Ils se vêtaient de la peau du gibier dont les os servaient d'armes et d'ustensiles. Leurs villages n'avaient qu'une base temporaire, étant construits d'écorces et de branches en liasse.

Au moment où le gibier se faisait rare dans une vallée, on se transportait dans une autre, de sorte qu'un domicile permanent n'intéressa jamais ces paisibles gens. Ils étaient d'une taille au-dessus de la moyenne. Leur figure était d'un brun jaune ou rouge. Ils étaient très sensibles à l'amitié.

Vers 1679, on se rendit compte de l'exode des Abénakis vers le Canada. Frontenac constata cette migration des Sauvages et l'encouragea. Ces Abénakis venaient de la Nouvelle-Angleterre, chassés par les colons anglais, leurs ennemis. Frontenac prévoyait qu'il aurait besoin de ces tribus pour faire la guerre aux Iroquois et aux Anglais. Pour les exhorter à émigrer en nombre, il leur permit de s'installer du St-Laurent jusqu'en Nouvelle-Angleterre, de la Chaudière jusqu'à la rivière des Iroquois (Richelieu)¹.

Qu'est donc devenue cette race de premiers Beaucerons ? Il semble, en retraçant les pas de l'histoire, que l'exode des Canadiens des environs de Québec, après la cession aux Anglais en 1760, coïncide avec la migration permanente des Abénakis vers les lacs et les montagnes du sud et du sud-ouest, c'est-à-dire vers le Maine et le Vermont.

Environ vingt-cinq d'entre eux demeurèrent dans la vallée de la Chaudière, pour y finir leurs jours.

Natanis, cet espion mécréant, bien que salarié du gouvernement Carleton, accepta l'argent des Américains pour les guider le long de la Chaudière vers Québec en 1775. C'était un Beauceron.

Ses frères, Sabattis et Énéas, naquirent et passèrent leur vie dans la vallée de la Chaudière et dans les montagnes des lignes américaines, alors très riches en animaux sauvages de toutes sortes. Les fils de Natanis : Donat, Médas et Barnabé

1. *Histoire des Abénakis*, abbé J.A. MAURAUULT.

(convertis) furent connus de nos ancêtres. La légende nous dit qu'après une longue et paisible vie, ils moururent à Sartigan (St-Georges) et furent inhumés près de la mission St-François (Beauceville).

Ainsi disparurent les premiers Beaucerons. Cette race qui nous est très peu connue, mais avec laquelle nous avons un lien commun puisqu'ils parcoururent dans toute son étendue cette région qui nous est si chère et foulèrent de leurs pieds le sol qui nous a vus naître. Ils seront suivis par d'autres gens de races différentes, mais bien des lunes plus tard.

Cherchant une route vers les Indes, les premiers Blancs d'origine française s'insurgèrent dans le sein du fleuve St-Laurent vers 1534. N'étant que de passage, ces découvreurs furent suivis par des confrères qui s'installèrent dans cette contrée nouvelle en 1608. Les nouveaux arrivants prirent pied à Stodaconna (Québec). La colonisation fut très lente à ses débuts. Le travail de la terre ne laissait aucun répit à nos ancêtres défricheurs. Après quelques années, le besoin spirituel étant pressant, l'on fit appel aux premiers Jésuites. Apportant réconfort et paix morale, ils surent se tailler une grande place dans cette petite société. L'on en vint à tenter d'évangéliser ces hommes à la peau rouge.

C'est ainsi que le père Gabriel Druillettes reçut l'ordre de longer la rivière Chaudière et d'y propager la foi chrétienne. Il fut sans doute le premier Blanc à piétiner le sol de notre paroisse. Ce religieux légendaire parcourut la Beauce dans toute sa profondeur et atteignit les bords de la Kénébec, dans le Maine, en 1646. C'était un spécialiste des hivernements avec les chasseurs indiens.

Arnold

Dans notre histoire à la fois romantique et héroïque, l'arrivée des Bostonnais constitue sans doute le chapitre le plus nourri d'aventures et d'anecdotes qui, parfois, défient même l'imagination.

Parmi nos vieux paroissiens vivait un patriarche à longue barbe du nom de Thomas Poulin (à Prisque). Ce vieillard à la

verve inépuisable s'exprimait souvent dans des rêves très colorés. Il savait, lui, que l'arrivée des Bostonnais avait eu lieu en 1775. Il en donnait des détails fort intéressants. Il chantait même un refrain dont les quelques bribes sont restées en mémoire :

*« Arno et ses barbus
En Beauce, ils sont venus
Une chemise sur le dos
Nu-pieds sur les grignots ».*

Afin de mieux comprendre la raison d'être de cette descente dans la vallée de la Chaudière, attardons-nous quelques instants à son origine.

C'était à l'époque où les États-Unis luttaien~~t~~ dans une guerre sanglante pour conquérir leur indépendance. Une grande partie de l'armée continentale était alors en garnison à Boston. George Washington crut qu'il allait porter un coup mortel à l'Angleterre s'il pouvait s'emparer de Montréal et de Québec, les bastions anglais les plus redoutables en Amérique du Nord.

C'est donc dans cette optique qu'en septembre 1775, le général Washington manda à ses quartiers généraux le général Richard Montgomery et le colonel Bénédict Arnold. À Montgomery, fut assignée la tâche de s'avancer sur Montréal en suivant la route déjà bien connue de la rivière Hudson et du lac Champlain. Le succès de cette expédition vers Montréal, à peine défendue par quelques centaines de membres d'une faible garnison est une page peu glorieuse de l'histoire du Canada.

Au colonel Arnold fut confiée la mission de s'emparer de Québec en suivant la route inconnue des vallées de la rivière Kénébec, dans le Maine, et de la rivière Chaudière, au Canada. C'est de Newburyport, dans le Massachusetts, que partit Bénédict Arnold le 13 septembre 1775, à la tête d'une armée de onze cent trente hommes. Il croyait atteindre Québec dans quinze jours au plus.

Hélas, très peu d'entre eux ne virent les remparts de cette forteresse canadienne, et la plupart regrettèrent leur aventure désastreuse. Une foule d'erreurs commises en 1760 par le



Benedict Arnold

cartographe John Montresor sauvèrent Québec des mains révolutionnaires américaines. La désertion, la maladie, l'indiscipline firent des ravages importants dans l'armée d'Arnold.

La remontée de la Kénébec dura onze jours et se déroula sans accident. Aux environs de Bingham, la troupe traversa le territoire de chasse des chefs Abénaquis Natalis et Sabatis, que les soldats avaient ordre d'abattre. Arnold les soupçonnait d'être des espions à la solde de l'armée anglaise. À leur arrivée en sol canadien, les soldats se retrouvaient égarés, sans un morceau de pain, pieds nus sur la neige et dans les eaux glacées de novembre. Ils venaient de franchir des rivières, des portages (dont le plus long fut de 16 milles) et de nombreux marais.

Des onze cent trente qu'ils étaient au départ, seulement 674 ont pu se rendre au lac Mégantic (Amméguntick). Il ne restait plus aucune provision et aucun vêtement de rechange. Ici, le groupe se divisa en deux afin de trouver l'embouchure de la rivière Chaudière.

Ayant découvert et entrepris la descente de la rivière Chaudière, Arnold, accompagné de son groupe, éprouva de lourdes pertes lorsqu'il vit ses quatre dernières chaloupes se briser en morceaux aux rapides de Spalding. Vingt-cinq

mousquets furent perdus dans cet accident. Ses soldats, mal en point, se traînaient le long du rivage. Plusieurs milles furent ainsi parcourus. Il ne restait qu'une pirogue pour Arnold. Le colonel arriva enfin à une grande courbe de la rivière, où les rapides sont cachés à l'ouest par un promontoire. Prise dans le courant, la pirogue frappa avec violence un rocher qui émergeait à peine à la surface des flots. Arnold et son guide, tous deux bons nageurs, s'échappèrent des torrents furieux. Cependant, la perte subie fut énorme. Cette pirogue contenait tous les effets personnels et les documents du colonel ainsi que le précieux coffret rempli de 30 000 livres anglaises. Ce fut le début d'une chasse au trésor. À chaque génération se réveille l'espoir de nouveaux chercheurs. Dans notre municipalité, plusieurs personnes âgées se souviennent d'une roche sise non loin du ruisseau Pozer, et que l'on dénommait la roche à Arnold, où des recherches furent souvent entreprises sans grand résultat, hélas ! Il semble que le rocher que frappa Arnold soit situé dans les rapides en face de la côte « des Maheux ». Vers 1970, une équipe d'hommes-grenouilles provenant de Sherbrooke passa au peigne fin une grande partie des rapides situés au pied de la côte « des Maheux ». Il semble qu'aucun trésor n'y fut retrouvé. Comme ce trésor de l'armée américaine ne fut jamais retrouvé, la légende accrédita la croyance que le trésor demeurerait introuvable parce qu'il était gardé par le diable.

Pour revenir à Arnold, celui-ci continua son chemin à pied, en essayant d'atteindre les terres habitées de la Beauce. La première habitation se trouvait sur la pointe nord-est de l'embouchure de la rivière Sattagan (Du Loup).

« Il y avait, à Sartigan, une ferme d'une étendue de huit hectares sur la plaine s'étendant à l'embouchure de Sattagan et Chaudière. Sur le flanc sud du coteau se trouvait une maison construite de pièces rondes mesurant à peu près vingt sur trente à laquelle étaient attachées de grandes écuries de même matériel. Ces écuries étaient remplies de chevaux, de vaches et de moutons. Le maître de cette ferme, au milieu des bois, était un grand homme du nom de Lartigan, originaire d'Irlande.

Trois Abénaquis dont Sabbatis, frère de Natanis, et un Français l'aidaient dans ses travaux. La traite des fourrures avec les Peaux-Rouges semble avoir été la base de son succès. Lartigan fut donc le premier Blanc que nous rencontrâmes depuis notre passage à Norridgewock »².

Les officiers, qui avaient reçu l'ordre de tuer Natanis et Sabbatis, constatèrent avec une surprise honteuse qu'ils étaient reçus à Sartigan par ces nobles et respectables sauvages qui, en plus de les secourir, s'envolèrent plus tard avec dix-sept des leurs dans les rangs des « Fils de la Liberté »³.

Revenons à la recherche du deuxième groupe dirigé par le capitaine Dearborn. Il semble que ce groupe souffrit plus amèrement toutes les misères qui harassèrent continuellement l'expédition. Ayant réussi à trouver l'embouchure de la rivière Chaudière, ils descendirent celle-ci avec plusieurs jours de retard. À douze milles en amont de Sartigan, Dearborn s'arrêta à l'embouchure d'une petite rivière pour y passer la nuit. Cette rivière semble être la Truite. Selon la coutume, on alluma un grand feu pour s'y réchauffer les mains et les pieds engourdis par le froid. Ces soldats avaient alors passé sept jours sans manger. De tous les chiens qui avaient suivi l'expédition, seul celui du capitaine Dearborn était resté aux côtés de son maître. Assis près du feu, Dearborn s'aperçut que les regards de ses soldats affamés se dirigeaient souvent vers son chien. Sentant bien ce qui se passait dans l'esprit des malheureux, le capitaine se leva, caressa son animal fidèle et, la gorge étouffée, demanda à ses soldats d'attendre qu'il soit disparu dans la forêt avant de sacrifier son compagnon. Quand Dearborn revint près du feu, l'animal avait déjà été dévoré par ces trois cents hommes silencieux. Le lendemain, ils reprirent leur marche vers la première habitation précitée.

À quelques milles plus loin, les secours d'Arnold, si longtemps attendus, arrivèrent enfin. Les sauveteurs rejoignirent

2. *Journal of the 1775 invasion of Canada*, Simon THAYER.

3. *History of the United States*, George BANCROFT.

le détachement à deux milles en bas du Grand Sault⁴. Au loin, le long d'un espace sablonneux, près de la rivière, les soldats virent s'avancer vers eux quatre vaches et un cheval. On nous raconte que ces trois cents soldats se lancèrent à l'attaque comme de vrais loups affamés. On fit des feux pour y faire rôtir d'énormes morceaux de viande que l'on mangea presque crue. Ceux qui avaient les pieds nus et couverts de blessures se façonnèrent des mocassins de la peau tiède des animaux. L'espoir revint aux soldats et, avec entrain, ils se remirent en marche vers Sartigan.

Ainsi se termine l'étape où les Bostonnais quittèrent le pays des Grandes-Coudées en direction d'une phase plus propice à leur aventure. Ces militaires américains furent les deuxièmes Blancs à franchir le sol de notre municipalité.

En résumé, voici la fin de cette histoire. Arnold et Dearborn réunis prirent le chemin de Québec avec les six cents hommes qui restaient de l'armée initiale. Ils furent plus ou moins bien accueillis lors de leur passage en paroisse beauceronne. Arnold passa avec ses troupes le long du chemin justinien, qui, par le village St-Henri, conduit sur les hauteurs de Lévis. Rendu à Québec, le général Montgomery fut tué au pied de la falaise. Dix officiers et cent dix soldats de ses troupes tombèrent ainsi devant Québec. Arnold fut frappé par un boulet anglais qui lui fractura la jambe gauche. Trois cent quarante de ses Bostonnais furent faits prisonniers. Pendant plusieurs mois, ils languirent dans les sous-sols du Séminaire et du Collège des Récollets. Le gouverneur Guy Carleton les laissa finalement retourner dans leur pays sur trois voiliers en route pour New-York. Plusieurs succombèrent à la petite vérole. Le passage des Bostonnais fut une odyssée sanglante et désastreuse qui nous laissa l'héritage de riches légendes qui seront sans doute répétées à jamais sur les bords de la Chaudière. En 1975, afin de commémorer le deux centième anniversaire de la venue d'Arnold, une expédition

4. Journal d'Arnold dans *March to Québec*, Kenneth ROBERTS, New York, 1935.

s'organisa aux États-Unis. Celle-ci reprit le tracé similaire, mais sur route seulement.

Division des cantons

Depuis 1634, des seigneuries s'implantent au Québec.

Le 23 septembre 1736 naît officiellement la Nouvelle-Beauce, devenue par la suite le comté de Beauce.

Le gouverneur Charles Beauharnois et l'intendant Gilles Hocquart concèdent trois seigneuries. La première à Thomas-Jacques Taschereau, aujourd'hui Ste-Marie. La seconde à François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, maintenant St-Joseph. Et une troisième à Joseph Fleury de la Gorgendière, devenue Beauceville. À l'automne de 1737, Noël Beupré, arpenteur de Québec, borna les terres de la Nouvelle-Beauce. Le lendemain naîtront deux fiefs, soit ceux d'Aubert Gallion et d'Aubin de l'Isle. Ces seigneuries étaient partagées en lots et distribuées à des colons. Ceux-ci obtenaient ces concessions sans aucun déboursé, mais ils devaient remettre au seigneur une rente annuelle.

Après la prise de Québec par les Anglais en 1760, il y eut la division des terres de la Couronne en cantons. Les terres étaient maintenant concédées directement au colon. Celui-ci se chargeait des frais d'arpentage et de délivrance de lettres patentes. C'est ainsi qu'en 1794, on retrouvait les cantons de Frampton, Cranbourne et Watford. En 1854, on adopta au parlement l'abolition du régime seigneurial.

Plus près de nous, c'est le 21 juillet 1829 que naît le canton de Jersey. Son appellation lui vient du souvenir de l'île Jersey, propriété britannique dans la Manche. (Ce canton fait partie de la municipalité de Metgermette par proclamation à partir de juin 1845 jusqu'à juin 1888.)

Le canton de Shenley, quant à lui, existe depuis 1810. Son nom évoque le souvenir d'un village du comté de Hartford, Angleterre. Notre municipalité étend ses racines dans ces cantons de Jersey et de Shenley.

Vers 1860, la colonisation aidant, quelques lots se concèdent autant dans le canton de Shenley que dans celui de

Jersey. Il s'agit de concession par billets de location afin d'en arriver à obtenir sa lettre patente. Le billet de location est un titre provisoire, mais conditionnel. La construction et l'occupation d'une maison, le défrichement d'une certaine superficie de terrain (nos aînés appelaient cela « faire du découvert »), la construction d'une grange et d'une étable, la construction d'une route (chemin carrossable) sont autant d'exemples qui démontrent tout le travail qu'avaient à accomplir nos vaillants défricheurs. Ces conditions se devaient d'être remplies dans un certain laps de temps afin d'obtenir le titre définitif qu'est la lettre patente. Après avoir reçu cette lettre patente, le colonisateur pouvait disposer à sa guise de son lot. Pour toutes ces transactions, c'est l'agent des terres qui, au nom de la Couronne, émet les billets de location et les lettres patentes. Vous retrouverez en annexe « A » une liste détaillée des propriétaires des lots de la paroisse de St-Martin.

CHAPITRE II

LES ARRIVANTS 1860-1882

N'ayant connu que la visite sporadique d'arpenteurs lors de la division des terres en cantons de Shenley et de Jersey, ce n'est que vers les années 1860 que l'on découvrit l'attrait enchanteur de ces sites naturels.

Les premiers colons

Avec ses eaux limpides, la rivière Grande Coudée s'enorgueillit d'avoir attiré près d'elle les premiers colons. Ses méandres longs et imprévisibles lui donnèrent son appellation de Grande Coudée i.e. en forme de grands coudes. Jean Pépin (dit Jeanne) et Sylvain Rancourt vinrent défricher un lopin de terre en 1860. N'étant que provisoires, leurs premières habitations étaient en bois rond. Sylvain Rancourt obtint le lot 3 du premier rang du canton de Shenley, tandis que Jean Pépin reçut le lot 4 du même rang. Un an plus tard, M. Ferdinand Champagne vint s'installer sur le côté est de la Chaudière, sur le lot 40 du premier rang de Jersey. Quelques semaines plus tard, M. Léger Quirion s'établit au lot 41. M. Pierre Fortin vint ouvrir la seconde partie du lot 4 du premier rang du canton Shenley. Celui-ci arrivait de la paroisse de St-Georges, tout comme MM. Sylvain Rancourt et Jean Pépin. Ils possédaient des terres au fief St-Charles, qui

est devenu par la suite Jersey Mills. Ces deux premiers pionniers étaient dans la quarantaine. Sylvain Rancourt eut 6 enfants, tandis que Jean Pépin vit sa progéniture atteindre le chiffre 9.

Que faire pour transporter ces premières familles vers cette nouvelle concession ?

Afin d'arriver à destination, ces valeureux pionniers devaient parcourir une route quasi impraticable. Il existait bien un chemin qui se rendait à l'embouchure de la rivière Du Loup. C'est là que toute civilisation s'arrêtait. Il fallait en premier lieu traverser cette rivière qui ne contenait aucun pont. En effet, le premier pont date de 1897 et fut construit par M. Louis Gendreau. Par la suite, il restait encore douze (12) milles avant d'arriver à la rivière Grande Coudée. Il était nécessaire de s'enfoncer dans la forêt et parfois d'entrer dans le lit de la rivière Chaudière. Le trajet se faisait à l'aide d'un bon cheval et d'une charrette à foin. Tout y était transporté, de la famille jusqu'au « ménage ». Rendu en face de la rivière Grande Coudée, il ne restait qu'à enjamber les eaux sautillantes pour enfin se retrouver au lieu de prédilection. Il paraîtrait qu'un des cinq premiers colons transporta son « ménage » et sa famille, aux premières neiges de l'hiver, en utilisant une « traîne à roches ».

Comment se fait-il que ces colons semblaient dédaigner les beaux lots de colonisation qui se trouvaient le long de leur trajet pour aller s'enfoncer dans la forêt, à une distance si éloignée des derniers cultivateurs de St-Georges ?

Les raisons en sont fort simples. L'on voulait tout d'abord s'approcher des grands chantiers qui se faisaient dans les cantons Dorset et Marlow. En second lieu, les terres avoisinantes de la rivière Coudée paraissaient excellentes pour la culture. D'immenses érablières recouvraient un sol très fertile. Finalement, les abords de cette rivière Coudée s'ouvraient à l'opportunité de moulins de toutes sortes.

À partir de 1862, de nouveaux colons arrivèrent du côté est de la Chaudière. Un chemin ressemblant plus à un sentier fut ouvert à partir de la rivière Du Loup jusqu'au canton Marlow. En 1868, M. Louis Poulin, du rang Ste-Anne de

St-Georges, élit domicile sur le lot 34. Une vingtaine de colons étaient établis à la concession Grande Coudée. L'abbé Catellier, de St-Georges, y venait de temps à autre entendre les confessions. Grâce à lui, il nous est possible de vous livrer une liste de ces premiers défricheurs :

Joseph Morin (Casey)	Lot 18	Jersey
Pierre Morin	pointe B 2	"
Jean Quirion (Jeanne)	" 29	"
Léger Quirion	" 31	"
Pierre (Petit) Fortin	" 31	"
Léger Roy	" 31	"
Joseph Roy (Célestin)	" 33	"
Célestin Roy	" 33	"
Louis Poulin	" 34	"
Joseph Bourque	" 35	"
Hilaire Veilleux	" 36	"
Joseph Pépin	" 37	"
Johnny Pépin	" 37	"
Charles Rancourt	" 38	"
Olivier Quirion	" 39	"
Ferdinand Champagne	" 40	"
Fortunat Champagne	" 40	"
Cyprien Poulin	" 41	"
Georges Pomerleau	" 42	"
Joseph Turcotte	" 42	"
Jean Cliche	" 43	"
Joseph Cliche	" 44	"
Louis Dubord	" 44	"

Du côté ouest de la rivière Chaudière, il y avait :

Sylvain Rancourt	Lot 3 E	Shenley
Jean Pépin	" 4 C	"
Pierre Fortin	" 4 D	"

De plus, il y avait une dizaine de colons résidant dans le canton de Shenley, sur les rives de la Chaudière. Comme ce territoire était près de St-Georges, ils se considéraient comme habitants de cette municipalité.

Voici quelques colons
de la mission Grande Coudée en 1868



M. et Mme Johnny Pépin (Photo fournie par Mme Odilard Roy)



M. et Mme Louis Poulin (Photo fournie par Mme Réjeanne Maheux)



M. et Mme Pierre Morin (Casey) (Photo fournie par Mme Gérard Quirion)



M. et Mme Fortunat Champagne à Godfroy (Photo fournie par Mme Monique Maheux)



M. et Mme Jean Cléche à Jean-Baptiste (Photo fournie par M. Jacques Maheux)

Les Irlandais

Parmi les habitants de notre petite vallée, il y a lieu d'y retrouver une petite agglomération d'émigrants nous provenant de l'Irlande. En effet, ce pays connut une terrible famine en 1845. La pomme de terre, « le pain des pauvres » irlandais, fut

détruite pendant trois ans par un virus. Dans les campagnes comme dans les grandes villes, les gens mouraient de faim. En cinq ans, ce coin du monde compte un million de morts. Frappés par le typhus, affamés, les Irlandais abandonnèrent leur pays. Cette opération dura trois ans. Ils s'embarquèrent sur des voiliers construits pour le transport du bétail et du bois. Des centaines faisaient la lente traversée sur le pont des navires sans avoir aucune place où se reposer la tête. Les commodités sanitaires n'existaient pas. La peste (choléra) éclata parmi eux. Plusieurs moururent en mer et furent jetés dans les eaux. Durant la seule année 1847, 100 000 Irlandais entrèrent au Canada, mais 10 000 cadavres restèrent sur Grosse-Île, le cimetière des Irlandais, près de Montmagny. Plus de deux mille d'entre eux furent enterrés dans une fosse commune. Dans toute la province, les autorités civiles et religieuses ouvrirent leurs bras et leur cœur à ces émigrés. La plupart reçurent du gouvernement des terres boisées pour un montant nominal de rente. Après vingt ans, ils devenaient automatiquement possesseurs attitrés de leurs terres à condition d'y élire leur domicile permanent.

Ce fut sous ces derniers auspices et avec l'encouragement du dévoué seigneur Pozer que vingt familles irlandaises vinrent s'établir en Haute-Beauce, il y a au-delà d'un siècle. Ces foyers déracinés provenaient des villes de Tipperary, Kilkenny, Limerick et de Cork en Irlande. Ces fils de l'Île Émeraude ouvrirent les terres du côté est de la Chaudière, de l'endroit appelé Jersey Mills jusqu'aux rapides de St-Martin. Citons quelques noms de ces colons intrépides et courageux : les McIntyre, Haggan, Mooney, Murtha, Dyar, Holland, Hethrington, Cahill et Foster. Ces noms alors peu familiers sur la scène beauceronne firent bientôt partie de notre héritage commun. Unis aux commerçants de bois MM. Breakey et King, ils faillirent de très peu convertir les Grandes Coudées en une paroisse de langue anglaise. Toutefois, l'influx des colons canadiens de St-François et de St-Georges étouffa vite cette possibilité. Quelques descendants de cette colonie irlandaise habitent encore la Haute-Beauce. Leur

assimilation est telle que plusieurs d'entre eux ne comprennent plus la langue de leurs pères. Cependant, dans leur caractère et leur disposition joviale, il est encore facile de dénoter cette distinction si particulière aux fils de l'Irlande. Sur les vieilles pierres des cimetières de St-Georges et de St-Martin, nous lisons aujourd'hui des noms étrangers avec la notation anglaise : born in Ireland (né en Irlande)... Là repose la première génération de ces néo-canadiens qui apportèrent une page d'or à l'histoire de cette partie de la Beauce connue alors sous le nom de Grandes Coudées. À St-Martin, il ne reste plus parmi nous que M. Matthew Mooney, fils, et dame Florendy Mooney-Poulin comme descendants directs de cette respectable lignée.

La première messe

Quelques années avant la première messe, les habitants de la mission Grande Coudée recevaient la visite de l'abbé Ferdinand Catellier. Ce curé de St-Georges venait confesser les gens des Grandes Coudées. Dans un de ses cahiers de prône, nous lisons : « Demain après-midi, je me rendrai aux Coudées pour y confesser depuis quatre heures jusqu'au soir, et le lendemain jusqu'à midi ». Cet extrait date de 1870 ; à remarquer qu'aucune messe n'y est annoncée. Depuis les tout débuts, les quelques résidents de la mission se rendaient à St-Georges afin d'assister aux offices divins. À cet endroit, l'église ne renfermait que 208 places de bancs. C'était nettement insuffisant pour contenir toute la population. Ainsi, les marguilliers décidèrent que la place de bancs serait prioritaire aux paroissiens de St-Georges. Nos braves ancêtres devaient, en surplus du long trajet parcouru, entendre la messe debout. Cette situation devint insupportable. Des pressions furent exercées auprès des autorités religieuses afin que la mission des Grandes Coudées soit desservie par un prêtre. Mais, pour qu'une messe soit chantée dans une maison privée, il faut l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque. Le

28 décembre 1870, cette permission fut accordée. Cette lettre de l'archevêché nous en donne la preuve :

Archevêché de Québec
28 décembre 1870.

Monseigneur le curé,

M. Cazeau me prie de vous dire qu'il vous accorde bien volontiers la permission de célébrer sur semaine, à votre convenance, la sainte messe aux Grandes Coudées. Ce sera avec plaisir que je vous préparerai moi-même, et le plus tôt possible, les ornements nécessaires à cette fin. Le conseil de la Propagation de la Foi s'assemble demain soir. Vos demandes seront alors prises en considération et acceptées, j'en suis sûr.

Veuillez me croire, M. le curé,

Votre tout dévoué serviteur,

Nap. LALIBERTÉ, ptre.

M. Cazeau, dont il est question au commencement de cette lettre, était alors vicaire général de monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec.

C'est le 28 mars 1871 que l'on célébra la première messe. Lisons quelques lignes du cahier des prônes du révérend Catellier, au dimanche de la Passion 1871 : « Demain, j'irai aux Grandes Coudées ; mardi matin, je chanterai là une grand'messe pour les âmes du purgatoire ». La date du 28 mars se trouve par déduction. Au premier dimanche du carême, une annonce faite par l'abbé Catellier nous renseigne : « Le premier de mars tombe mercredi prochain ; à partir de ce jour, nous ferons une prière à St-Joseph après chaque messe durant tout le mois ». De là, nous déduisons que le deuxième dimanche du carême était le 5 mars. Ainsi, le dimanche de la Passion était le 26 mars et la messe annoncée pour le mardi suivant aux Grandes Coudées fut célébrée le 28 mars.

Cette première messe fut chantée dans la maison de M. Louis Rancourt, sise sur le lot 39 du canton Jersey. Cette construction pouvait loger un bon nombre de personnes pour les confessions et on vivait dans l'espérance d'y voir un jour



Maison où fut dite la première messe en 1871, alors propriété de M. Louis Rancourt. (Photo fournie par M. Henri-Louis Bourque)

célébrer la messe. Tous les colons du temps se montrèrent généreux envers M. Rancourt en l'aidant à construire une maison aussi grande. Elle a servi de chapelle provisoire pendant au-delà de 11 ans.

Cette résidence fut cédée entre autres à MM. Joseph Bourque, François Bourque, Alphonse Cliche et Josaphat Carrier. Celui-ci, pour diverses raisons, la vendit en 1949. Elle fut débâtie et reconstruite de toutes pièces à St-Proper. C'est dans cette maison que M. l'abbé Catellier apporta un peu de joie aux colons des Grandes Coudées. La disparition soudaine de M. Pierre Fortin attristait encore leur esprit, mais le fait d'avoir la célébration d'une messe sur leur territoire était de nature à les réjouir et à les encourager dans leurs labours.

Annexion de quelques lots de Shenley

Simultanément à l'arrivée de nos premiers colons, une dizaine de lots étaient concédés dans le premier rang de

Shenley, tout près des limites de la paroisse de St-Georges. Il faut dire que ces limites étaient les mêmes que celles de l'ancienne seigneurie d'Aubert Gallion. En principe, ces colons appartenaient à la future paroisse des Grandes Coudées. Se sentant très éloignés des Grandes Coudées, ils firent une demande afin d'être annexés à St-Georges. Une requête fut présentée à l'archevêché de Québec le 21 décembre 1871. Le 19 janvier 1872, leur demande fut exaucée. En 1874, ces mêmes personnes désirèrent s'annexer civilement à la municipalité d'Aubert Gallion. Les signataires de la pétition présentée furent : A. Paquet, Georges Roy, Joseph Roy, Léger Labbé, David Audet dit Lapointe, Joseph Roy fils de Jean, Bernard Grenier, Pierre Caron, Hubert Gagnon et Olivier Fortin. Leur demande fut suspendue pour quelque temps par le gouvernement en regard du fait que le territoire de St-Honoré n'était pas entièrement défini, que la place de l'église des Grandes Coudées n'était pas choisie ainsi que des formalités civiles incomplètes. Ce n'est que le 10 décembre 1878 que monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec décida que les trois premiers rangs du canton Shenley appartiendraient aux Grandes Coudées jusqu'à la ligne séparant le vingt-quatrième lot du vingt-cinquième du premier rang. Ainsi, les dix colons de cette partie nord du canton de Shenley devenaient des paroissiens de St-Georges à leur grande satisfaction.

Site de l'église

En 1871, la paroisse de St-Côme de Kennebec était fondée et avait un curé résidant. En 1873, St-Honoré de Shenley en faisait de même. Ces faits motivaient les colons des Grandes Coudées à s'ériger eux aussi. Quelques-uns d'entre eux pensaient autrement. Ils se croyaient trop pauvres pour construire une église et y faire vivre un curé. De là surgirent les premières difficultés. La mission était sise à quinze milles de St-Georges. La plupart des gens désiraient une chapelle à cet endroit. L'abbé Catellier, curé de St-Georges, pensait placer une église

à neuf milles de la sienne. Ces différentes opinions poussèrent l'archevêché à hésiter sur la formation d'une nouvelle paroisse. Une lettre datée du 5 août 1876 nous précise la situation :

Archevêché de Québec
5 août 1876.

À M. F. Catellier, ptre
St-Georges de Beauce.

M. le Curé,

Durant mon absence, Mgr Cazeau, en réponse à votre lettre du 30 juillet, vous a dit d'attendre jusqu'à la retraite pour traiter l'affaire de l'achat d'une terre pour la mission des Grandes Coudées. Je vous envoie ci-inclus un petit plan tiré du Dominion Atlas, lequel indique les rangs et les lots.

Votre paroisse renferme la seigneurie d'Aubert Gallion. Celle de St-Honoré renferme le townships de Shenley, moins les trois premiers rangs.

Il serait bon de savoir au juste quel est le numéro du lot que vous conseillez d'acheter. Les lots de Shenley commencent au sud et vont vers le nord. D'après mes calculs, les trois lieues à partir de votre église seraient vers le numéro 20, ce qui, à raison de l'obliquité de votre ligne seigneuriale, obligerait ou à donner à la nouvelle paroisse un morceau de St-Georges, ou à la rendre inégale, à cause de la pointe qui termine Shenley de ce côté-là, près des chutes de la Chaudière.

Je suppose qu'on donnerait à St-Côme, les rangs 9, 8, 7, et 6 de Jersey et que les cinq autres rangs appartiendraient à une seconde paroisse nouvelle, dont le centre serait à environ trois lieues plus haut que celle aujourd'hui en question.

Il faudrait aussi vous faire montrer la patente de la terre ou le titre de concession; car je crois que ces rangs de Shenley appartiennent à M. Pozer.

Un point à considérer est la facilité de traverser la rivière dans le voisinage de l'église, soit à gué, soit en bac, soit par le moyen d'un pont.

Avec tous ces renseignements en mains, et la connaissance du prix, nous pourrions discuter et terminer l'affaire sans crainte de nous tromper.

J'ai vu en effet trois ou quatre individus qui sont venus me dire qu'ils s'opposaient à la formation d'une paroisse pour le

moment, à cause de leur pauvreté et petit nombre. Je leur ai dit qu'il y a commencement partout, et que, comme toujours, lorsqu'il s'agissait de fixer définitivement les bornes, ils auraient l'occasion de faire valoir leurs objections.

Avez-vous quelque idée de la possibilité de cultiver les rangs de Jersey qui sont les plus voisins de la Chaudière, et marqués I Nord-Est, II Nord-Est et III Nord-Est?

E.A. Arch. de Québec.

L'abbé Catellier tint une assemblée à l'été 1876, chez M. Léger Quirion, « pour visiter le terrain des alentours où devra être placée la chapelle », citée dans un cahier de prônes. C'est à ce moment qu'il changea d'idée au sujet du site de l'église. Il pensa placer celle-ci à douze milles de St-Georges au lieu de neuf. Cette nouvelle vision des faits sembla satisfaire davantage les résidents des Grandes Coudées. Mais la maladie attaqua l'abbé Catellier. Forcé à demeurer à St-Georges, il n'en continua pas moins ses efforts. Il détermina le lot 32 du premier rang de Jersey comme site de l'église. Ce lot fut d'abord concédé en 1870 à M. Bénoni Lambert dit Champagne, par la suite vendu à M. Joseph Thibodeau de St-Georges.

À l'automne 1877, l'abbé Bernard Bernier remplaçait l'abbé Catellier comme deuxième desservant de notre mission. Âgé de 38 ans, épris d'un caractère énergétique, il sut, par ses décisions, donner une impulsion dynamique au développement des Grandes Coudées. Il s'occupa de fixer définitivement la place de la nouvelle église et d'obtenir le terrain avec des bons titres. Une lettre reçue de Mgr Taschereau sembla plus significative :

Québec, 24 novembre 1877.

*Au révérend M. Bernier
Curé de St-Georges.*

M. le curé,

Je pense qu'il est utile de vous donner les renseignements suivants que me passe M. Laliberté sur la terre de la mission des Grandes Coudées.

La Propagation de la Foi a voté \$150 pour acheter la moitié du lot 32 du premier rang de Jersey. Lequel lot renferme 276 acres, ce qui fait 138 acres pour la mission. La patente a été délivrée le 6 février 1877 en faveur de Joseph Thibodeau.

En novembre 1876, une somme de \$100 a été envoyée à M. Catellier pour payer le dit Joseph Thibodeau, et le premier février 1877, une autre somme de \$47 a été payée au gouvernement pour retirer la patente, qui a été délivrée le six, comme je viens de le dire. Cette patente a été envoyée immédiatement à M. Catellier, qui disait en avoir besoin pour passer les contrats d'achat avec Joseph Thibodeau.

Informez-vous si ce contrat a été passé? Comme il peut se faire que la mémoire fasse défaut à M. Catellier, voyez le notaire de l'endroit ou le dit Joseph Thibodeau et, si cette affaire n'a pas été conclue, écrivez-moi afin que je vous donne une procuration. Voyez bien ce que sont devenues les cent piastres envoyées en novembre 1876.

Je vous envoie ci-joint copie de ma lettre du cinq août 1876, à M. Catellier, renfermant plusieurs avis qui pourront vous être utiles.

E.A. Arch. de Québec.

Saint Martin, notre saint patron

La nouvelle paroisse se dessinait peu à peu. Le nombre de familles augmentait graduellement. La colonisation se développait sensiblement. Petit à petit, on envisageait l'arrivée d'un prêtre résidant.

Monseigneur l'Archevêque de Québec jugea bon de placer la mission des Grandes Coudées sous la protection spéciale d'un patron. Lisons la lettre adressée à la cure de St-Georges :

Québec, 2 janvier 1878.

M. le Curé,

Après vous avoir souhaité à vous, à M. Catellier et à tous vos paroissiens, toutes les bénédictions possibles pour l'année qui commence, je m'empresse de répondre à votre lettre du 31 décembre.

Je suis bien aise de voir que vous avez en mains la patente de la terre achetée dans Jersey pour la mission des Coudées.

Comme Saint-Martin de Tours est le patron de la Beauce en France, il est juste qu'il ait un pied à terre dans la nouvelle-Beauce et je le nomme par la présente patron de la nouvelle mission qui s'appelera Saint-Martin de la Beauce. Vous aurez soin de l'annoncer aux intéressés et d'en faire mention fréquente dans les actes qui concerneront cette mission.

Vous trouverez ci-joint la procuration que vous avez demandée pour la régie des biens de la nouvelle mission.

Vous me demandez à qui devra revenir la quête de l'Enfant-Jésus, qui va se faire prochainement.

Je vois, par l'acte d'érection canonique de St-Georges, du 16 octobre 1835, que votre paroisse ne s'étend pas au-delà des lignes seigneuriales. Il sera probablement nécessaire d'y ajouter quelques habitants des townships qui ont plus d'avantage à venir à St-Georges. Il est assez difficile pour le moment de faire cette démarcation. Puisque l'usage a été jusqu'ici de réserver pour la mission seulement ce que donnaient les quarante et quelques familles des Coudées, il est plus sage de se borner à cela, sans toutefois gêner la liberté de ceux qui aiment mieux donner à cette mission qu'à St-Georges auquel ils ont donné jusqu'à présent. St-Georges est assez grand et assez riche pour aider ainsi ses enfants à s'établir.

Ayez la bonté d'envoyer la patente à M. Bolduc ainsi que le contrat d'achat.

Agréez, M. le Curé, l'assurance de mon sincère attachement.

E.A., Arch. de Québec.

L'an 1878 marqua définitivement les limites de St-Martin au point de vue canonique. L'emplacement de l'église devint officiel. Soixante et quelques familles résidaient sur le territoire de St-Martin.

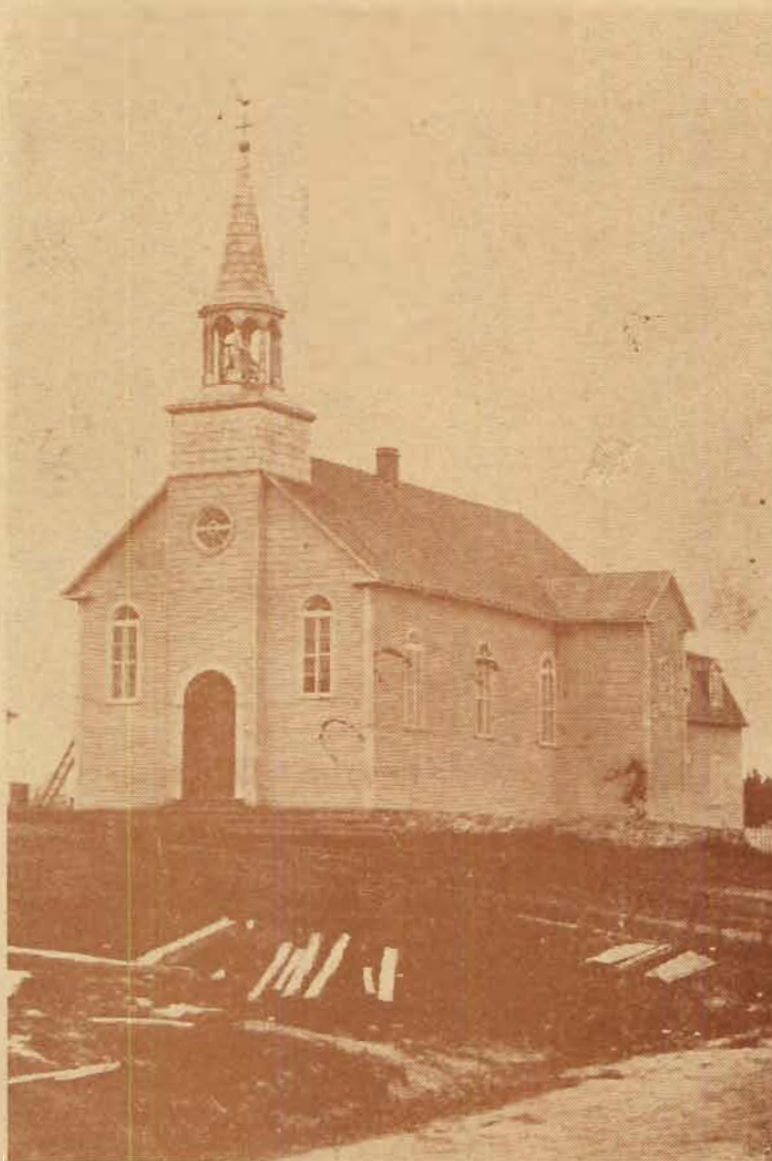
La première chapelle

Au mois de janvier 1878, Monseigneur l'Archevêque nomma trois syndics afin d'administrer les biens de la chapelle de la mission de St-Martin. Il s'agissait de MM. Bernard Bernier, curé de St-Georges, Jean Pépin et Louis Dubord.

La mission comptait à ce moment 68 familles, soit 445 âmes et 253 communiants. Cette situation pressentait la venue imminente d'un prêtre résident. Bien que la plupart des gens semblaient prêts pour la construction d'une chapelle et d'un presbytère, il y avait de l'opposition. Ces quelques-uns se sentaient trop pauvres pour soutenir une fabrique, faire ces constructions et y faire vivre un curé. Monseigneur Taschereau ressentait ce besoin religieux. Sachant que l'un des syndics nommé auparavant s'opposait au projet, il n'hésita pas à en nommer un second plus disposé. Il désigna l'abbé Bernier comme procureur. Usant de patience, il opta pour la douceur afin d'éteindre tout reproche. Ce n'est qu'à l'été de 1879 que l'abbé Bernier relança le débat lors de sa visite paroissiale. Il ressentit encore quelques différends. Le temps étant le remède à bien des maux, il sut apaiser peu à peu les esprits échauffés. Pratiquant la charité, l'abbé Bernier, par des décisions sages et fermes, décida petit à petit les gens à fournir quelques matériaux pour la construction d'une chapelle. À la petite tempête déchaînée pendant quelques mois succédèrent le calme et l'union.

À l'automne 1881, la population de St-Martin se mit à l'œuvre pour l'érection d'une chapelle. On serpa le terrain, on le nivela et on charroya de la pierre pour le solage. Durant l'hiver, chacun devra apporter une contribution en bois. Un grand nombre se montra ardent à l'ouvrage malgré l'indifférence de quelques-uns.

Au printemps 1882, M. Ferdinand Champagne et ses garçons classèrent et préparèrent le bois de charpente apporté par les colons. Le révérend Bernier avait fait les plans et les devis. La chapelle mesurait 60 pieds de longueur, 32 pieds de largeur et 20 pieds de hauteur. Une demande fut faite à M. John Breakey à l'effet qu'il fournisse quelques billots pour la construction de la chapelle. Il accepta à condition qu'une personne soit responsable d'attraper quelques billots qui passeront près de la rive. M. Léger Quirion fut nommé responsable. Ayant sans doute mal compris la consigne, M. Quirion se plaça dans une chaloupe à quelques pieds de la rive et tendit un câble (boam) flottant entre la rive et son



Notre première église. (Photo fournie par Mme Odilard Roy)

embarcation. Cette façon de procéder lui permit d'arrêter un nombre suffisant de billots. Ceux-ci permirent de tirer les lambris et les planchers de la chapelle. Le moulin à chasse d'eau de M. Léger Quirion scia sans arrêt. MM. Pierre et Louis Caron louèrent leurs services pour fabriquer le solage. Une activité bourdonnante régnait sur l'emplacement de ladite chapelle.

M. Jean (Johnny) Gagnon fut désigné à l'unanimité comme conducteur des travaux. Au mois de mai, la première église s'éleva comme par enchantement. Pendant l'été, les journées de corvée furent suspendues afin de permettre aux gens de travailler sur leur terre et de laisser sécher les planches des futurs lambris.

C'est à ce moment qu'on apprit qu'un curé deviendrait résident de la mission dès l'automne. À cette nouvelle, l'on pensa immédiatement à lui fournir un logis. Un presbytère provisoire annexé à la chapelle fut entrepris. Il mesurait 35 pieds par 28 pieds. Il deviendrait la future sacristie.

Au début, il était prévu de fixer la porte d'entrée et le clocher à l'extrémité sud. Avec la meilleure harmonie possible, on changea d'idée et le tout ira à l'extrémité nord. M. Ferdinand Champagne et ses garçons terminèrent le logement.

Il fallut économiser lors de cette construction. La masse monétaire était faible. Sans l'aide des colons, il eût été impossible de bâtir chapelle, presbytère et grange. Un montant total de \$807.59 était disponible. Un emprunt de \$400 à la fabrique de St-Côme fut nécessaire. Après que tout fut terminé, il restait en caisse, au 28 décembre 1882, une somme de \$43.74. Ainsi travail et économie furent de pair pour cette grande réalisation du temps.

Le mouvement des familles

Nos premiers pionniers nous arrivaient de la « Touffe de pins », aujourd'hui Notre-Dame des Pins. Ce petit canton appartenait à la paroisse de St-François, présentement Beauceville. Parmi eux, il y avait Ferdinand Champagne, Pierre Fortin, Célestin Roy, Joseph Morin (Casey). Les

Sylvain Rancourt et Jean Pépin s'étaient mariés à St-François. Ils possédaient des lots à St-Georges. Tous les autres habitants de la mission en 1868 provenaient de St-Georges. Il arrivait très souvent que les fils des premiers colons s'établissaient sur des lots voisins de leur famille.

Il est intéressant de remarquer le lien familial qui existe chez plusieurs pionniers. C'était, sans aucun doute, un des degrés de motivation de ces gens à vouloir persister à coloniser ces coins de terre tirés si durement de la forêt. Les deux premiers défricheurs étaient des beaux-frères. En effet, M. Jean Pépin était marié à Théotiste Rancourt, sœur de Sylvain Rancourt. Quant à lui, M. Ferdinand Champagne était marié à Flavie Pépin, sœur de M. Jean Pépin. Mlle Angèle Pépin, petite cousine de M. Jean Pépin, avait épousé M. Léger Quirion. Quelques enfants de ces premiers fondateurs possédaient des lots en 1868. Il suffit de penser à M. Charles Rancourt, garçon de Sylvain, à MM. Joseph et Jean (Johnny) Pépin, fils de Jean, à M. Fortunat Champagne, enfant de Ferdinand et de Nathalie Pépin, fille de Jean qui épousa Olivier Quirion, frère de Léger.

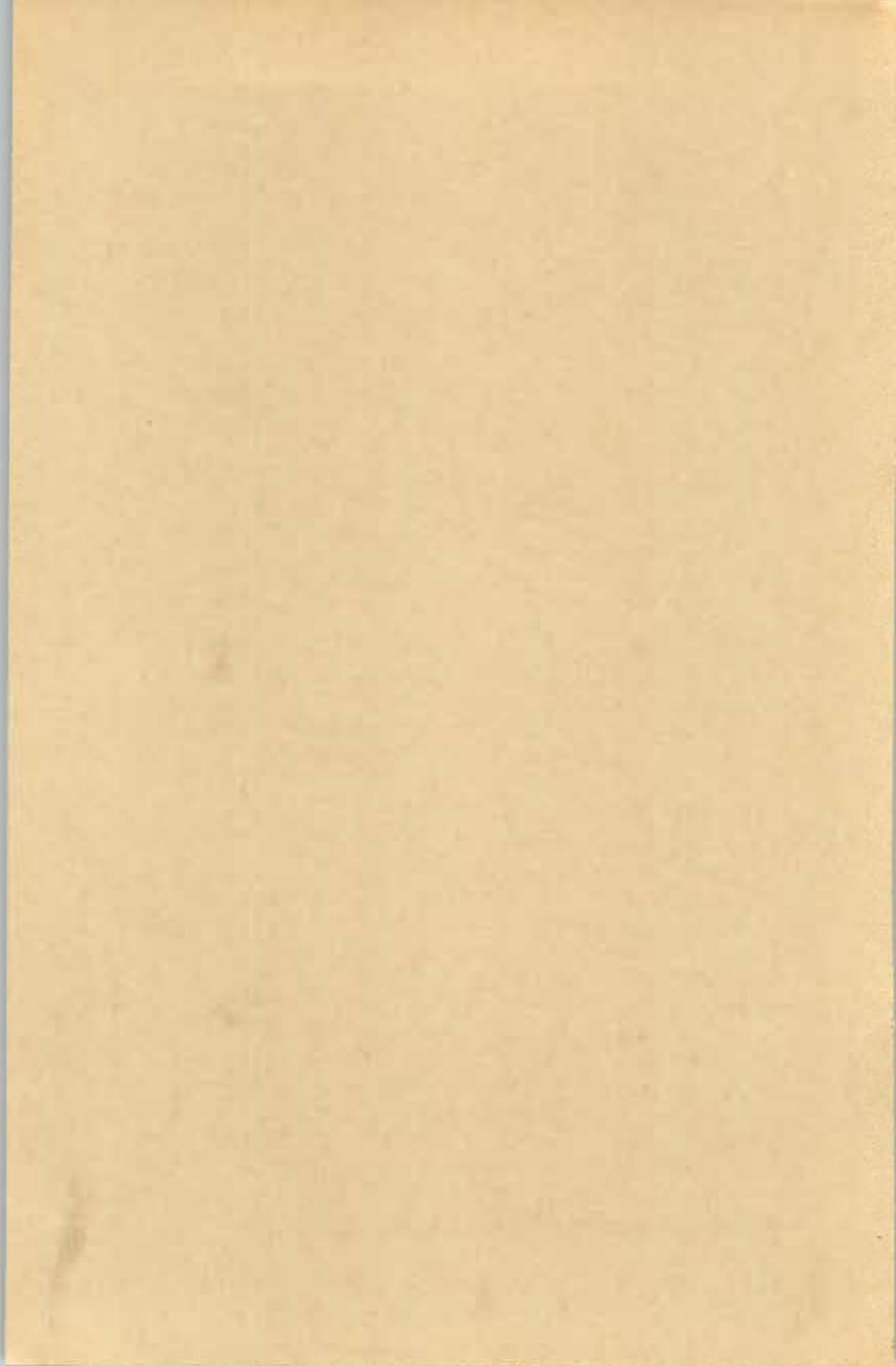
La famille des Quirion comptait quatre membres, soit Léger, Olivier, Jean et Angèle. Celle-ci se maria à Pierre Morin dit Casey qui, avec son frère Joseph, était établi depuis peu. Ces gens sont connus sous le sobriquet de « Jean Gnace ». Ignace Quirion eut un fils appelé Jean. Ce dernier nomma un des fils Jean ; alors ceci devenait Jean à Jean à Ignace. De plus, le dernier Jean appela à son tour un de ses fils Jean. C'est ce Jean qui s'amena aux Grandes Coudées vers 1868. Dans le langage populaire d'alors, les gens firent abstention des Jean à Jean à Jean à Ignace pour dire « Jean Gnace ».

Dans la même ligne de pensée, des Roy « Tomiche » vinrent eux aussi s'installer aux Coudées. Le nom de « Tomiche » provient du fait que le père et le fils s'appelaient Thomas, d'où Thomas à Thomas qui est devenu plus tard « Tomiche ». Près de nous, nous précédaient MM. Célestin et Léger Roy. Ils étaient les deux frères. En 1868, le fils de Célestin, Joseph, occupait un lot.

Les familles Dubord et Cliche furent à l'issue d'un regroupement de parenté. Chez les Dubord, l'on retrouvait Louis, Céleste et Marie-Adéline. Céleste se maria à Joseph Cliche et Marie-Adéline fit de même avec Cyprien Poulin. M. Joseph Cliche fut suivi par son frère Jean et sa sœur Virginie. Celle-ci épousa Joseph Turcotte.

Un dernier rassemblement d'alliance gravitait chez les Vachon dits Pomerleau. M. Georges Pomerleau vint s'établir aux concessions Grandes Coudées vers 1868. Ses deux sœurs Angèle et Rosalie reçurent la même piqure. Angèle nous arrivait avec son mari Joseph Bourque tandis que Rosalie avait juré fidélité à Louis Poulin.

Quelques cas isolés se sont insérés dans ce début de colonisation. MM. Pierre Fortin et Hilaire Veilleux furent de ce nombre. Ils durent bien s'intégrer, car ce noyau de population en 1868 fut la base de nombreuses générations qui développèrent la paroisse de St-Martin.



CHAPITRE III

LE MODE DE VIE DE NOS ANCÊTRES

Ayant choisi le dur métier de défricheurs, nos pionniers travaillaient dans le calme et la sérénité. Recherchant avant tout l'autosuffisance, ils étaient bien loin de nos problèmes contemporains. La famille et la religion étaient les principaux jalons de leur motivation.

Le défrichement

À l'arrivée des premiers colons, tout n'était pas rose. Il fallait livrer de nombreux assauts contre les arbres géants de la forêt avant de pouvoir jeter quelques grains de semence. Il n'était pas possible de vendre ces troncs d'arbres, car aucun marché n'en désirait. Entassés, de nombreux géants de la forêt étaient brûlés sur-le-champ. Ce n'était qu'après un abattis bien préparé et bien brûlé qu'il était possible d'ensemencer un lopin de terre. Règle générale, les premiers défricheurs venaient construire une cabane en bois rond afin d'aménager un peu plus tard la petite famille. Cette habitation provisoire faisait place à une véritable maison après quelques années. Les gens s'approvisionnaient en eau à même la rivière. Durant l'hiver, ils creusaient un trou dans la glace à l'aide d'une hache. Cet endroit s'appelait une fontaine. Grâce à des seaux, ils portaient l'eau à la maison ou à l'étable.

À chaque année, il fallait faire un abattis. Sept à huit ans plus tard, les souches s'arrachaient aisément. La portion de terrain essouchée se prêtait bien à un premier labour. La majorité de ces gens semait au travers des souches des arbres nouvellement coupés. À tous les ans, un abattis nouveau était ensemencé.

La richesse du terrain donnait de généreuses récoltes. Elles étaient constituées de blé, d'avoine, de foin, de lin, d'orge et de sarrasin. Au temps de la moisson, la faux s'utilisait pour couper le grain. La faucille donnait un meilleur rendement autour des souches. Il n'était pas rare de voir la jeune femme s'associer à son mari pour rivaliser d'ardeur avec lui pour rendre une large menée et étendre au beau soleil une javelle bien disposée.

Si le mari devait lutter avec vigueur et persévérance contre la forêt, l'épouse devait pratiquer la plus stricte économie au foyer et y déployer la plus grande adresse. N'ayant à sa disposition qu'une noire farine de sarrasin ou d'avoine, elle tâchait d'en tirer un bon pain. Mais il lui fallait recommencer la même besogne à tous les jours si l'on voulait manger un pain pas toujours très tendre.

La reine du foyer confectionnait tous les habits nécessaires aux membres de la famille. Le rouet à filer et le métier à tisser étaient des objets absolument nécessaires dans une maison. Le travail ne lui faisait point peur. Avec bonheur, elle tissait la laine et le lin avec ses mains ingénieuses. Ainsi la petite famille était chaudement vêtue et ne craignait aucunement la neige et le froid.

Au printemps, c'est avec cœur qu'elle se joignait à son mari pour bêcher la terre, préparer le jardin potager, multiplier les sillons qui devaient recevoir la semence des patates. Son aide était des plus précieuses envers le compagnon de sa vie. Pendant l'été, le jardin faisait l'ornement de la chaumière. Il reflétait le travail et l'intelligence de la jeune épouse. Heureuse était la famille si, à l'automne, le jardin déversait à « pleins bords » vers la maison l'abondance de ses riches produits. Il procurait aux enfants une nourriture variée et saine durant la saison hivernale. C'était aussi à l'automne que se préparaient

les conserves de toutes sortes. On y faisait une importante provision de beurre et de fromage avant que les vaches ne tarissent. Tout était mis en réserve pour l'hiver.

L'épouse du colon se faisait encore un devoir de prendre soin des animaux de la ferme. Elle se souciait de les mettre à l'abri lorsqu'arrivaient les pluies froides ou les gelées de l'automne. Elle leur distribuait avec adresse et régularité la nourriture nécessaire. Elle léguait toutes ses connaissances aux jeunes filles qu'elle avait mises au monde. C'était l'école de la vie.

Si l'épouse devait être économe et ingénieuse, le mari devait aussi être adroit. Il lui fallait être menuisier, forgeron, charron, cordonnier, etc., en un mot exercer tous les métiers. L'argent était bien rare. On n'en gagnait qu'un peu en hiver, dans les chantiers et au printemps, lors du flottage du bois. Un salaire de quinze à dix-huit piastres par mois était payé dans les chantiers de M. John Breakey. Pendant le reste de l'année, il était nécessaire de travailler au défrichement de la terre. Il fallait économiser au maximum pendant toute l'année pour pouvoir nourrir et vêtir la famille.

Lorsque le besoin de provisions, d'outils ou autres effets se faisait sentir, le colon descendait vers St-Georges. Le trajet se faisait à pied et il remontait ses achats sur son dos. Il allait généralement chez Michael Cahill pour s'approvisionner. Ce marchand demeurait sur le grand chemin de Kennebec à Jersey Mills. Il va sans dire que l'on ne s'y rendait que quelques fois par année.

Voilà comment savaient travailler les premiers colons de notre paroisse. Unis de cœur et d'esprit, aimant à vivre ensemble, ils trouvaient un véritable bonheur à agrandir leur domaine à chaque année. Ils ne s'éloignaient de leur foyer que lorsqu'ils éprouvaient la nécessité de gagner de l'argent. Tout cela s'appelait de l'autosuffisance. Cette situation dura bon nombre d'années. À partir de 1890, l'industrialisation de divers domaines viendra bouleverser quelque peu la vie paisible de ces braves gens.

Le premier acte notarié

Les liens unissant les membres d'une même famille étaient très forts. Très jeunes, les enfants participaient aux travaux de la ferme. Le père, entre-temps, s'enrichissait de quelques lots qu'il redistribuait en héritage à chacun de ses fils. Cette coutume fut à l'origine du premier acte notarié enregistré chez nous. Pour satisfaire votre curiosité, nous le retranscrivons ici intégralement.

Par devant le notaire public dans et pour le Bas-Canada, soussigné, et les témoins ci-après nommés et soussignés. Fut présent Sieur Sylvain Rancourt, père, cultivateur, demeurant en le township de Shenley, en le Comté de Beauce. Lequel a, par ces présentes, reconnu et confessé avoir volontairement cédé, quitté, délaissé, transporté et abandonné dès maintenant et pour toujours, avec garantie de tous troubles et empêchements quelconques, à Sieur Sylvain Rancourt, fils, cultivateur, demeurant en le township de Jersey, en le Comté sus-dit, à ce présent et acceptant, cessionnaire, pour lui, ses hoirs et ayants-cause à l'avenir, c'est à savoir :

Tous et tels droits et privilèges qu'a et peut avoir et prétendre le dit vendeur sur sept arpents plus ou moins de terre de front, après déduction faite de trois arpents de front, sur environ vingt-huit arpents plus ou moins de profondeur, à prendre et détacher du lot numéro trente-huit, étant la partie nord-ouest du dit lot numéro trente-huit du premier rang du dit township de Jersey, bornés en avant à la rivière Chaudière, en arrière au bout de la dite profondeur joignant d'un côté, au nord-ouest, à Augustin Boulet, et de l'autre côté, au sud-est au dit Cédant. Tel et ainsi que le dit immeuble est actuellement se poursuit, comporte et s'étend de toutes parts, circonstances et dépendances quelconques, avec ensemble toutes les bâtisses dessus construites, sans, par le dit cédant, en faire aucune réserve. Cède de plus le dit Cédant au dit cessionnaire sous les mêmes garanties et acceptations que dessus, savoir : un cheval sous poil rouge, ou autre cheval sous poil blanc, avec le harnais complet, deux taures de deux ans ce printemps, deux cochons de l'année, cinq moutons, une calèche avec les roues, une charrette avec les roues, une robe de carriole, un poêle de fer de trois pieds français de longueur, avec le tuyau et casserole, trois chaudières

à sucre, et généralement tout le restant du roulant. Appartenant au dit cédant sans aucune réserve avec aussi ensemble toute la récolte de foin dans la grange. Visant, le dit cessionnaire, de tout bien savoir et connaître, et dont il est content et satisfait, l'ayant vu et visité, et en être en possession depuis un an du dit cédant appartenant le dit immeuble pour l'avoir eu avec plus grande étendue en vertu de bon titre remis. Cette cession ainsi faite à la charge par le dit Cessionnaire de répondre et satisfaire à tous travaux tant publics que particuliers auxquels la dite partie de lot de terre peut-être assujettie, et de jouir du dit lot de terre en franc et commun socage, et comme de chose à lui appartenant au moyen des présentes. Plus, cette Cession est encore faite par le dit cédant ou dit Cessionnaire gratuitement et sans aucune récompense quelconque. Et au moyen de quoi le dit cédant cède, transporte, abandonne au dit Cessionnaire tous les droits et prétentions qu'il pourrait avoir et prétendre sur ce que dessus cédé, voulant et consentant qu'il en jouisse, fasse et dispose en toute propriété, en franc et commun socage. Dont acte fait et passé en la Paroisse de St-Georges, en l'Étude du Notaire soussigné, avant-midi, le vingt-sept de décembre mil huit cent soixante-six, sous le numéro trois mille quatre cent cinquante-quatre, en présence des Sieurs Ferdinand Morissette, menuisier et François-Xavier Dion, sculpteur, tous deux résidants en la dite Paroisse de St-Georges. Témoins qui ont signé avec nous, dit Notaire, les parties ont déclaré ne le savoir, de ce requis, après lecture faite (signé).

sa	sa
« Sylvain × Rancourt, père »,	« Sylvain × Rancourt, fils »,
marque	marque

« Ferdinand Morissette », « François X. Dion », « Ch. E. Remy, N.P. »

Vraie copie de la minute demeurée en ma dite Étude (Signé).

« Ch. E. RENY, N.P. »

La description de ces quelques biens donne un aperçu des avoirs d'une famille il y a plus d'un siècle. Ces avoirs iront en augmentant au fur et à mesure que le défrichement avancera.

La pauvreté et la misère furent les caractéristiques les plus significatives de la vie de plusieurs de nos colons. Plus souvent

qu'à leur tour, plusieurs d'entre eux n'étaient aucunement capables de payer les droits obtenus par billets de location. De cette façon, de nombreux ménages durent transporter leurs pénates vers d'autres paroisses et tenter à nouveau de s'y établir. Certains optèrent pour le travail aux diverses manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Qui n'a pas eu, dans sa famille, un de ses ancêtres ayant connu ce sort ? Ce mouvement d'émigration fut des plus intenses entre 1880 et 1925. C'est ainsi que plusieurs familles ont quitté le dur labeur du défrichement pour la facilité de leurs usines. Le manque de revenus a donc incité certaines gens à prendre des avenues différentes.

Les routes

Il suffit de se rappeler qu'aucun chemin n'existait lorsque les premiers colons vinrent ouvrir les premiers lots. Il y avait bien un petit sentier que les Abénaquis avaient tracé. Ce sentier servit aussi aux bûcherons de diverses concessions forestières. Ce tracé d'infortune était assez large afin de permettre le transport à dos de cheval. Lorsque sont venus les premiers défricheurs, ils ont élargi ce chemin d'occasion pour leur permettre d'apporter une charrette chargée de leurs effets personnels. Cette route était parsemée d'embûches. Rempli de roches, de racines et de nombreux ruisseaux, ce sentier n'était pas une sinécure pour nos valeureux pionniers.

Quelque temps après, le gouvernement apporta son aide à la construction d'un chemin royal. Ce chemin royal sur les terres non concédées devait être ouvert, entretenu et réparé par les habitants de la paroisse qui le traversaient.

Chaque propriétaire était responsable du chemin royal qui traversait sa concession. Il devait enlever toutes roches, toutes racines rendant l'accès difficile. De plus, aidé d'une charrue tirée le plus souvent par des bœufs, le propriétaire devait creuser un petit fossé de chaque côté de cette route. Il avait aussi la responsabilité de construire tout pont de petites envergures. Lorsque le ruisseau devenait rivière, exemple la

Coudée, les quelques résidents s'unissaient afin de collaborer à l'érection d'un projet plus grandiose. Pendant la saison morte, chaque cultivateur voyait à l'entretien d'un sillon à travers une neige très souvent abondante. La construction et l'entretien des routes furent un fardeau pour nos premiers occupants.

Caractères de nos ancêtres

Il y avait chez nos ancêtres des traits de caractère qui furent bien distinctifs. Ils furent courageux. Ils eurent à vaincre de nombreux obstacles. L'éloignement de leur parenté, la vie au centre d'une forêt, la privation de tout confort, font qu'ils eurent à se battre pour combler les besoins essentiels de nourriture, d'eau et d'abri. Sachant bien qu'à chaque jour suffit sa peine, les premiers défricheurs firent preuve d'une fermeté exemplaire.

Ils étaient croyants

Ce courage leur était sans doute inspiré par leur grande croyance en Dieu. Ayant choisi Dieu comme maître de leur destinée, ils lui témoignaient quotidiennement leur reconnaissance. Chaque journée était commencée sous le signe de la croix. La prière du soir occupait une place d'honneur dans chaque famille. Le jour du dimanche était rigoureusement respecté. Ce besoin d'être près de Dieu était ancré profondément. Ils bravaient les intempéries pour assister aux offices dominicaux, malgré la distance à parcourir. C'est dans cet esprit d'abandon que jaillissent en chacun de leur cœur la foi, l'espérance et la charité. C'est cette dernière qui fut à l'origine de la « corvée » ou du « bee ». En plusieurs occasions, ce travail d'entraide réciproque était pressenti. S'agissait-il d'aider un voisin, de reconstruire après un désastre. Bien des coutumes furent laissées en héritage. Il suffit de songer à la bénédiction des grains de semence ou des biens de la terre pour envisager avec espérance des récoltes riches et abondantes.

Ils savaient se divertir

Consacrant une journée au Seigneur pour le remercier de ses bienfaits, les habitants savaient à l'occasion s'accorder du bon temps. Après les offices divins, il n'était pas rare de voir les gens s'attouper sur le perron de l'église. À cet endroit se transmettaient toutes les nouvelles des voisinages. Au moment du dîner, plusieurs se regroupaient chez des parents. L'esprit de famille était très intense. On raconte que madame Jean Pépin, née Théotiste Rancourt, savait se distinguer par sa gaieté. Douée d'une certaine instruction et d'une voix des plus harmonieuses, elle était capable d'enseigner le chant grégorien aux hommes et de les faire chanter à qui mieux mieux. Lorsqu'ils étaient fatigués de suivre les différents tons de la gamme, elle terminait la réunion par des chants comiques et même des chansons d'amour.

La plupart aimaient se réunir entre voisins. Ils jouaient aux cartes. Les principaux jeux étaient les quatre-sept, le charlemagne, la brisque et le joker. Dans quelques maisons, on pouvait compter sur un harmonium, un violon, une « musique à bouche » ou un accordéon. Des gigueurs dansaient au son du violon. Chacun chantait à son tour avec ou sans musique. Certains participaient à des jeux de société. Il était défendu de danser sous peine de se faire refuser l'absolution. Lorsque le temps le permettait, il arrivait fort souvent que les garçons et les filles faisaient des promenades en voiture à chevaux. Nos ancêtres savaient se divertir dans la sobriété. Rigueur et complaisance s'épousaient sous le regard bienfaiteur du Tout-Puissant.

Ils étaient orgueilleux

Malgré cette présence constante du divin créateur, l'être humain s'attache très souvent à ses idées. Des déchirements entre membres de la paroisse ne sont pas nouveaux. Nous avons déjà mentionné qu'il y en avait lors des pourparlers pour la construction de la première chapelle. Le caractère opiniâtre de certains paroissiens a souvent mis des bâtons dans

les roues de nombreux projets. De fréquentes divisions politiques ont gravement affecté les liens amicaux, pourtant si nécessaires, lors des décisions importantes pour le bien commun. Bien que le temps ait pu dissiper certaines querelles, il existe de nos jours des résonances encore dévastatrices. Espérons que les prochaines générations sauront effacer ce joug imperturbable.

Ils savaient rire

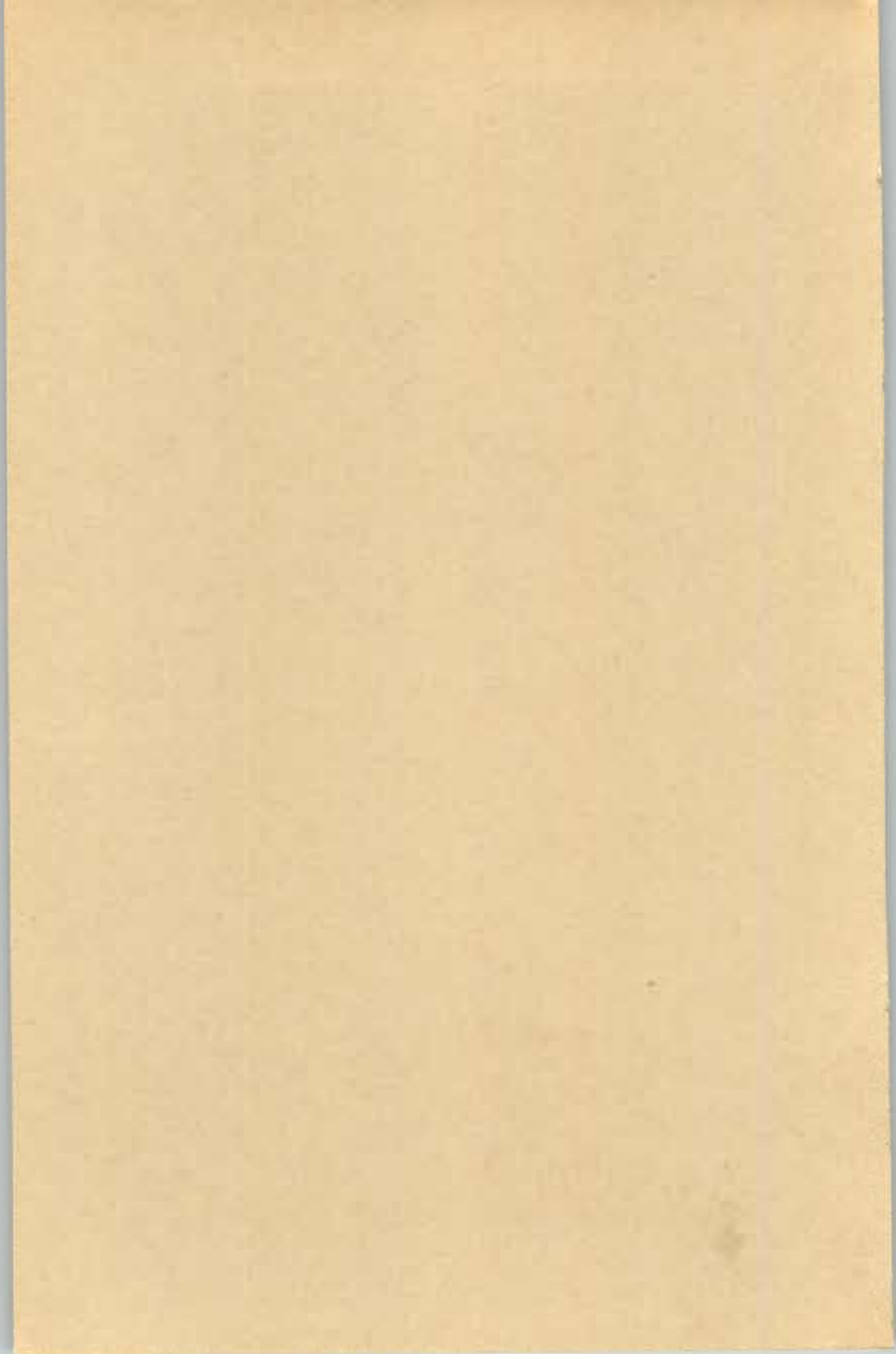
De descendance latine, il était normal que certains événements aient assombri les efforts déployés par plusieurs pour donner de St-Martin une image plus révélatrice de l'ensemble de ses citoyens. Une bonne partie de la population ne se laissait point outrager par les élucubrations de quelques-uns. Leur sens de l'humour leur permettait d'outrepasser ces balivernes. Les gens savaient rire. Des lieux de rassemblement populaires tels la boutique de forge et le magasin général étaient fort propices aux farces de toutes sortes. Qui n'a pas entendu parler des nombreuses histoires que racontait M. Auguste Maheux? L'esprit toujours présent, il fut un de ceux qui rendirent la vie plus agréable.

Ils étaient «patenteux»

Notre municipalité a hérité de l'engouement du travail de ses premiers occupants. Fiers du travail bien accompli, nos cultivateurs ont su agrandir le territoire dont nous sommes les plus dignes successeurs. Partis avec quelques outils fort rudimentaires, le génie créatif de chacun a réussi à accroître le confort de leur famille. À titre d'exemple, M. Jean Lemieux s'était fabriqué une immense roue de 25 pieds de diamètre qui lui servait à moudre le grain. M. Théodore Bégin, forgeron, avait inventé une paire de pinces destinées spécialement à extraire les dents. Que penser des nombreuses et discrètes créations de M. Irénée Drouin! L'imagination a toujours eu une large part afin de faciliter les dures besognes à accomplir.

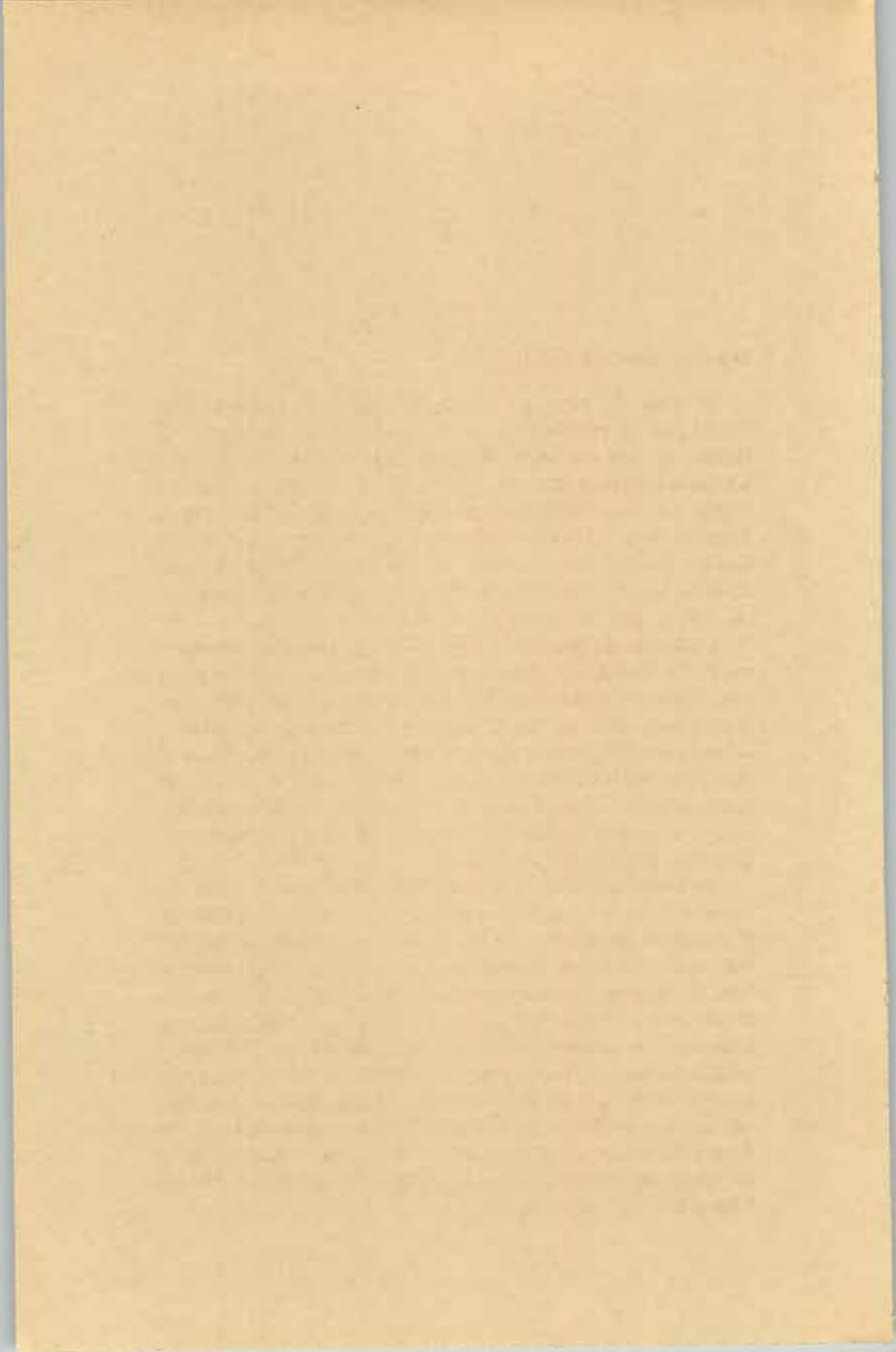


Pince universelle (clavier) pour arracher les dents fabriquée par M. Théodore Bégin vers 1897. Cette pince est exposée au Musée François-Pilote Inc. de la Pocatière. (Photo fournie par M. Gilles Paquet)



PARTIE II

**ST-MARTIN,
1882-1982**

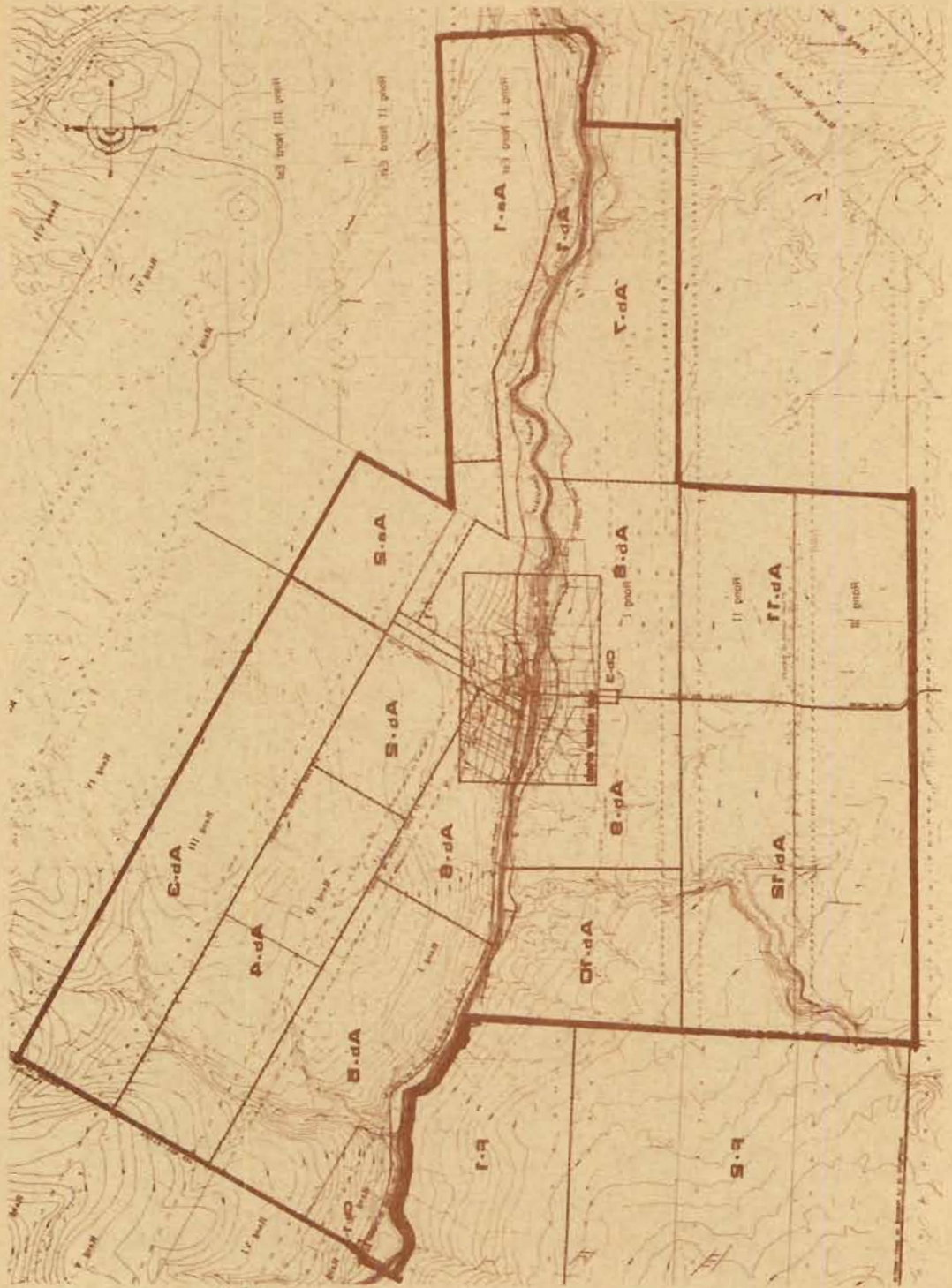


Où est situé ST-MARTIN ?

Il serait de mise, au départ, d'éclaircir la position géographique de St-Martin. La municipalité de St-Martin de Beauce est sise sur les bords de la rivière Chaudière. Située à soixante-quinze milles au sud de Lévis, elle est comprise à l'intérieur des trois premiers rangs des cantons de Jersey et de Shenley. Elle est bornée au nord par les municipalités d'Aubert Gallion et de ville St-Georges ; à l'ouest, par celles de St-Jean-de-la-Lande et de St-Honoré de Shenley ; au sud par St-Gédéon et, à l'est, par St-Théophile et St-René.

L'altitude du fond de la rivière Chaudière atteint 800 pieds en amont de la municipalité pour n'en retrouver que 650 pieds à sa limite nord près des chutes appelées « Grand Sault ». Ses principaux affluents sont, sur la rive gauche, les rivières Grande Coudée et Shenley (souvent nommée « petite Pozer »). Ces deux petites rivières ont leur embouchure à 2 milles du côté ouest de l'église. Sur la rive droite de la rivière Chaudière, l'on retrouve la rivière La Truite, dont l'embouchure est à 5 milles du côté est de l'église.

En aval du village, la rivière Chaudière s'enfonce dans une terrasse dont les rebords sont de 700 à 800 pieds d'altitude, par rapport au niveau de la mer, sur la rive gauche, et de 800 à 900 pieds sur la rive droite. Il arrive que la route qui longe la rive droite passe à des niveaux inférieurs à 700 pieds d'altitude. Pour ce qui est du niveau moyen de la pénéplaine appalachienne, elle atteint les 1 200, 1 300 et même 1 400 pieds d'altitude sur la rive droite de la rivière Chaudière. Sur la rive gauche, la pénéplaine poursuit une montée lente et constante sur la route menant à St-Honoré (de 800 à 1 180 pieds). Le sol de St-Martin est de bonne qualité. Il est uni et plat sauf pour les terres du premier rang qui forment la vallée de la rivière Chaudière.



Plan de zonage de la paroisse de St-Martin

CHAPITRE I

HISTOIRE RELIGIEUSE

Nous avons vu précédemment le besoin religieux que ressentent les premiers colons. Un désir profond de satisfaction avait amené les autorités ecclésiastiques à permettre la célébration des offices divins à la mission des Grandes Coudées. Quelques années plus tard, St-Martin devenait notre saint patron. Prenons quelques instants afin de le connaître davantage.

Saint Martin de Tours

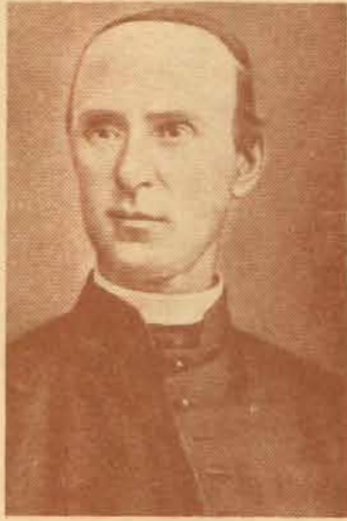
Né à Sabaria, vers 316, et fils d'une famille de militaires, il passa son enfance en Italie. C'est là qu'il découvrit l'Évangile. Il devint un passionné du vrai Dieu et voulut se faire moine. Mais, dans sa famille, on semblait préférer les mérites de la carrière militaire. Aussi Martin s'enrôla-t-il pour devenir officier. Soldat pendant quelques années, il conservait toujours ce goût inné pour les vertus divines. Un jour, il posa un geste humanitaire qui passa à l'histoire. Par un matin froid d'hiver, il aperçut à la porte d'une ville un pauvre homme replié sur lui-même, à moitié nu, qui grelottait de tous ses membres. Personne ne s'occupait de lui. Martin se souvenait des bonnes paroles de Jésus. Il arrêta son cheval, détacha son grand manteau et le coupa en deux avec son épée. Il tendit au

misérable l'une des moitiés. La nuit suivante, il fit un rêve merveilleux ; Jésus se tenait devant lui vêtu de la moitié du manteau qu'il avait partagé. Ce rêve décida Martin à joindre l'Église de Dieu. Il reçut le baptême dans la nuit de Pâques de l'an 339. Refusant d'être soldat, il partit pour mener une vie de moine dans une petite cabane isolée. Les gens du voisinage remarquèrent qu'il passait de longues heures à prier. La région en fut rapidement mise au courant. Partout les gens se disaient : « Martin est un homme de Dieu, un saint ». Les mois et les années passèrent. Dans la ville de Tours, l'évêque du diocèse mourut. Qui lui succéderait ? Un seul nom vint aux lèvres des citoyens : Martin. Celui-ci hésita longuement mais, devinant le désir intense du peuple, il accepta en 371. Il fit triompher le christianisme dans l'ouest de la Gaule en organisant les paroisses rurales et les monastères. Durant des années, l'homme de Dieu va de place en place parler du Seigneur et de son amour. Il continua à visiter les pauvres, les paysans des campagnes jusqu'en 397, année où la fatigue l'emporta au paradis. C'est à la mémoire de ce grand homme que la journée du 11 novembre lui est consacrée.

L'avènement du premier curé

L'an 1878 a vu la naissance du nom de notre municipalité. Le travail ne faisait que commencer. La population avait grandi énormément depuis la célébration de la première messe. Le besoin d'avoir un véritable lieu de culte était pressant. Malgré l'opposition de quelques familles, la majorité des gens s'unirent et entreprirent la construction d'une petite église en 1881. Le tout fut terminé au mois de décembre 1882. Cependant, depuis deux mois, notre premier curé était parmi nous.

En effet, c'est au mois d'octobre 1882 que l'abbé Édouard Parent, autrefois de St-Magloire, vint résider à St-Martin. Cette nouvelle sema un élan de joie dans le cœur de nombreux paroissiens. À partir de ce moment, les gens pouvaient entendre la messe à tous les dimanches. L'instruction religieuse



L'abbé Édouard Parent

avait besoin d'être développée chez le peuple ; on le sentait et même on le disait.

Lors de son arrivée, l'abbé Parent dut faire de nombreux sacrifices. En plus du travail d'instruction et d'amélioration morale, il eut à s'occuper des constructions en cours. La chapelle et le presbytère n'étaient pas achevés. N'ayant aucun lieu où résider, il élit domicile chez M. Léger Roy, qui mit à sa disposition la moitié de sa maison. La messe se disait toujours à la maison de M. Louis Rancourt, devenue la propriété de M. Joseph Bourque. Ainsi, à tous les matins, M. le curé allait célébrer la messe, accompagné de son servent Olivier Roy ou Alfred Bégin.

En décembre 1882 s'ouvrait la nouvelle résidence pour le bon Dieu et pour le curé. Les travaux de la chapelle étaient assez avancés pour permettre aux gens d'assister au service religieux. Le presbytère, qui deviendrait plus tard la sacristie, offrait un logis convenable à son humble aumônier. Tout le bardeau avait été acheté chez M. Louis Gendreau, alors marchand de Jersey Mills. En même temps, il se construisait une grange sur la terre de la fabrique. Les clous de ces constructions furent achetés chez M. Pierre Bégin, marchand

de St-Martin. Bien qu'inachevé, l'ensemble de ce complexe religieux était prêt pour desservir la population.

C'est à son arrivée que l'abbé Joseph Édouard Parent ouvrit officiellement les registres de la fabrique. Le premier baptême et le premier mariage eurent lieu à la maison de M. Joseph Bourque. C'est le premier novembre 1882 que fut baptisé Philibert Cliche, fils de Joseph Cliche et Desanges Roy. Quant au premier mariage, Joseph Fortin s'unissait à Philomène Bourque le sept novembre 1882. Le service de la première sépulture eut lieu à la nouvelle chapelle. Il s'agissait d'un enfant de trois ans, Honoré Dallaire, fils de Joseph Dallaire et de Philomène Nolin, inhumé le vingt-neuf décembre 1882.

En plus de s'occuper des registres, notre premier curé recueillit les souscriptions pour défrayer les divers déboursés de la jeune fabrique. C'est ainsi qu'on le surnomma « le curé de nuit ». En effet, lorsqu'il se déplaçait de porte en porte, il racontait un rêve à chaque famille. Son rêve avait toujours trait à un cadeau dont chaque sollicité le gratifiait. Le montant perçu dans ses rêves variait selon les capacités financières de chacun. En général, les gens rencontrés faisaient de ce rêve une réalité.

L'an 1883 marqua la continuité des travaux d'intérieur à la chapelle. On augmenta peu à peu le nombre de bancs. Ceux-ci furent vendus pour la première fois le onze février 1883, et cette vente rapporta \$121.41. Le nouveau temple contenait 36 bancs. Ce montant permit la construction d'un long jubé pouvant contenir vingt-neuf autres bancs. C'est le deux février, le jour de la Purification que fut bénie la chapelle. L'abbé Bernier, curé de St-Georges, présidait cette cérémonie. C'était le vendredi et l'office commença à neuf heures et demie. Il ne sembla pas que cet événement fut souligné de façon particulière. Aucune archive n'en fait mention. Il est à présumer que le banquet dut être peu succulent, car c'était le vendredi.

La première cloche provenait de St-Côme. Elle ne devait pas être bien grosse, car M. Sylvain Rancourt avait été la quêrir seul; il l'avait transportée sur son dos à travers la forêt,

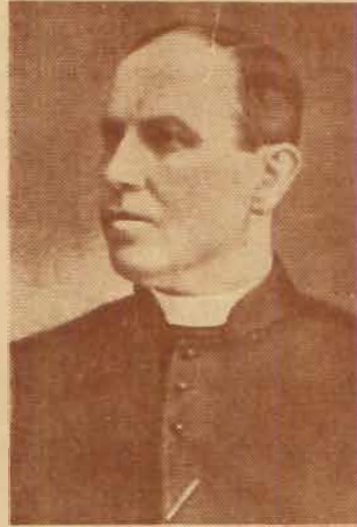
soit sur un parcours d'une douzaine de milles. En 1884, l'on assista à la pose du lambris extérieur par M. Étienne Hallé. La chapelle contenait maintenant soixante-cinq bancs. La chapelle n'avait pas encore de clocher. Les gens mandatèrent M. Évangéliste Rodrigue, de St-Georges, pour en faire la construction. M. le curé se chargea de solliciter des dons pour l'achat d'une cloche convenable. Les paroissiens se montrèrent généreux. La collecte rapporta \$105.25. Parmi ceux qui firent preuve d'une grande bienfaisance, il est bon de mentionner MM. Joseph Fortin, cultivateur, et Éphrem Poulin, marchand. Tous deux résidaient à St-Georges. Le coût d'achat de cette cloche se chiffrait à \$ 125.64. Sa bénédiction eut lieu le premier juillet 1884. Elle pesait 612 livres.

Cette cloche est encore parmi nous. Trônant dans le clocher qui surmonte le sanctuaire de l'église actuelle, elle a de nombreuses fois convoqué les enfants aux leçons du catéchisme. En même temps, on installa le premier coq sur le clocher. Il avait coûté \$6.50.

Les premiers chantres de la chapelle furent MM. Barthélemy Carrier, Sylvain Rancourt, fils et Georges Rancourt. M. le curé jouait le rôle de sacristain, ce qui lui procurait un mince revenu. L'huile à charbon servait à l'éclairage. Nous notons dans le livre des comptes l'achat de deux feuilles de tôle le six juillet 1886. C'était un luxe d'en avoir en sa possession. La présence d'un connétable fut nécessaire à partir de 1886. C'était l'agent qui voyait à la paix et à l'ordre dans la chapelle.

Pour la première fois, une requête fut présentée à l'archevêché dans le but de construire un presbytère. L'étroitesse de la sacristie était la cause de cette demande. Aucune décision sérieuse ne fut prise.

La première cheminée de brique pour la chapelle date de 1888. Tout le système de chauffage ne fonctionnait qu'au bois. L'abbé Parent, qui accomplissait un travail acharné depuis 6 ans, fut obligé de quitter la paroisse pour cause de maladie. Pour le remplacer, l'archevêché décida de nommer un desservant, M. Pierre Théberge. Celui-ci était natif de Ste-Marie.



L'abbé François de Borgia Boutin

À son arrivée, le nouveau pasteur vit beaucoup de travail accompli, mais jugea que certaines améliorations s'imposaient. L'augmentation de la population rendait la chapelle trop petite. Les décors de l'autel, les ornements sacerdotaux n'étaient pas convenables aux offices divins. Une solution était possible : agrandir la chapelle en sacrifiant une partie du presbytère et solliciter des aumônes pour acheter de nouveaux ornements et renouveler l'autel.

Ainsi la sacristie qui, temporairement, trouvait place dans l'église, se retrouva dans une partie du presbytère. Deux chapelles latérales furent construites pour former un transept dans l'église. De cette façon, vingt bancs furent ajoutés afin de donner satisfaction aux paroissiens. La chapelle comptait alors 85 bancs. Quant à l'autel et aux ornements, l'abbé Théberge dénicha de généreux donateurs. Pratiquant l'exemple, il donna quelques biens de famille. De cette manière, il attira de nombreux dons. Il reçut une large donation de la part de madame Georges Morency de St-Georges. Celle-ci était la sœur de l'abbé Théberge. Sa restauration fut des plus réussies. N'étant à St-Martin que depuis la fin d'octobre 1888, le révérend Théberge desservit notre paroisse jusqu'en juillet 1889. À partir de ce moment, M. François de Borgia Boutin

vint diriger la cure. Il était né à Ste-Marguerite. L'abbé Boutin vit immédiatement la nécessité d'ériger un presbytère. Cette idée n'était pas nouvelle car, en 1886, une requête avait été présentée à l'archevêché.

Le presbytère

À l'automne 1889, M. le curé Boutin entreprit l'œuvre projetée. Une seconde requête se signa par la majorité des francs-tenanciers. Elle fut présentée le 6 octobre à son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec. Son Éminence délégua l'abbé Bernier, curé de St-Georges, pour vérifier la véracité de cette requête et fixer l'endroit précis où devrait s'élever le presbytère. Le tout fut exécuté dans l'ordre. Au 15 décembre, trois syndics furent choisis pour surveiller les travaux et prélever une cotisation sur tous les propriétaires de la paroisse. Les élus furent MM. Joseph Roy, Joseph Champagne et Barthélemy Carrier. Le neuf janvier 1890, un acte de cotisation est dressé et imposé à tous les francs-tenanciers. Les dépenses du presbytère furent estimées à \$2000. Un pourcentage de trois pour cent fut prélevé sur l'évaluation de tous les biens immeubles. Les frères Olivier et Évangéliste Rodrigue, menuisiers de St-Georges, acceptèrent de construire le presbytère pour \$2000. Les dimensions étaient de 40 pieds par 35 pieds avec une cuisine attenante de

Le premier presbytère (Photo fournie par Mme Fernand Poulin à Émery)



22 pieds par 20 pieds. Son toit était de style français (population dit « en croupe »). C'est donc sans opposition sérieuse que fut édifié le presbytère. Aujourd'hui, il est encore là, fidèle à ses occupants. Seul le toit fut complètement modifié. Cette construction donna un bon logis à M. le curé et permit à la sacristie de recouvrir tout l'espace prêté pour la demeure curiale.

C'est au mois de mars 1890 que son Eminence le Cardinal Taschereau fit sa première visite à St-Martin. Voici ce qu'il écrivait dans le cahier de délibérations :

« Nous acceptons et recevons comme dons, les objets ci-après énumérés, faits à la mission de St-Martin de la Beauce :

1. Statue de St-Martin, donnée par M. Martin Mathieu, de St-François.
2. Le maître-autel avec nappes, tapis et statues.
3. Un chemin de croix.
4. Deux anges adorateurs.
5. Tapis du sanctuaire, à condition qu'il restera toujours dans le sanctuaire.
6. Cinq chapes : blanche, rouge, violette, verte, noire.
7. Une étole et bourse pour le salut du St-Sacrement.
8. Deux sets de canon d'autel.
9. Une piscine et fontaine baptismale.
10. Seize surplis et seize soutanes pour les clercs.
11. Trois aubes.
12. Une lampe argente.
13. Une statue de Ste-Anne.

14 mars 1890.

E.A. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

Quelques-uns de ces objets servent encore. Nous avons conservé la statue de St-Martin ainsi que celle de Ste-Anne. L'autel qui s'utilisait dans la première chapelle est celui que l'on retrouve dans la sacristie actuelle. La mission de St-Gédéon prit forme en 1890. Elle abritait 28 familles et une population de 164 âmes.

En 1891, une autre construction s'imposait. Les délibérations du conseil municipal et de la commission scolaire demandaient une salle convenable. D'autres gens songeaient à

se mettre à l'abri pour prendre le déjeuner après la communion du dimanche. Ces diverses raisons rendaient nécessaire l'érection d'une salle publique. Une souscription volontaire s'organisa et démontra le grand désir des paroissiens. La fabrique entreprit d'emprunter \$800. Ainsi se bâtit ladite salle avec, en plus, un logement pour le bedeau. L'ensemble des constructions du temps ne coûtait pas cher. Les gens travaillaient avec économie afin d'éviter toutes dettes. La population avait à cœur de payer immédiatement. Une répartition obligatoire ou une souscription volontaire évitait à la génération future de payer les dettes contractées par leurs pères ou grands-pères.

En cette année de 1891, la population était de 855 âmes et contenait 150 familles. Durant cette année, une horloge fut achetée pour la chapelle. Elle coûtait \$3.25. Elle fut vendue par Louis-Alfred Boutin, marchand de St-Martin. C'était le frère de notre curé Boutin. C'est en 1892 que l'abbé Boutin quitta la paroisse. Il donna sa démission à l'archevêché et s'envola vers un autre champ d'apostolat à la fin de septembre. À cette date, la dette de la fabrique était de \$2000. Les syndics du presbytère pouvaient encore réclamer \$734 de la part des contribuables. D'autres syndics se chargeaient de gérer l'ensemble des biens de la fabrique. Il s'agissait de MM. Joseph Roy et Pierre Pépin, aidés de M. le curé. Deux achats à signaler, soit un poêle et un harmonium. Cet harmonium avait coûté \$10.



La demeure du bedeau
(Photo fournie par M.
Robert Bolduc)

Le révérend Alexandre Lafrance (1892-1906)

Originaire de Charlesbourg, l'abbé Alexandre Lafrance arriva comme curé à St-Martin le 24 septembre 1892. Soulignons ici son aide précieuse au développement de l'industrie laitière en travaillant à la construction de la première fromagerie. En 1894, il fit construire une grange neuve sur la terre de la fabrique. Pendant plusieurs années, aussi, l'abbé Lafrance prodigua de précieux conseils aux nombreux cultivateurs. Le pasteur fit bâtir un perron neuf à la chapelle en 1896. Il érigea et bénit un nouveau chemin de la Croix en la sacristie. Le toit du presbytère fut recouvert en tôle en 1898. L'abbé Lafrance contribua à la requête présentée au conseil municipal afin de demander la construction d'un pont en bois pour relier les deux rives de St-Martin. Il fut aussi un atout très précieux pour l'organisation d'une nouvelle paroisse dans le canton de Marlow. Il fit construire une première chapelle à St-Gédéon. En cette même année, M. le curé fit l'acquisition d'un nouvel harmonium au prix de \$100 en 1900.

Une nouvelle église

En septembre 1900, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, faisait sa visite pastorale à St-Martin. En cette circonstance, il exprimait le désir de voir une nouvelle église s'ériger dans la paroisse: « Nous avons, dit-il, la douce et ferme espérance que, d'ici à quatre ans, les paroissiens de St-Martin auront construit une bonne église,



L'abbé Alexandre Lafrance

plus vaste et plus convenable que la chapelle actuelle, et plus en rapport avec les moyens et les besoins de la population »¹.

Le besoin aidant, le révérend Lafrance s'occupa de convaincre ses paroissiens. Avec toute la prudence voulue, il conditionna ses paroissiens au fait que le bon Dieu désirait un temple plus spacieux et plus convenable pour y recevoir leurs hommages aux jours des offices. Pendant l'été 1901, les habitants de St-Martin signèrent majoritairement une requête adressée à Mgr l'Archevêque de Québec, lui demandant de bâtir une nouvelle église. M. Alfred Dionne, curé de St-Georges, fut mandé sur les lieux afin de vérifier la teneur de cette requête. De plus, il devait fixer l'endroit précis du futur temple. Le 27 septembre 1901, Mgr Bégin émit un décret et permit au curé Lafrance de procéder à cette construction. Afin d'aider M. le curé à réaliser ce projet, une assemblée générale de tous les francs-tenanciers se tint à la sacristie le 20 octobre. Cinq syndics furent choisis. Furent élus à l'unanimité : MM. Matthew Mooney, Thomas Maheux, Jean Cliche, Thomas Poulin et Georges Rancourt. Tout se fit d'un commun accord, signe de l'union la plus intime. Au jour de l'An 1902, St-Martin comptait 980 personnes réparties dans 178 familles. La fabrique n'avait aucune dette. Elle avait \$800 en caisse. Ces prémices incitèrent la population à s'unir pour une répartition fondée sur les biens immobiliers. Il était nécessaire de légaliser cette répartition. Une abondante correspondance avec les Commissaires civils s'établit. M. Lafrance se fit l'interprète des syndics et tint les assemblées obligatoires aux bonnes fins de la loi civile.

L'église projetée devait coûter environ \$15 000. Les syndics imposèrent une répartition de \$12 000 à 9% basée selon l'évaluation municipale. La fabrique s'occupait de la différence. Un acte de cotisation fut homologué le 17 octobre 1902. Le désir de parachever l'intérieur de l'église germa dans la tête d'un bon nombre de concitoyens. Ainsi tous furent

1. Registres de la fabrique de St-Martin.

quittes d'une augmentation de 1% sur leur répartition individuelle. Le 15 août 1902, Mgr Bégin autorisa la fabrique de se charger d'une dette de \$11 000. L'église coûta donc environ \$24 000 en tenant compte du déplacement du cimetière. La construction débuta en 1902. En première étape, on déplaça l'ancien cimetière. Nous avons retrouvé l'acte de l'exhumation dans les registres de la fabrique. L'abbé A. Lafrance écrivait ceci : « Le 4 mai 1902, à l'issue du service divin du matin, nous, prêtre curé soussigné, avons béni dans le nouveau cimetière de cette paroisse, les fosses des corps exhumés de l'ancien cimetière, le 28, 29 et 30 avril dernier et le premier du courant, en vertu d'une autorisation de Mgr l'Administrateur Marois en date du six avril dernier pour les fins ecclésiastiques et d'une autorisation de son Honneur le Juge H.-C. Pelletier, en date du vingt-six avril dernier pour les fins civiles et inhumés les mêmes jours dans le nouveau cimetière. Étaient présents un grand nombre dont plusieurs ont signé ».

La raison de ce déplacement était la suivante : l'ancien cimetière était situé sous la face est de la nouvelle église. Aujourd'hui, le chœur de notre sainte maison est placé à l'endroit de l'ancien cimetière.

Par la suite, il était nécessaire de déplacer un hangar, la grange et la soue. Le contrat de l'église fut cédé à M. Elzéar Métivier de St-Damien de Bellechasse. Celui-ci était aidé de son fils J.-A. Métivier. Bien des gens de St-Martin travaillèrent à cette construction. Le bois était scié au moulin « à feu » de David Poulin. Pour faire la cave, une équipe d'hommes labouraient avec des chevaux. Après avoir tracé un sillon sur la largeur convenue, une autre équipe enlevait cette terre retournée avec un « scraper » à chevaux. Au cours de ce travail, une charrue frappa le coin d'une tombe oubliée par mégarde et l'entrouvrit. Mandé sur les lieux, l'abbé Lafrance autorisa l'ouverture de ce cercueil. On n'y trouva que des ossements, quelques cheveux et une longue barbe. Certaines personnes crurent reconnaître M. William J. Haggan, décédé quelques années auparavant.

Ce monumental temple divin mesurait 148 pieds de longueur, 55 pieds de largeur et 33 pieds de hauteur de colom-



Église actuelle (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

gages. L'érection commencée en 1902 fut parachevée en 1903. Au premier novembre 1903, le révérend Lafrance y chanta la première messe sous l'autorisation spéciale de l'archevêché. La bénédiction officielle se déroula le 26 novembre et fut présidée par l'abbé J.-O. Brousseau, aumônier de l'hospice de St-Damien; de nombreux prêtres et tous les paroissiens s'y étaient bien sûr donné rendez-vous.

Le système à eau (calorifères) fut installé en 1904. Nous retrouvons aujourd'hui les mêmes calorifères qu'au début de la nouvelle église. Au mois de mars de cette année-là, on procéda à la bénédiction du chemin de la croix dans l'église et dans la sacristie. L'église neuve comptait 212 bancs. La grande croix, sise au-dessus du clocher central, fut fabriquée par M. Théodore Bégin, forgeron de St-Martin.

Pendant que se construisit la nouvelle maison de Dieu, l'ancienne chapelle servait aux offices divins. Lorsqu'au mois de novembre 1903, M. le curé prit à charge la nouvelle église, il fut décidé de débâter la vieille chapelle. Le clocher fut descendu à l'aide de câbles afin d'éviter tous dégâts. Le toit,



L'intérieur de l'église actuelle en 1912 (Photo fournie par Mme Fernand Poulin à Émery)

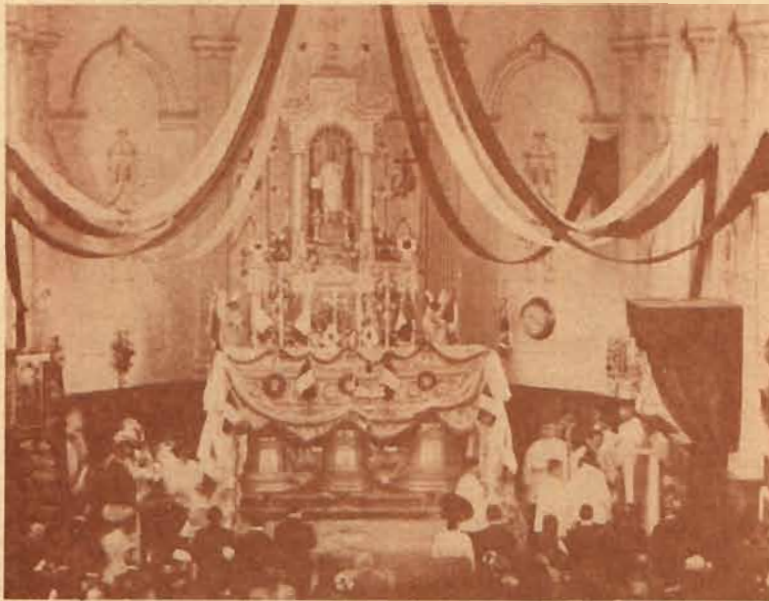
les murs et le plancher furent défaits pièce par pièce. Une partie des vieux matériaux servit à reconstruire une maison, aujourd'hui voisine de celle du docteur Bégin. Présentement, une petite entreprise « Globec » l'occupe. La sacristie fut épargnée. Elle fut déplacée du côté nord de l'église. Elle fit office de première résidence aux religieuses de St-Martin. Lorsque le couvent s'ouvrit, en 1911, cette sacristie transformée en demeure fut vendue à M. Johnny Bourque et déménagée au sud de l'église. Elle est de nos jours la propriété de M. Wilfrid (Bathley) Veilleux. Elle a conservé la même forme que lors de sa construction initiale.

Nouvelles choses

Mgr Louis-Nazaire Bégin fit une visite pastorale au mois de juin 1904. Il en profita pour bénir, le 10 juin, un carillon de trois cloches. La première pesait 2 125 livres et fut parrainée par M. Paul Morin, alors maire de la paroisse. La seconde, au poids de 1 545 livres, fut présentée par M. Thomas

L. Maheux, secrétaire de la municipalité de la commission scolaire et président des syndics de l'église. Quant à la troisième, elle fut introduite par M. Matthew Mooney, cultivateur. Cette cloche pesait 1026 livres. Chacun des parrains était accompagné de son épouse. Ces cloches, qui coûtèrent \$1 834.40, furent payées en très grande partie par les dons des paroissiens. Au jour de la bénédiction, chaque paroissien pouvait frapper sur les cloches à condition de déposer une aumône. Pour cette circonstance, les cloches avaient été placées dans le chœur de l'église. Cette journée rapporta \$1 235. Au total, des souscriptions de \$1 671 furent amassées. Ces montants sont énormes lorsque l'on considère que le montant annuel de la quête était de \$51.09.

En mai 1906, une nouvelle remplit de tristesse le cœur des gens de St-Martin. L'Archevêque de Québec, Mgr Bégin, venait de nommer l'abbé Lafrance à la cure de Sacré-Cœur de Jésus. Il a donc été curé de St-Martin pendant quatorze ans.



La bénédiction des Cloches en 1904 (Photo fournie par Mme Alfréda Poulin)

Durant ces nombreuses années, il a travaillé avec ardeur au progrès moral et matériel de ses paroissiens. Il a, de plus, contribué grandement au développement de St-Martin. C'est lui qui organisa la première fromagerie en 1893. Il faisait aussi construire, en 1899, la première chapelle de St-Gédéon. Sous son impulsion, une route fut tracée en 1899 en direction de St-Honoré de Shenley. L'abbé Lafrance fut également un aide précieux lors de la construction du pont de bois reliant les deux rives de la Chaudière en 1901. C'est sous son règne qu'en 1902 et 1903, l'on vit s'ériger une église spacieuse afin de remplacer l'ancienne chapelle. Enfin, en 1904, il fit pression pour que des religieuses prennent à leur charge la direction de l'école du village. Toutes ces œuvres furent accomplies au milieu de l'entente et de la paix, même lorsqu'il éprouvait certaines difficultés. Lors du dernier dimanche passé chez nous, il écrivait les lignes suivantes dans son cahier de prênes : « Je quitterai la paroisse pour le Sacré-Cœur de Jésus, jeudi ou vendredi ; pas de démonstration à mon départ ». Quelques-uns de nos anciens paroissiens nous racontèrent qu'il quitta St-Martin dans une voiture fine (à un cheval) avec un mince bagage et sans cérémonie. Plusieurs le regardèrent disparaître en pleurant. Cet ami de tous ne voulait être récompensé que par Dieu pour tout le travail accompli à St-Martin.

L'abbé J. Odilon Ulric Brunet

À son arrivée, les principales constructions étaient complétées. La population était de 1 183 âmes. Le nouveau curé apporta, à chaque année de son passage, des réparations mineures à chacune des bâtisses de la fabrique. La construction du couvent (école modèle) se fit pendant son règne. Ce gaillard (il mesurait 6'4") était un fervent de l'entraide et de la charité. Il organisa la Caisse populaire en 1910. Durant cette même année, l'abbé Brunet entreprit les démarches afin d'obtenir l'érection canonique de St-Martin. Le deux novembre 1910, St-Martin était, de façon officielle, érigé canoniquement. Le 17 mai 1911, Mgr Bégin émettait une ordonnance aux paroissiens de St-Martin, leur enjoignant d'élire un corps de



L'abbé J.O.U. Brunet

marguilliers. Ceux-ci seraient chargés de l'administration des biens de la fabrique. Ils devaient travailler de pair avec M. le curé. Auparavant, la fabrique était gérée par des syndics. L'archevêché n'érige canoniquement une paroisse que lorsqu'elle a fait preuve de stabilité et de sécurité d'existence.

Le 28 mai, les francs-tenanciers s'assemblaient dans l'église paroissiale afin d'élire huit marguilliers dont trois seraient les marguilliers de l'œuvre. Un total de quinze candidats fut proposé. Les huit élus furent messieurs André Fortin, Barthélemy Carrier, Pierre Poulin à Hilaire, Israël Poulin, Thomas L. Maheux, Romain Bolduc, Sigefroid Leclerc et Paul Morin.

Parmi ces huit personnes, les trois qui reçurent le plus de votes furent choisis marguilliers de l'œuvre. C'était messieurs Thomas Maheux, André Fortin et Pierre Poulin. Les autres élus furent considérés comme anciens marguilliers. D'après l'ordonnance de l'archevêché, l'élection annuelle d'un nouveau marguillier serait faite par les anciens marguilliers et les marguilliers de l'œuvre. Vous trouverez en annexe « B » la liste de tous les marguilliers.

En 1912, le révérend Brunet encouragea la population lorsque le pont de bois se brisa à la suite d'un amoncellement de glace.

Monument au Sacré-Cœur

Au cours de l'été 1913, une grande retraite fut prêchée par les abbés Hallé et Langlois. Ces deux jeunes prêtres profitaient

de leurs vacances pour unir leur zèle et circuler de paroisse en paroisse. Ils choisirent la dévotion au Sacré-Cœur comme moyen de ramener les âmes vers Dieu. Appuyés par Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire à Québec, ils voulurent établir le règne du Sacré-Cœur au sein de la population québécoise. C'est par cette dévotion, affirmaient ces prédicateurs, que s'implantera l'Action Catholique et que seront enrayés les fléaux du blasphème et de l'intempérance. À l'occasion de cette retraite, ils insistèrent sur la confiance envers la miséricorde du Sacré-Cœur. Ils sollicitèrent des aumônes afin d'ériger en face de l'église une statue commémorant la grande bonté de Notre Seigneur. L'appel reçut un appui très favorable. La souscription très généreuse permit l'érection du monument au Sacré-Cœur. Ce monument, dressé en face de l'église, rappelle la grande pitié de Dieu pour les pécheurs.

Érigé en 1914, il marque à regret le départ de l'abbé Brunet. Pour des raisons de santé, le révérend Brunet quittait la paroisse le deux juin 1914. Il décédait en 1939. Lors des huit années passées parmi nous, on construisit un aqueduc sur la terre de la fabrique afin d'alimenter l'église, le presbytère, le couvent et la salle publique. Des systèmes de chauffage à eau chaude furent complétés dans l'église et le presbytère. La paroisse se développa dans chacun des rangs. La dette de la fabrique s'élevait en 1914 à \$13 700.

L'abbé Isaïe Galarneau

À son arrivée, M. Galarneau devenait le pasteur d'une population de 1 572 âmes. C'est sous son règne, le 28 septembre, que fut bénie la magnifique statue du Sacré-Cœur. À cette occasion, le maire, M. Joseph Baillargeon, fit la lecture publique d'une consécration officielle de toute la population au Sacré-Cœur de Jésus.

L'automne 1914 marqua le début du premier conflit mondial. L'Allemagne envahit plusieurs pays d'Europe.

Au Canada, tout était calme, mais une angoisse sourdait aux désespérantes nouvelles d'outre-mer. L'augmentation



L'abbé Isaïe Galarneau

sensible de la population obligea l'accroissement du nombre de bancs dans l'église. À l'automne 1915, l'assemblée des marguilliers autorisa M. le curé à mander un architecte sur les lieux. M. Pierre Lévesque de Québec s'accapara de cette tâche. La prolongation du jubé d'alors et la construction de galeries furent les solutions retenues. Des soumissions furent lancées. Le contrat fut accordé à M. Alphonse Poulin (David) au montant de \$1750. On nomma M. Albert Roy à la surveillance des travaux. Les travaux furent exécutés en 1916. Ce projet permit l'addition de 80 bancs à l'église. Cet ajout évita l'encombrement des allées et de l'arrière de l'église. C'est aussi en 1916 qu'on s'occupa du premier rafraîchissement de l'intérieur de ce jeune temple. M. Alphonse Poulin (David) obtint de nouveau le contrat de peinture pour la somme de \$900. L'enveloppe totale de ces réfections majeures se chiffra à \$2938.58. En même temps, les marguilliers firent édifier un hangar et une glacière pour les besoins du presbytère. L'année 1917 vit la construction d'un grand hangar sis non loin de la charnière en arrière de la sacristie. Celui-ci devait servir de lieu d'entreposage d'un corbillard.

La bibliothèque municipale se forma aussi en 1917. Un certain nombre de livres furent achetés grâce à une collecte

organisée par l'abbé Galarneau. Deux cents dollars furent rapidement recueillis à cette fin. Visant l'instruction de tout le monde, cette bibliothèque fut des plus actives. La lecture de quelques bons livres permettait à de nombreux paroissiens d'oublier les sévères combats d'Europe. L'abbé Galarneau s'attarda très souvent à reconforter moralement de nombreuses familles déchirées par l'inquiétude. Le soulagement qu'il procurait rassura ses nombreux fidèles jusqu'à la fin de ce désastreux conflit.

Afin d'agrémenter les offices divins, la fabrique acneta un orgue-harmonium au coût de \$500. Cet instrument fut doté d'un souffleur d'orgue en 1919. La vie communautaire filait bon train pendant ces années d'accalmie. Au printemps de 1921, un agent de la Couronne vint, à la demande expresse du révérend Galarneau, afin de vendre des terres dans les rangs II et III du canton Shenley. Une autre partie de St-Martin venait de prendre son essor. L'accroissement de la population augmentait la tâche de M. le curé. L'archevêché comprit cette situation et délégua un vicaire. Ainsi, en 1921, M. Philippe Nadeau venait prêter main-forte au curé Galarneau. À la même date, il fut décidé à l'assemblée des marguilliers de diviser le choix des futurs marguilliers en six arrondissements. L'étude d'un projet de rénovation du presbytère fut mise sur table. En 1922, ce projet permit la réfection complète du toit.



L'abbé Philippe Nadeau,
premier vicaire

Le deuxième étage fut divisé en chambres d'invités. Cette amélioration sollicita des déboursés de \$4550. La salle publique, sous l'autorisation des marguilliers, fut agrandie en 1923. Le conseil municipal paya cet agrandissement. Ces nombreuses réparations procurèrent quelques années de répit à la population de St-Martin. Le neuf décembre 1925, M. J.-Isaïe Galarneau nous quittait pour se diriger vers la paroisse de Beauport. Il laissait derrière lui d'infatigables années de travail assidu. Monsieur le maire Honoré Poulin sut lui témoigner toute la reconnaissance lors d'une longue adresse lue publiquement. En guise de souvenirs, un calice et une série de bréviaires lui furent présentés. Pendant onze ans et demi, il avait démontré beaucoup de zèle en faveur de l'agriculture. Son grand désir était de regrouper les fils de cultivateurs auprès de leur père. Il aurait aimé voir ces jeunes gens s'attacher au sol et les voir évoluer dans une saine moralité. Il avait une grande aversion pour les chantiers, répugnant ces endroits où le blasphème, l'abstention aux sacrements et l'absence au culte dominical régnaient en maître. Son intention avouée était d'unir ces gens dans une vie plus familiale centrée sur une plus grande économie. Lorsque M. Galarneau quitta St-Martin, ces objectifs étaient encore idéalistes. Il devait mourir en mars 1942.

L'abbé Apollinaire Allaire

En décembre 1925, un nouveau curé s'amenait, en la personne de M. Apollinaire Allaire. C'était un Beauceron pure laine, né à St-Elzéar en 1883. Ses parents s'établirent à



Notre presbytère
actuel. Photo
fournie par M.
Robert Bolduc)



L'abbé Apollinaire Allaire

St-Zacharie alors qu'il n'avait que 7 mois. Ordonné prêtre le 23 octobre 1910, il fut nommé professeur en versification au Grand Séminaire de Québec. Par la suite, il se retrouva vicaire à la Basilique de Québec et curé à St-Théophile. Animé d'un zèle ardent pour le progrès spirituel des âmes, il aimait l'esthétique du temple, la magnificence des offices religieux et l'éloquence souvent répétée des Pères prédicateurs. À cette fin, il insista pour que des retraites soient souvent prêchées. En plus de renouveler le chœur de chant, il fit remplacer l'ancien orgue par un orgue plus puissant et plus harmonieux. En 1926, l'extérieur de l'église fut repeint. Le gaz acétylène fit son apparition afin d'éclairer l'intérieur du temple. L'année 1927 marqua la construction d'une belle grange édifiée selon les plans du ministère de l'Agriculture. Elle remplaçait l'ancienne, devenue désuète. M. Tancrede Doyon fut mandaté pour ériger ce nouveau bâtiment. En cette même année, une société vint éclairer le village grâce à l'électricité. Les membres de la fabrique en profitèrent pour implanter cet éclairage nouveau à l'église et au presbytère. Le gaz acétylène dut en faire son deuil et plier bagage.

Épris d'un goût inné pour l'art musical, l'abbé Allaire songea en 1928 à réorganiser l'ambiance de notre saint lieu

par l'achat d'un nouvel orgue. Du haut de sa chaire, il soumit son idée à ses ouailles. Une souscription générale fut mise en branle. Des démarches furent entreprises auprès de Casavant et Frères, de St-Hyacinthe, dans le but de fabriquer cet instrument de musique aux proportions de notre jubé. La collecte fut généreuse. Bien qu'incomplète, la fabrique accepta de solder la différence. Le coût total était de \$5 225. Le vieil orgue-harmonium fut vendu à la fabrique de St-Gédéon pour \$500. À Pâques 1929, cet orgue splendide était béni et s'exécutait en grande pompe. Dirigée par M. le vicaire Jules Rancourt, la chorale suscita le ravissement par la beauté de son chant grégorien. Les principaux chantres étaient MM. Georges-O. Poulin, Émile Bégin, Martin Bégin, Jules Baillargeon, Évangéliste Couture et Paul-É. Baillargeon. Mlle Marguerite Poulin, ex-élève de M. Henri Gagnon, organiste à la cathédrale de Québec, accompagnait cette chorale en y allant de ses plus belles touches. De cette façon, tout était de nature à éveiller les sentiments de piété dans le cœur des fidèles. Ainsi, l'un des désirs les plus chers au bon curé Allaire s'accomplissait. Malheureusement, il ne vit jamais cette réalisation. Une tumeur cérébrale le força à quitter St-Martin en octobre 1928. Il s'en remit aux soins d'un spécialiste de l'hôpital St-Sacrement, à Québec. Malgré toute la science et l'attention de nombreux médecins, la maladie faisait son œuvre. Il fut transporté dans sa famille et il expira le trente novembre. C'est à St-Zacharie qu'il repose en paix. Cette lourde épreuve fut difficile à accepter pour les paroissiens, qui regrettaient notamment ses instructions à la fois brèves et riches en doctrine.

L'abbé Wilfrid Roy

Le onze février 1929, les cloches sonnaient à toutes volées pour saluer l'arrivée de l'abbé Wilfrid Roy. Paroissiens et enfants avaient pris place à l'avant de l'église. La réception, riche en enthousiasme, avait été planifiée grâce à l'esprit organisateur de M. le vicaire Rancourt. Les curés précédents avaient presque tout accompli. Le programme de rénovation



L'abbé Wilfrid Roy

initié par l'abbé Allaire fut terminé. L'intérieur de l'église fut lavé et repeint. M. Alphonse Poulin (David) se chargea à nouveau de cette besogne.

Au mois de septembre, survint le « crash » économique à la bourse de New York. Cet événement allait marquer le destin de nombreuses familles. Une disette économique s'implanta pour une décennie. Les activités de la fabrique s'en ressentirent à coup sûr. En 1930, l'assemblée des marguilliers resubdivisa les arrondissements d'élections. Il y en aurait 4 au lieu de 6. La dette de la fabrique passa de \$12 470, en 1930, à \$16 460, en 1934. L'abbé Napoléon Roy, vicaire, commençait à desservir la mission de St-René Goupil en 1934.

M. le curé Roy avait une préférence pour les œuvres de colonisation. Il fut l'âme de ce mouvement de défrichement qui poussa de nouveaux colons vers les terres riches. Celles-ci sont maintenant comprises dans la paroisse de St-René. Il contribua beaucoup à cette fondation par ses encouragements multiples.

Pendant ces moments difficiles, l'abbé Roy se montra d'un dévouement inlassable. Il accepta, malgré les déboires et les ennuis d'une telle situation, de se faire l'intermédiaire entre les

miséreux et le gouvernement. S'occupant activement d'éducation, il se plaisait à visiter fréquemment les écoles rurales. La classe des garçons du couvent reçut une attention particulière. Il exigeait de celle-ci un enseignement spécial basé sur l'agriculture. Principal artisan de l'agrandissement du couvent, il trouva des fonds pour y ajouter une annexe. Les jeunes filles du couvent purent ensuite prendre leurs premières leçons d'arts ménagers, s'habituer au rouet et risquer quelques tissages.

La fabrique avait en 1930 à diviser les arrondissements pour l'élection de marguilliers. Cette nouvelle restructuration ne semblait pas rapporter les dividendes espérés. C'est ainsi qu'en 1936 on procéda à une autre subdivision en trois arrondissements électoraux. Les marguilliers entreprenaient pour la première fois l'agrandissement du cimetière. Il était allongé de 42 pieds du côté est. Les travaux furent exécutés par corvées avec l'aide du chômage accordé par le conseil de la paroisse.

L'état de santé de l'abbé Roy s'était nettement détérioré depuis quelques mois. La maladie l'entraîna à quitter avec regret sa « bonne » paroisse de St-Martin vers la fin de 1936. Les abbés Camille Morissette et J.-Camille Faucher l'avaient successivement remplacé comme desservants. L'abbé Wilfrid Roy décédait en janvier 1938, à St-Georges, à l'âge de 61 ans.

L'abbé Édouard Bourret

Le 12 juin 1937, l'abbé Édouard Bourret prit la cure de St-Martin. Avec un zèle persévérant, il continua l'œuvre de ses prédécesseurs. Ce prêtre était né à St-Antoine de Tilly, le 13 septembre 1888. Peu de temps après sa naissance, ses parents allèrent habiter Thetford-Mines. M. Bourret fut ordonné prêtre le 21 mai 1916. Il fut vicaire à St-Joseph de Beauce jusqu'en 1929 alors qu'il fut nommé curé de Ste-Rose de Watford. Son mauvais état de santé le contraignit à prendre quelques années de repos, à la suite desquelles son Éminence le Cardinal Villeneuve le désignait curé de St-Martin. C'est sous son règne que des travaux importants



L'abbé Édouard Bourret (Photo fournie par M. Viateur Martin)

ont été exécutés aux immeubles de la fabrique. Soulignons, en 1937, l'élargissement du chemin national en face de la terre de la fabrique. L'année suivante, la peinture extérieure de l'église fut réalisée par M. Jean Ferland, de Ste-Marie. En 1939, des améliorations aux bâtiments agraires étaient réalisés de même que la construction d'un trottoir permanent en face des terrains de la fabrique. Vers 1941, les marguilliers parlèrent de construire une plus vaste salle publique. L'idée germante ne dépassa pas le stade des pourparlers.

En hommage de reconnaissance à Jésus Hostie pour les soixante années de vie paroissiale, un congrès eucharistique fut organisé en 1942, sous l'initiative de l'abbé Édouard Bourret. Il se déroula du 24 au 27 septembre. Cette fête survint au plus fort de la Deuxième Guerre mondiale. Acte de foi solennel vers un effort collectif pour une vie plus sainte, ce moment de paix intérieure se voulait une victoire sur les haines et les égoïsmes. Tous les mouvements paroissiaux collaborèrent à faire de ces jours un hommage agréable au grand Maître de l'Eucharistie. Toutes les paroisses de la Beauce furent invitées à assister à ces fêtes solennelles. Des arcs furent élevés aux trois entrées du village. La façade de l'église fut ornée et l'on dressa un reposoir extérieur. Messes

solennelles, heures d'adoration, séances d'étude et des prédications orchestrèrent ce congrès, dont le point d'achèvement avait été fixé au dimanche. Ce dimanche, jour du Seigneur, se voulait une journée d'apothéose au roi d'Amour. Malheureusement, une température médiocre empêcha le bon déroulement de cette journée. Des vents violents firent tomber les beaux arcs. Toutes les activités prévues au reposoir furent annulées et démenagées à l'intérieur de l'église. On dévoila quand même un monument commémoratif à l'emplacement de la première maison qui servit à la première messe. Malgré une fin imprévue, l'ensemble de ce congrès connut un immense succès.

En 1943, la route nationale fut redressée. Une partie de terrain en face de la terre de la fabrique fut donnée pour son élargissement. M. l'abbé Bourret fit poser des vitraux à l'intérieur des châssis de l'église. Le projet de salle publique était toujours l'ambition de M. Bourret. Il reçut l'accord des paroissiens pour un emprunt au mois de décembre 1945. Afin de trouver les sommes d'argent nécessaires, une série d'actions furent entreprises : souscriptions, soirées, bazars et vente de la coupe de bois de la terre de la fabrique. C'est en 1946 que commença la construction du centre paroissial. La population fit preuve de générosité en organisant de nombreuses corvées. Cette participation de masse diminua le coût total des travaux. Le montant de cette réalisation se chiffra à \$59 714.68. Il fut nécessaire de réemprunter de façon à terminer cette entreprise. La bénédiction de ce centre paroissial eut lieu le 16 septembre 1947. Une foule fort appréciable se rendit sur les lieux.

L'assemblée des paroissiens dut décider l'approbation pour la location d'une partie de terrain afin de permettre la construction d'un collège. L'accord fut affirmatif en juin 1948. La vie religieuse était des plus intenses après ces années d'accalmie qui suivaient le deuxième conflit mondial. 1950 fut déclaré l'année sainte. À St-Martin, la fabrique fit repeindre l'intérieur de l'église. Une couche de marbre fut posée sur les allées de l'église. La part de Dieu s'instaurait. Afin d'aider à l'entretien du centre paroissial, des films étaient présentés par la fabrique. Cette source de revenu ne connut pas le succès

LES TROIS ARCS DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE 1942



CÔTÉ SUD

(Photo fournie par M. Viateur Martin)



CÔTÉ NORD

CÔTÉ OUEST



LE REPOSOIR



(Photo fournie par M. André Poulin)

escompté. Les années suivantes furent consacrées à diminuer la dette réelle. Le curé Bourret n'accorda pas toute l'importance voulue à l'agriculture. En 1953, la grange fut vendue à l'encan et le vieux hangar fut démoli. À la place, un garage double fut érigé. La vieille fournaise qui réchauffait l'église depuis sa construction fut remplacée par une nouvelle, plus moderne. L'année 1954 marqua l'agrandissement du cimetière. Pour la deuxième fois de son histoire le cimetière fut allongé sur trois arpents par 38 pieds de largeur. L'ancienne charnière fut relocalisée. Un chemin d'été était verbalisé entre la sacristie et le cimetière. Une nouvelle croix s'érigeait à la place de l'ancienne en attendant l'érection du calvaire. Durant la même année, quelques mois plus tard, la partie arrière du cimetière fut agrandie de 175 pieds par 154 pieds. Comme il y avait une pente sur le terrain, il fut nécessaire de faire du remplissage. Des bénévoles, armés de camions, se mirent à la tâche. De nos jours, le cimetière est presque rempli à pleine capacité. L'assemblée de nos marguilliers aura sûrement à se pencher bientôt sur ce problème.

M. le curé Bourret était malade depuis quelque temps. L'archevêché jugea bon de lui accorder une retraite vers la fin de l'été 1954. Il retourna ainsi parmi ses concitoyens de Thetford-Mines. Il décéda subitement à sa résidence de la paroisse de St-Alphonse de Thetford-Mines, le 19 mai 1960. St-Martin allait garder un excellent souvenir de ce pasteur.

L'abbé Thomas-Philippe Cloutier

Le 24 octobre 1954, l'abbé Thomas-Philippe Cloutier prenait possession de la cure de St-Martin. Natif de St-Joseph de Beauce, il fut ordonné en 1926 et avait étudié en même temps que le docteur Raoul Poulin. Il fut d'abord nommé vicaire à Notre-Dame de Lévis. En plus d'être vicaire, il enseigna au Collège de Lévis. En 1934, il devint professeur de philosophie au couvent Jésus-Marie de Sillery. Dix ans plus tard, il était principal et aumônier à l'École Normale de Beauceville. L'abbé Cloutier obtint sa première cure en septembre 1948, à St-Jean-de-la-Lande. C'est avec beaucoup



L'abbé Thomas-Philippe Cloutier
(Photo fournie par
Mme Maurice Fortin à Napoléon)

d'enthousiasme que les paroissiens de St-Martin l'accueillaient six ans plus tard. Sa venue fut soulignée par la présence de quelque vingt-six prêtres de la région. Une immense foule s'était rassemblée à l'église. La première préoccupation de l'abbé Cloutier fut de diminuer la dette de la fabrique. Il était là, en 1955, lorsque la route nationale fut redressée en face de l'église et du presbytère. L'extérieur de l'église, de la sacristie et du presbytère fut rafraîchi par un recouvrement de peinture de couleur aluminium. La Cie Thivierge et Frères de Ste-Marie reçut le contrat de peinture en 1956. Pendant la même année, quelques terrains entourant le cimetière furent vendus. Les murs et la voûte de l'église reçurent une isolation de laine minérale. Un terrain fut vendu en 1959 à la commission scolaire de St-Martin en prévision de la construction d'une école centrale. Des haut-parleurs étaient installés à l'église durant la même année. L'année suivante, 1960, fut

marquée par la fermeture de la salle publique. Elle fonctionnait depuis 69 ans. Cependant, la maison du sacristain demeurait ouverte. Le centre paroissial devint le lieu de réunion de plusieurs organismes. Pendant l'année 1961, on construisit une nouvelle charnière. En 1962, des améliorations étaient apportées aux biens de la fabrique : un recouvrement en asphalte autour de l'église et dans le chemin du cimetière, le rembourrage des agenouilloirs et la peinture de tous les planchers de l'église. La fabrique procéda à la vente de la maison du sacristain en 1964. M. Guy Bégin en devint le propriétaire. L'organisation des Loisirs de St-Martin de Beauce Inc. acheta un terrain de 13½ arpents par 3 arpents de largeur. De nouveau en 1965, l'extérieur de l'église fut repeint. Les appareils de projection de films devenaient la propriété des Films Rex. Les marguilliers firent réparer le solage de la sacristie.

Une réforme modifiait la loi des Fabriques. La fabrique de la paroisse de St-Martin devint le nom officiel de cette organisation qui gérait les biens se rapportant à notre église. Le changement le plus important se situa au niveau des élections de marguilliers. À partir de cette date, six marguilliers, au lieu de trois, verront à la bonne marche de la fabrique. Chacun d'entre eux est nommé pour une période de trois ans. Deux marguilliers seront remplacés annuellement. Quelques réparations mineures étaient apportées au presbytère. Au cours de l'année 1966, l'abbé Cloutier plus souvent malade qu'à son tour, vit son état de santé s'aggraver. Il dut être hospitalisé au cours de l'automne. Il demeura au-delà d'un mois à l'hôpital avant de retourner au presbytère. Physiquement souffrant, il gardait une force morale remarquable. Les anges venaient cueillir son âme le 13 janvier 1967. La consternation s'abattit dans chaque foyer. La présence de ce grand pasteur a particulièrement marqué la vie de la communauté chrétienne de St-Martin. Dès son arrivée, l'abbé Cloutier sut obtenir le respect de chacun. Cet homme simple savait dialoguer, prodiguer de sages conseils. Très diplomate, il avait le don de solliciter les aumônes de ses fidèles paroissiens.

L'abbé Amédée Busque

Le 17 février 1967, un nouveau curé aménageait dans notre paroisse. Il s'agissait de l'abbé Amédée Busque, né à Beauceville en 1909. L'abbé Busque poursuivit ses études classiques au Séminaire de St-Victor. Ordonné prêtre le 26 mai 1945, sa vocation, bien que tardive, lui permit d'acquérir une plus grande sagesse. L'archevêché le nomma vicaire à St-Magloire pour une période de trois ans. Il se retrouva par la suite vicaire de la paroisse d'Armagh pour un autre terme de trois ans. De 1951 à 1956, il exerça son vicariat à Black-Lake. Plus tard, il revint au bercail. Il seconda le curé de Beauceville pendant neuf ans. Il travailla à cet endroit en collaboration avec l'abbé Joseph Lapierre, qui devint vicaire de St-Martin au cours des années 1970. L'archevêché de Québec lui confia la cure de la paroisse de St-Luc. Après y avoir exercé pendant deux ans son apostolat, on le destina à remplir le même poste dans notre localité.



L'abbé Amédée Bus-
que

Lors de son passage, l'abbé Busque a vu avec soin à l'entretien et à la maintenance des biens de la fabrique. Il fit changer en 1967 l'horaire des messes. L'heure des messes était alors la suivante : 7:30, 9:30 et 11:15.

La voûte de l'église fut isolée en 1968. Dans cette même année, il fit aménager deux confessionnaux à l'arrière de l'église. C'est durant ces quelques années qu'un projet de construction d'un foyer germa dans la tête de plusieurs personnes. Un organisme fut créé, soit la Corporation du foyer de St-Martin Inc. L'assemblée des marguilliers aida cet organisme en procédant à l'échange de certains terrains. Cette assemblée fit même le don d'un terrain sis près de la rivière. Après bien des pourparlers auprès des autorités gouvernementales, des divergences politiques s'immiscèrent. Ce projet, quoique bien parti, fit boule de neige. Cet échec mit fin aux espoirs d'obtenir un jour une maison de retraite pour nos valeureuses personnes âgées.

La fabrique remplaça l'ancienne croix de bois du cimetière par l'érection d'une croix en granit fabriquée par M. François Théberge de St-Samuel. En 1970, la restauration intérieure de l'église fut entreprise. Simultanément, le toit de l'église et de la sacristie ainsi que les cloches furent rafraîchis. Le coût total de tous ces travaux s'éleva à \$26 997.18. Cette somme représenta plus que le montant initial de construction en 1902. Depuis quelques années, le perron en ciment de l'église devenait vétuste. En 1971, les marguilliers décidèrent de le rénover. Cette réfection devait être insuffisante. Suite aux recommandations de Vatican II, la messe se chantait depuis quelques années en français et face au peuple. Durant cette année 1971, la fabrique acheta un nouvel autel de même qu'un nouvel ambon. L'année 1972 marqua l'électrification des cloches. Ce modernisme fut octroyé à Léo Gaudreau et Fils Inc. de Charny.

Bien que nouvellement réparé depuis deux ans, le perron en ciment devenait inadéquat pour la sécurité de la population. Il fut donc décidé de démolir l'ancien perron de ciment et de le remplacer par un nouveau perron muni de marches

d'acier. L'ancien perron recouvrait toute la superficie de la façade de l'église. La construction du nouveau perron fut d'une étendue plus modeste. Seulement trois escaliers furent bâtis. Le contrat de réfection fut donné à M. Benoit Gosselin. En cette même année, les marguilliers décidèrent de vendre la terre de la fabrique au conseil municipal. L'année 1975 fut consacrée à réparer l'accord et la résonnance des orgues par M. Marcel Bertrand. En 1978, la fabrique céda le terrain qu'elle possédait à la Caisse Populaire. Une rampe d'accès pour les handicapés fut installée près du perron de la sacristie en 1979.

Le presbytère devenait délabré. Depuis plusieurs années, on n'y a apporté aucune réparation majeure. Des appartements étaient très détériorés. Le bureau, la cuisine, la chambre de M. le curé et la chambre de la ménagère étaient les endroits les plus désuets. Cette situation fait partie des discussions depuis janvier 1980. Pressentant une retraite, M. le curé Busque ne voulait point endetter la fabrique sur ce point. La discussion sur cette éventuelle réparation continua d'alimenter les assemblées de marguilliers. En mai 1980, l'archevêché accorda la permission au curé Busque de prendre une retraite bien méritée. Il nous quitta le 24 mai. Cet homme humble ne voulut point recevoir de fête d'adieu sous le signe de démonstrations à large déploiement. Après avoir chanté sa dernière messe parmi nous, les gens en profitèrent pour lui rendre un témoignage de remerciement en lui donnant la main. Il reçut en guise de souvenirs une plaque et un téléviseur. Aujourd'hui, l'abbé Busque demeure à l'Aube Nouvelle, à St-Victor. Nous lui souhaitons une retraite remplie de bonheur.

L'abbé Conrad Gagnon

L'abbé Gagnon est le douzième curé de St-Martin. Presque cent ans après l'arrivée du premier prêtre résidant, l'archevêché de Québec le déléguait afin de prendre en main la destinée de notre paroisse. Natif de St-Côme de Kennebec, il vit le jour en 1918. Premier curé issu de la paroisse de cette



L'abbé Conrad
Gagnon

localité, il a été ordonné le 26 juin 1949. Il fut d'abord vicaire à St-Ludger pendant cinq ans. Par la suite, il se retrouva à St-Prosper au même titre et pour la même durée. En 1959, il entreprit un séjour de dix ans à Vallée-Jonction. Pendant toutes ces années, il cumula trois fonctions. Il fut aumônier au pensionnat Enfant-Jésus et occupa la même tâche à la polyvalente Veilleux de St-Joseph. De 1965 à 1969, on le retrouvait vicaire à Vallée-Jonction. Lac Drolet l'accueillait ensuite comme curé. Très satisfait de son apostolat, l'archevêché le garda onze ans à cet endroit. Suite au départ de l'abbé Busque, les dirigeants du diocèse le nommèrent curé de notre municipalité. En plus de s'occuper de notre paroisse, l'abbé Gagnon doit desservir la localité de St-René.

L'intronisation de M. le curé Gagnon se fit le 12 juin 1980. Pas moins de quinze prêtres étaient présents, entourés de nombreux paroissiens. Après avoir entendu sa première messe, les gens se dirigèrent au centre paroissial, pour souhaiter la

bienvenue à l'abbé Gagnon. Un léger goûter fut servi. Sans perdre une minute, M. le curé évalua la situation matérielle des édifices de la fabrique. Il se rendit vite compte de l'état pitoyable du presbytère. Il s'aperçut aussi que les revenus issus des diverses quêtes étaient insuffisants. Il profita alors des prônes pour en glisser un mot à la population. Notre curé évoqua aussi différents projets de réfection. Sa principale préoccupation pivotait autour de la réparation du presbytère. Les marguilliers acceptèrent l'amélioration de quelques pièces du presbytère, la construction d'un garage et le posage d'un nouveau système de chauffage au presbytère. Le contrat de plomberie et de chauffage fut accordé à Poulin et Lacroix, de St-Georges. Le reste de la soumission a été donné à M. Roland Blais de St-Martin. Le total de ces dépenses s'éleva à \$59 618.24. L'abbé Conrad Gagnon se fit l'instigateur de plusieurs autres réalisations. Il effectua un remaniement de l'horaire des messes. À l'avenir, il n'y aura que deux messes le dimanche, soit à 9:00 et à 11:00 heures. Il suggéra en plus aux marguilliers d'acheter un miméographe pour l'impression du bulletin paroissial. Il proposa de placer un petit orgue dans la nef. Afin de défrayer toutes ces dépenses, une souscription populaire se déroula du 23 au 30 novembre 1980. La majorité des gens se montrèrent généreux, bien que certains semblaient réticents à l'égard de ces améliorations si rapides. Afin d'aider aux offices divins, on procéda à l'achat d'un écran translucide. Bien d'autres projets furent délaissés. L'année 1980 fut une année de réveil, amorcée par la venue de l'abbé Gagnon. En 1981, la fabrique se porta acquéreur d'un petit orgue au montant de \$3 500. Le bout de la sacristie fut repeint. Une bonne partie de la cour de l'église reçut un recouvrement en asphalte. La remise à neuf de quelques biens de la fabrique était nécessaire et urgente. De nombreuses transformations restent à faire. Elles seront possibles grâce au dynamisme de M. le curé qui, fidèlement aidé par les marguilliers, verra à combler les carences au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Secondés par l'amour divin, les paroissiens sauront épauler les entreprises raisonnées de leur fabrique.

Œuvrant pour le plus grand bien de notre population, nos curés ont su, depuis cent ans, diffuser la bonne parole divine. Leur travail incessant fut une source de motivation afin de vaincre les nombreuses épreuves qui ont sillonné le chemin de la vie de bien des gens.

Nos vicaires

En 1920, la population de St-Martin s'élevait à 1812 âmes réparties sur 330 familles. La tâche de M. le curé Galarneau devenait de plus en plus ardue. Dans cette même année, on baptisa 87 enfants. L'autorité diocésaine jugea nécessaire l'assistance d'un vicaire. M. l'abbé Philippe Nadeau fut nommé à cette fonction en 1921. Depuis plusieurs vicaires se sont succédé. Ce sont :

M. l'abbé	Philippe Nadeau	1921-1925
" "	Georges-A. Gagnon	1926-1927
" "	Jules Rancourt	1927-1929
" "	Fernand Bérubé	1929-1931
" "	Léo Roberge	1931-1934
" "	Napoléon Roy	1934-1936
" "	Lorenzo Veilleux	1935
" "	Camille Morissette	1935-1936
" "	Camille Faucher	1936-1937
" "	Armand Germain	1936-1938
" "	Rosaire Giguère	1937-1938
" "	Raymond Lagueux	1938-1940
" "	Léo Dubord	1940-1949
" "	Jacques Langlois	1949
" "	Robert Lepire	1949-1953
" "	Maurice Beauchemin	1953-1960
" "	Victorien Faucher	1960-1968
" "	Jacques Veilleux	1968-1969
" "	Benoît Poulin	1969-1970
" "	Roland Godin	1970
" "	Joseph Lapierre	1970-...

MM. les abbés Napoléon Roy et Rosaire Giguère furent tous deux desservants de la mission de St-René, avant son érection en paroisse indépendante. MM. les abbés Camille Morissette et Camille Faucher furent nommés desservants de la paroisse pendant la maladie de M. le curé Wilfrid Roy.

Vocations sacerdotales

De son jardin fleuri d'enfants la communauté de St-Martin vit éclore quelques vocations sacerdotales.

L'abbé Joseph Fortin

La première vocation fut sans doute la plus digne d'intérêt aux yeux de la population. Pour l'évoquer, reportons-nous au 21 mars 1915.

L'abbé Joseph Fortin était alors ordonné à la prêtrise par son Éminence le Cardinal Bégin. Voici ce qu'on pouvait lire à ce sujet dans « l'Action Catholique » :

« Son Éminence arriva la veille à St-Georges par le chemin de fer. Après avoir dîné chez M. le curé Dionne, il se rendait à l'église de St-Martin. C'est là que toute la paroisse était venue le saluer. Une fois descendu de voiture, il adressa quelques mots à la foule réunie devant le presbytère. Le lendemain matin, dimanche, la cérémonie commença à neuf heures par la procession solennelle. MM. les abbés François de Borgia Boutin de St-Évariste, Amédée Dionne de St-Georges et J. Galarneau de Charlesbourg agissaient respectivement comme archiprêtre, diacre et sous-diacre d'honneur. MM. les abbés A. Lessard de St-Gédéon et V. Germain de Québec agissaient, tant qu'à eux, comme diacre et sous-diacre d'office. Les cérémonies étaient dirigées par l'abbé Alphonse Gagnon.

Au chœur se trouvaient MM. les abbés Isaïe Galarneau, curé de St-Martin, M. G. Lemieux, curé de St-Honoré de Shenley et Alexandre Lafrance, curé du Sacré-Cœur de Jésus. À titre d'ancien curé du nouveau prêtre, ce dernier avait été invité à faire le sermon de circonstance.

L'heureuse et nombreuse famille du nouveau prêtre avait pris place au bas chœur. Elle se composait de M. et Mme André Fortin, père et mère, M. David Toulouse, M. et Mme Pierre Fortin, grands-parents, M. et Mme Napoléon Vallée, M. et Mme Archelas Fortin, MM. Arthur, Auguste, David et André Fortin, Mlles Marie-Louise, Éva-Rose, Hélène et Thérèse Fortin, tous frères et sœurs.

Au prône, M. le curé a remercié en termes choisis son Éminence d'être venue élever à la sublime dignité de la prêtrise, un jeune lévite, le premier que la paroisse de St-Martin donne à l'Église.

Après la messe, M. le maire Joseph Baillargeon a lu, au nom de la paroisse qu'il représente, une belle adresse dont voici quelques passages: "Les paroissiens de St-Martin sont particulièrement privilégiés d'avoir le bonheur de vous posséder au milieu d'eux, Éminence. Aussi, profitent-ils de votre passage pour vous offrir leurs hommages et vous remercier de la faveur que vous leur faites en les visitant. En venant au milieu de nous, élever à la dignité du sacerdoce un enfant de notre paroisse, vous nous faites à tous un honneur dont nous apprécions hautement le mérite. À l'issue de cette solennelle et impressionnante cérémonie, permettez-nous d'offrir à votre Éminence l'hommage de notre filiale vénération. Notre désir est que cette cérémonie imprègne dans l'âme de chacun de nous, l'ambition d'une vie plus chrétienne et plus attachée que jamais, à votre personne sacrée. Daignez, Éminence, agréer le témoignage de notre gratitude et l'assurance que nous garderons longtemps le souvenir de ce jour mémorable. Nous implorons pour nos familles votre sainte bénédiction".

Le chœur de l'orgue, sous l'habile direction de M. Pierre Pépin, organiste, s'est acquitté honorablement de sa tâche. Durant la procession d'entrée, M. Joseph Pépin a chanté: "Célébrons le Seigneur". Pendant la vêtue du Pontife, à la sortie, ainsi qu'au salut du St-Sacrement dans l'après-midi, le chœur des élèves du couvent, sous la direction des religieuses, a chanté de beaux cantiques de circonstances.

Dans l'après-midi, M. l'abbé Fortin chantait les Vêpres en présence de son Éminence le Cardinal, qui assistait au prône. D'autres prêtres, empêchés par leur ministère de se rendre plus tôt, sont venus se joindre à la fête dans l'après-midi. C'étaient MM. les abbés Soucy, curé de St-Ludger, et Beudet, vicaire de St-Honoré de Shenley. Inutile de dire que des fidèles des paroisses environnantes sont venus en grand nombre pour être témoins d'une aussi belle et aussi impressionnante ordination.

Le lendemain, M. l'abbé Fortin célébrait sa première messe. Il était assisté de M. l'abbé Lafrance, curé du Sacré-Cœur de Jésus. Le sermon, donné par M. l'abbé Galarneau, curé de la paroisse, traitait de la vocation religieuse, définissait ce qu'elle est et comment on doit y correspondre. Toute la famille du nouveau prêtre et un grand nombre de paroissiens ont tenu à assister à cette fête mémorable à laquelle toute la paroisse prend sa part de bonheur et de reconnaissance. Des souhaits de long et fructueux ministère furent adressés au nouveau prêtre. »



L'ordination de l'abbé Fortin (Photo fournie par M. Jacques Maheux)



L'abbé Joseph Fortin, premier
prêtre originaire de St-Martin

Pendant son sacerdoce, l'abbé Fortin fut d'abord vicaire à St-Georges de 1915 à 1921. Par la suite, l'archevêché le nomma responsable de la promotion du journal « l'Action Catholique ». Il s'occupa à cette tâche pendant vingt-six ans. En 1947, il revient en Beauce afin d'aider à la construction du petit Séminaire de St-Georges. Il enseigna pendant de nombreuses années à cette institution. Il se dévoua corps et âme à ces deux œuvres, pour décéder le 29 mai 1968, à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Le chanoine Horace Labrecque

Né le 8 décembre 1892, il était l'enfant de M. Joseph Labrecque et de dame Victorine Lamontagne. En 1904, ses parents déménageaient à St-Camille de Bellechasse. À l'âge de 13 ans, il entrait sur le marché du travail comme bûcheron. À 20 ans, il entreprenait ses études classiques au Séminaire de St-Victor. En 1919, il fréquentait le Grand Séminaire de Québec. Le 24 février 1923, il était ordonné prêtre à la chapelle du Séminaire de Québec par le Cardinal Bégin. Il était d'abord nommé vicaire de la municipalité de St-Côme de 1923 à 1926. Pendant un an, il fut aumônier à l'école St-Jean Bosco. Sa première cure se fit à St-Alfred de 1926 à 1928. Il déménagea à St-Philibert et y demeura de 1928 à 1932 pour y accomplir le même travail. De 1932 à 1941, la paroisse de Ste-Sabine le recevait comme curé. De 1941 à 1954, ce fut au tour de la localité de St-Prosper de le compter parmi les siens. Il termina sa brillante carrière à la cure de St-Gervais de Bellechasse. Durant cette période, il était investi chanoine honoraire le 24 juillet 1959. Il décédait le 14 novembre 1965.

Le Père Augustin Grondin, s.s.s.

Le père Grondin vit le jour le 18 janvier 1910. Fils de M. Josaphat Grondin et de dame Elmina Paradis, il terminait ses études théologiques en 1929. Il entreprit alors un doctorat en théologie qu'il termina en 1936. Il était ordonné le 7 mars 1936 à Rome. De 1936 à 1952, il fut promoteur d'œuvres eucharistiques. Il se spécialisa dans la préparation des congrès eucharistiques et fut l'un des artisans de celui de St-Martin, en 1942. À partir de 1952, il se dévoua comme missionnaire. Il vécut à Maracaibo, Venezuela, jusqu'en 1960. De 1960 à 1977, son port d'attache fut Lima au Pérou. La maladie le força à revenir à la maison mère des Pères du St-Sacrement, à Québec, en 1977. Après une brève retraite, il décédait le 20 février 1978.

Le chanoine Jean-Paul Poulin

Rejeton de M. Édouard-É. Poulin, il fut l'une des nombreuses vocations religieuses de cette respectable famille. Sa mère, Élia Maheux, lui donna naissance le 25 août 1911. Il fut ordonné prêtre le 27 juin 1937, au Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier. Il enseigna de 1937 à 1965 au même endroit. Au cours de ces années, il occupa la charge de supérieur de ce séminaire. Il fut sacré chanoine en 1959. En 1965, il devint curé de Val-Barrette. Trois ans plus tard, il remplissait la même fonction à Gracefield. De 1971 à 1976, il desservait les paroisses de Nomingue et de Bellerive-sur-le-Lac. Les quatre années suivantes furent consacrées à la cure de l'Ascension. En 1980, il se retira à l'évêché de Mont-Laurier. Il nous quittait pour un monde meilleur le 12 septembre 1981.

Le Père Henri-Louis Grondin, m.s.c.

Fils de M. et Mme Josaphat Grondin, né le 23 mai 1919, il fut ordonné le 16 juin 1938, à Watertown, dans l'État de New York. Il enseigna à cet endroit jusqu'en 1942. Il revenait à Québec, par la suite, pour enseigner de nouveau pendant trois ans. De 1945 à 1951, il consacra son temps au noviciat de

Ste-Clothilde, dans le comté de Nicolet. Il se joignit à l'administration provinciale, à la maison mère des Pères du Sacré-Cœur, à Québec, durant six années. En 1957, il retournait enseigner à Watertown. De 1960 à 1963, il fut directeur des étudiants à Sillery. L'année suivante, il s'occupa du service de la chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur à Québec. Il devint aumônier des religieuses de Beauport pendant une autre année. De 1965 à 1969, il accomplit le même travail à Ville Lasalle. Il s'intéressa aux marins immigrants au port de Québec jusqu'en 1971. Il passa un an dans le Rhode Island. En 1972, il était de nouveau responsable de la chapelle des Pères du Sacré-Cœur à Québec. Depuis 1974, il est aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne, à Dolbeau.

L'abbé Robert Mathieu

Enfant de M. et Mme Joseph Mathieu, il voyait le jour à St-Martin, le 23 mai 1910. La famille Mathieu déménagea à St-Gédéon alors qu'il n'était âgé que d'un an. Il entra chez les Pères du Sacré-Cœur, où il fut ordonné le 16 juin 1938. Il reçut l'ordination au même endroit et la même journée que le Père Henri-Louis Grondin. Après la réception du sacrement de l'Ordre, il enseigna à Beauport pendant six ans. Par la suite, il s'occupa de la prédication à la chapelle du Sacré-Cœur à Québec. Il délaissait les Pères du Sacré-Cœur en 1952 pour devenir prêtre séculier. Il réalisa l'un de ses rêves en obtenant la cure de nombreuses paroisses dans le diocèse de Bathurst, au Nouveau-Brunswick. Parmi ces différentes paroisses, il passa quelque temps à Ste-Rose. En 1977, la maladie l'obligea à prendre une retraite anticipée. Le Seigneur le rappela auprès de lui le 28 août 1981.

Le Père Ernest Poulin, m.s.c.

Né à St-Martin, le 4 novembre 1914, il est le fils de M. Joseph Poulin à Louis et de dame Marie Champagne. Il fit ses études chez les Pères du Sacré-Cœur. Il était ordonné à Québec le 23 juin 1940. Il professa la philosophie à Waterloo pendant deux ans. Il remplit une tâche connexe durant trois

autres années à Watertown, dans l'État de New York. Il devint prédicateur de retraite à Québec en 1945. Deux ans plus tard, il se retrouvait économe au juvénat de Beauport. Il fut supérieur de l'école apostolique de Waterloo en 1950. Il occupa la même fonction à Beauport jusqu'en 1957. À partir de ce moment, il entreprit une carrière de missionnaire en République Dominicaine. Il y demeura pendant quatorze ans. Il cumula la même responsabilité au Pérou pendant deux ans. De 1974 à 1978, il retournait en République Dominicaine. Depuis son retour, il est procureur des missions en République Dominicaine, à la maison mère de Beauport.

L'abbé Laurent Poulin

Fils de M. Joseph Odilon Poulin (dit Bébé à Charlie) et d'Adèle Pépin, il voyait le jour le 8 janvier 1924. Suite au décès précipité de sa mère, il quittait St-Martin à l'âge de trois ans. Après ses études très fructueuses, il était admis à la prêtrise le 21 juin 1948, en l'église Notre-Dame de la Paix de Québec. Il consacra toute sa vie à l'enseignement, au Séminaire de St-Georges de Beauce. Il y est entré lors de la première année d'ouverture de cet édifice à caractère éducationnel. Il est aussi un excellent ébéniste.

L'abbé Georges-Henri Poulin

Il fut le second fils de M. Édouard-É. Poulin à recevoir le sacrement de l'Ordre. Né le 6 mai 1920, il fut ordonné le 11 juin 1949 à la cathédrale de Montréal. Le lendemain, il célébra sa première messe à St-Martin au même moment que son père décédait. Parmi les fonctions qu'il a remplies, il serait bon de rappeler qu'il fut vicaire à la paroisse Notre-Dame, de 1949 à 1952. Il exerça le même rôle à la paroisse de St-Louis de France, de 1952 à 1961. Le Père Poulin consacra une bonne partie de sa vie à la délinquance juvénile. Jusqu'en 1980, il fut tour à tour aumônier au Mont St-Antoine et au centre Berthelet. Il est présentement vicaire à la paroisse de St-Jacques, à Montréal.

L'abbé Fernand Cliche

Il naissait à St-Martin, le 22 mai 1925, du mariage de M. Alphonse Cliche et de dame Rosalie Bisson. Il fit ses études primaires à St-Martin, ses études commerciales au Collège de Beauceville, ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Ordonné le 19 mai 1951, il enseigna au Séminaire de St-Georges pendant quinze ans. Après ce stage d'enseignement, il retourna aux études en Belgique et à l'Université de Montréal. De 1968 à 1971, il travailla à l'Office de l'éducation chrétienne au diocèse de Québec. Il fut nommé à la cure de la paroisse de St-Paul Apôtre de Québec en 1972. Il y demeura pendant huit ans. Depuis le 2 août 1980, il est curé de la paroisse de St-Joseph de Beauce.

L'abbé Bertrand Pomerleau

Le 12 mai 1926, Mme Marie-Louis Champagne, épouse de M. Albert Pomerleau, donnait naissance à un fils. L'enfant grandit et entreprit de longues études qui le menèrent jusqu'à son ordination, le 30 mai 1953, à la cathédrale de Montréal. Peu après son ordination, il devenait vicaire dans la paroisse de Ste-Catherine de Montréal. En 1958, il était muté à la paroisse de St-Pierre Claver. Quinze ans plus tard, soit en 1973, il obtint la cure de Notre-Dame Auxiliatrice de Verdun. Depuis 1975, il est vicaire de St-Vincent de Marie, à Montréal Nord.

L'abbé Julien Carrier

Enfant de M. Henri Carrier et de dame Marie-Anne Poulin, il s'éveillait à la vie le 20 octobre 1932. Mgr Lionel Audet procédait à son ordination le 31 mai 1959, dans sa paroisse natale. Il fut d'abord vicaire dans différentes localités. Il demeura un an à la paroisse de St-Esprit de Québec, deux ans à St-Antoine de Pontbriand et quatre ans à St-Maurice de Thetford. Il devint enseignant en 1966 au collège St-Laurent de Ste-Foy. Il y professa le français et la catéchèse pendant cinq ans. Il fit un autre stage de cinq ans au collège Méricy de

Sillery. En 1976, il passa un an à la régionale de Chauveau. Il est, depuis ce temps, animateur en pastorale à la régionale de Tilly.

L'abbé Louis-Hébert Quirion

Le 8 juin 1932, M. Charles Quirion vit sa progéniture augmenter lorsque dame Florence Veilleux mit au monde un fils. Doué dans le domaine scolaire, il poursuivit ses études jusqu'au jour de son ordination à St-Boniface, Manitoba, le 11 juin 1960. Afin de parfaire sa formation, il travailla trois ans et demi dans le diocèse de Grouard au nord de l'Alberta. Il était nommé vicaire dans une paroisse de Québec en 1964. Trois ans plus tard, il remplissait la même tâche à St-Raymond de Portneuf. En 1972, il était transféré à l'église St-François-Xavier de ville Duberger. Depuis 1977, il est vicaire dans la paroisse Ste-Jeanne de Pont-Rouge.

L'abbé Camille Garneau

Membre de la famille de M. Edmond Garneau et de dame Andréa Paré, il naquit le 24 mars 1938. Il fut ordonné à la prêtrise le 27 juin 1964, à St-Martin. Il passa quelques mois comme vicaire à St-Georges est. L'évêché le nomma ensuite vicaire dans la paroisse de St-Thomas d'Aquin. Six ans plus tard, il accomplissait le même travail dans la paroisse de St-Louis de France. Il retourna aux études en 1975. Il obtint une maîtrise en théologie pastorale à l'Université Laval. Depuis cette réussite, il est animateur en catéchèse au collège des Frères du Sacré-Cœur de l'Ancienne-Lorette.

L'abbé Simon Couillard

Né à St-Martin, le 5 juin 1948, il est le fils aîné de M. Normand Couillard et de dame Marie-Lourdes Caron. Il fut ordonné le 18 juin 1977, à Montréal. Depuis son ordination, il cumule les fonctions de vicaire dans la paroisse de St-Conrad de Montréal en plus d'être animateur en pastorale à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

L'abbé Rémi Poulin

Enfant de la famille de M. Armand Poulin à Albert et de dame Alice Dulac, il vit le jour le 15 janvier 1940. Appelé tardivement, il était ordonné le premier juillet 1979, à St-Georges de Beauce, par Mgr Jean-Paul Labrie. Il est animateur en pastorale au couvent et à la polyvalente de St-Raymond de Portneuf ainsi qu'au Collège de Pont-Rouge.

La paroisse de St-Martin est très heureuse de compter un aussi grand nombre de ses enfants au sein de la vocation sacerdotale. Leur travail rend hommage à la terre qui les a vus naître. Nous souhaitons, pour les années à venir, que St-Martin donne encore à l'Église de nombreux prêtres...

Vocations religieuses

Notre paroisse fut aussi le berceau de nombreuses personnes qui consacrèrent leur vie à la propagation de l'Évangile. Voici les noms de ceux et celles qui se sont destinés à une vocation religieuse :

Religieux

Frères des Écoles Chrétiennes :

- Fr. Martin, décédé (Adrien Pomerleau, fils d'Onésime)
- Fr. Rosaire, décédé (Armand Pépin, fils de Joseph à Vital)

Frères Maristes :

- Fr. Robert, décédé (Alphonse Roy, fils de Léger)

Frères Jésuites :

- Fr. Jean-Rock Busque (fils de Cléophas)

Oblats de Marie-Immaculée :

- Fr. Barthélemy (Barthélemy Carrier, fils de Barthélemy)

Frères de l'Instruction Chrétienne:

- Fr. Léopold (Fernand Doyon, fils de Tancrede)

Religieuses*Sœurs de la Charité de St-Louis:*

- Sr Louis-Ernest (Cécile Loubier, fille d'Ernest)
- Sr Françoise-Thérèse (Noëlla Loubier, fille d'Ernest)
- Sr Adalbert-Marie, décédée (Bernadette Fortin, fille d'Adalbert)
- Sr Thérèse d'Alençon (Rose-Annette Pépin, fille de David)
- Sr Fulbert-Marie, décédée (Françoise Garneau, fille de Fulbert)
- Sr Raphaëlla de Jésus, décédée (Léa Poulin, fille de Napoléon)
- Sr Rose-Imelda (Blaisia Blais, fille de François)
- Sr Ste-Rita (Rose-Annette Blais, fille de Onésime)
- Sr Imelda de l'Enfant-Jésus (Thérèse Loubier, fille de Ernest)
- Sr Claire du St-Sacrement (Françoise Fortin, fille de Adalbert)
- Sr Éliisa-Marie (Sophie Veilleux, fille de Joseph)
- Sr Gabrielle de l'Eucharistie (Gabrielle Quirion, fille de Alexandre à Jean)
- Sr Paul-Arthur, décédée (Madeleine Pépin, fille de Gédéon)
- Sr Lucina de Jésus (Rose-Alma Toulouse, fille de Alexandre)
- Sr Joseph de la Croix (Irène Poulin, fille de Joseph à Israël)
- Sr Céline (Céline Poulin, fille de Joseph à Philippe)
- Sr Annette (Annette Poulin, fille de Joseph à Philippe)
- Sr Louise (Louise Fortin, fille de Camille)
- Sr Lucille, décédée (Lucille Blais, fille de Ernest)
- Sr Gemma (Gemma Blais, fille de Ernest)

Sœurs du Bon Pasteur:

- Sr Marie-Édouard (Simone Poulin, fille de Édouard à Éphrem)
- Sr Saint-Isaïe (Orpha Pépin, fille de David)

- Sr Thérèse du Rosaire, décédée (Simone Pépin, fille de David)
- Sr St-Gilbert (Marie-Ange Pépin, fille de David)
- Sr Ste-Aline de Jésus (Aline Pépin, fille de David)

Sœurs de la Charité de Québec :

- Sr Élizabeth de la Trinité (Lucienne Maheux, fille de Siméon)
- Sr Madeleine de Béthanie (Madeleine Rodrigue, fille de Ernest)
- Sr Saint-Paulin, décédée (Marie Poulin, fille de Joseph à Hilaire)
- Sr Saint-Mathias (Émilienne Carrier, fille de Philippe)
- Sr Marie-Salomé (Simone Bolduc, fille de Wellie)
- Sr Émeria (Adélie Audet, fille de Archelas)
- Sr Saint-René (Candide Poulin, fille de Arthur)
- Sr Françoise (Françoise Poulin, fille de Alfred à Damase)
- Sr Jeanne d'Arc (Jeanne d'Arc Quirion, fille de Charles)
- Sr Rose-Anne (Rose-Anna Quirion, fille de Joseph à Jean à Isidore)
- Sr Ste-Catherine (Irène Quirion, fille de André)
- Sr Edwidge (Edwidge Quirion, fille de André)

Sœurs Ste-Jeanne d'Arc :

- Sr Édouard du Sacré-Cœur (Monique Demers, fille de Napoléon)
- Sr Maria (Yvette Demers, fille de Napoléon)

Sœurs de Jésus-Marie :

- Sr Ste-Eulalie (Florendy Hethrington, fille de James)
- Sr Ste-Paule (Monique Cliche, fille de Alphonse)

Sœurs de la Sainte-Famille :

- Sr Ste-Thérèse-Marie (Obélie Grenier, fille de Trefflé)
- Sr Ste-Valérie (Hélène Carrier, fille de Lucien)
- Sr St-Martin de Tours (Henriette Carrier, fille de Henri)

Sœurs St-François d'Assise :

- Sr Marie-Madeleine, décédée (Évelyne Roy, fille de Thomas à José)

Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie :

- Sr Ste-Nathalie (Odile Bolduc, fille de Cléophas)
- Sr St-Benoît Labre (Réjeanne Bolduc, fille de Adélard)
- Sr Maria Ancilla (Henriette Bolduc, fille de Adélard)
- Sr Imelda des Anges (Estelle Roy, fille de Horace)

Sœurs Augustines :

- Sr Marie-Bernadette (Éva Lessard, fille de Albert)
- Sr Ste-Ursule, décédée (Éva-Rose Fortin, fille de André)
- Sr St-Alphonse-Marie de Liguori (Jeanne d'Arc Poulin, fille de Alphonse à Joseph)

Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours :

- Sr St-Jean Chrysostôme, décédée (Anne-Léa Poulin, fille de Édouard « Bourdette »)

Sœurs de l'Immaculée-Conception :

- Sr Marie-Agathe (Claire Carrier, fille de Josaphat)

Sœurs Blanches d'Afrique :

- Sr Louise-Myrian (Clémence Carrier, fille de Henri)

Sœurs Oblates de Marie-Immaculée :

- Sr Laurette, décédée (Laurette Busque, fille de Cléophas)
- Sr Yvette (Yvette Poulin, fille de Joseph à Philippe)

Les sacristains

Au moment de la fondation de la paroisse de St-Martin, il fut nécessaire d'élever les principaux bâtiments servant au

culte. L'abbé Parent, premier curé, faisait des pieds et des mains vers une progression spirituelle et matérielle de ses paroissiens. Le travail était énorme. Pendant les premières années d'occupation, MM. les curés Parent, Théberge et Boutin cumulèrent la fonction de bedeau. On en a la preuve lorsque les registres mentionnent le salaire de trois mois payé à M. le curé comme bedeau le 26 juin 1892.

Lorsque arriva l'abbé Lafrance, la salle publique venait d'être construite. Des chambres avaient été aménagées en prévision de la venue d'un sacristain. M. Lafrance donna cette responsabilité à son frère Alfred. Il devint ainsi le premier bedeau officiel de St-Martin.

La tâche du sacristain se définissait ainsi : chauffer le poêle de la chapelle, sonner les angelus, les sanctus et, lorsque nécessaire, balayer la chapelle et le presbytère, enlever la neige en hiver dans les escaliers.

Le salaire du sacristain était de \$50 par année en 1898. En 1911, M. Jean Pépin remplaça M. Alfred Lafrance. En 1924, M. Éphrem Bisson prit la place de M. Jean Pépin. Il demeura quatre ans à ce poste. Il céda sa place à M. Alfred Poulin à Philippe. Au début des années 30, la tâche de bedeau fut l'affaire de M. Odias Pépin. Il s'acquitta de ce travail pendant une dizaine d'années. M. Hervé Toulouse lui succéda. Il fut à son tour remplacé par M. Lewis Mercier. Deux ans plus tard, M. F.X. Boutin tenta sa chance. Il n'y demeura que quelques mois. M. Laurent Doyon prit le poste. Vint après lui M. Patrick Bolduc. M. Henri-Georges Poulin le remplaça. M. Félix Vallée se dévoua aussi pendant quelques années. Depuis le 26 mai 1956, M. Gérard Caron poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs. On lui sait gré de voir à l'entretien de notre église avec soin et précaution.

Nos organistes

Depuis 1892, année de l'achat du premier harmonium, la musique vint ajouter une note harmonieuse aux offices divins. Notre premier musicien fut M. Pierre Pépin, père. Son salaire

était de vingt dollars par année en 1898. Un second harmonium fut acheté en 1900 au coût de cent piastres. À partir des années 1910, Mlle Florence Bégin remplaçait M. Pierre Pépin, à l'occasion, jusqu'en 1915. Vers 1916, M. Pépin céda sa place à Mlle Valérie Giguère, qui devenait la seconde épouse de M. Édouard-É. Poulin, en 1921. En décembre 1917, un nouvel orgue-harmonium était installé. Il coûtait \$500. Afin d'en améliorer la tonalité, la fabrique fit l'achat d'un souffleur d'orgue en 1919.

Mlle Alfréda Bégin remplaça Mme Édouard-É. Poulin vers 1925. À cause de son état de santé précaire, elle devait céder son siège à Mlle Marguerite Poulin en 1928. Malheureusement, Mlle Bégin était emportée par la maladie quelques mois plus tard. Elle n'était plus là lorsque les marguilliers, de concert avec l'abbé Allaire, décidèrent d'acquérir un orgue chez Casavant et Frères de St-Hyacinthe. La soumission s'éleva à \$5 225. Une souscription s'organisa auprès des paroissiens. Comme toujours, ils se montrèrent fort généreux. Le vieil harmonium fut vendu à la paroisse de St-Gédéon. Le nouvel orgue fut béni le 31 mars 1929. Lors de cette bénédiction, la chorale, formée un an plus tôt par M. le vicaire Jules Rancourt, s'unissait à l'orgue afin d'entonner des accords très mélodieux. Mlle Poulin abandonna son poste en 1936. Mlle Julianna Grondin prit alors la relève. Elle égaya l'atmosphère liturgique jusqu'en 1941. Elle était remplacée par Mlle Françoise Poulin. Le passage de Mlle Poulin fut de courte durée puisqu'elle laissait son siège à Mlle Paule Bégin en 1943. Pendant neuf ans, Mlle Bégin toucha l'orgue. En 1952, Mme Maurice Fortin (Julianna Grondin) revenait à ses anciennes amours. Elle gravit l'escalier du jubé jusqu'en 1963. Durant cette année-là, le Seigneur l'arracha à ses proches.

Afin de combler ce vide, Mme Henri-Louis Bourque (née Julia Tanguay) mit à l'épreuve son savoir-faire. En 1966, quelques réparations furent apportées à l'orgue. L'accord et les résonnances de cet instrument reçurent une restauration en mai 1975. Après quatorze années d'assiduité, Mme Bourque transmettait ses fonctions à Mme Odilard Roy. Quelques

mois plus tard, Mlle Céline Vallée unissait son talent à celui de Mme Roy.

Le renouveau liturgique avait amené des messes le samedi soir et le dimanche. Le travail d'organiste devenait plus ardu. Il était donc nécessaire de se partager la tâche. C'est de cette façon que Mme Roy se voyait confier la responsabilité des messes du samedi soir. Quant à elle, Mlle Vallée s'occupait de la messe de 09:00 hres, le dimanche. La messe de 11:00 hres de cette même journée revenait à Mlle Michelle Fortin. La venue de l'abbé Conrad Gagnon à la cure de la paroisse se fit remarquer par l'achat d'un petit orgue placé dans le transept de l'église depuis janvier 1981. Ces deux instruments de musique agrémentent bien les différents offices. Soulignons enfin que le grand dévouement de tous ces organistes a toujours été des plus appréciés.

Les chantres

Chanter, c'est prier deux fois. Cette phrase me fut souvent répétée lorsque j'étais étudiant. De nombreuses personnes connaissaient sûrement cette maxime. C'est ainsi qu'elles mirent à profit leur talent vocal en entonnant les hymnes les plus divers. Les cantiques en latin furent à la vogue pendant plusieurs décennies. Mme Jean Pépin, née Théotiste Rancourt, fut la première chanteuse connue. Elle évoluait bien avant que la première chapelle ne soit construite. Après l'avènement du premier temple, trois nouveaux choristes apparaissaient. Il s'agissait de MM. Barthélemy Carrier, Georges Rancourt et Sylvain Rancourt, fils. Au cours des années suivantes, de nouvelles voix talentueuses s'ajoutèrent. Nous n'avons qu'à songer à MM. Johnny Pépin, Joseph Pépin, Alfred Bégin, Joseph Bégin, Joseph Rancourt, Théodore Bégin, Joseph Baillargeon, Georges Quirion, Florence Bégin, Valérie Giguère, Martin Bégin, Émile Bégin, Rosaire Quirion, Henri Thibodeau, Azarias Poulin, Bruno Poulin, Michel Bégin, Jean-Paul Quirion, Paul-Aimé Paquet, Joseph Morin, Florian Loubier, Catherine Poulin-Champagne et bien d'autres dont les noms

nous échappent. La majorité de ces personnes se plaçaient au jubé lors des messes dominicales. Sur semaine, le premier banc situé en avant de la nef servait au soliste. M. Martin Bégin chanta aux messes pendant quarante ans. Son cousin, M. Émile Bégin, fit de même pendant près de trente ans. Ces deux figures exemplaires sont des modèles de dévouement sans bornes. Sans l'apport de chacun de tous ces chantres, nous n'aurions pas bénéficié de toutes ces mélodies qui ont si bien agrémenté des milliers d'offices divins.

Ite, missa est

Cette phrase, si souvent entendue à la fin de toutes les messes chantées en latin, nous permet de faire le lien entre la vie religieuse et la dure réalité de la vie. Ayant remué le souvenir de l'installation colonisatrice du premier curé, nous avons revécu les principales réalisations accomplies par chacun d'entre eux. Si la foi peut transporter des montagnes, elle a su conquérir le cœur des fidèles de St-Martin. La preuve en est faite en regardant de plus près la vie de chacun de nos apôtres de la dévotion issus des lignées pionnières de la paroisse. Afin d'enjoliver ces agrégats, nous avons sissé l'ensemble des tâches connexes qui ont agrémenté les nombreuses célébrations divines. Après s'être recueillis un bon moment sur les cent premières années de notre vie cléricale, il serait bon aussi d'entrevoir les innombrables aspects civils de notre communauté.



*S*a Sainteté
Jean Paul II

accorde de grand coeur
la Bénédiction

Apostolique à

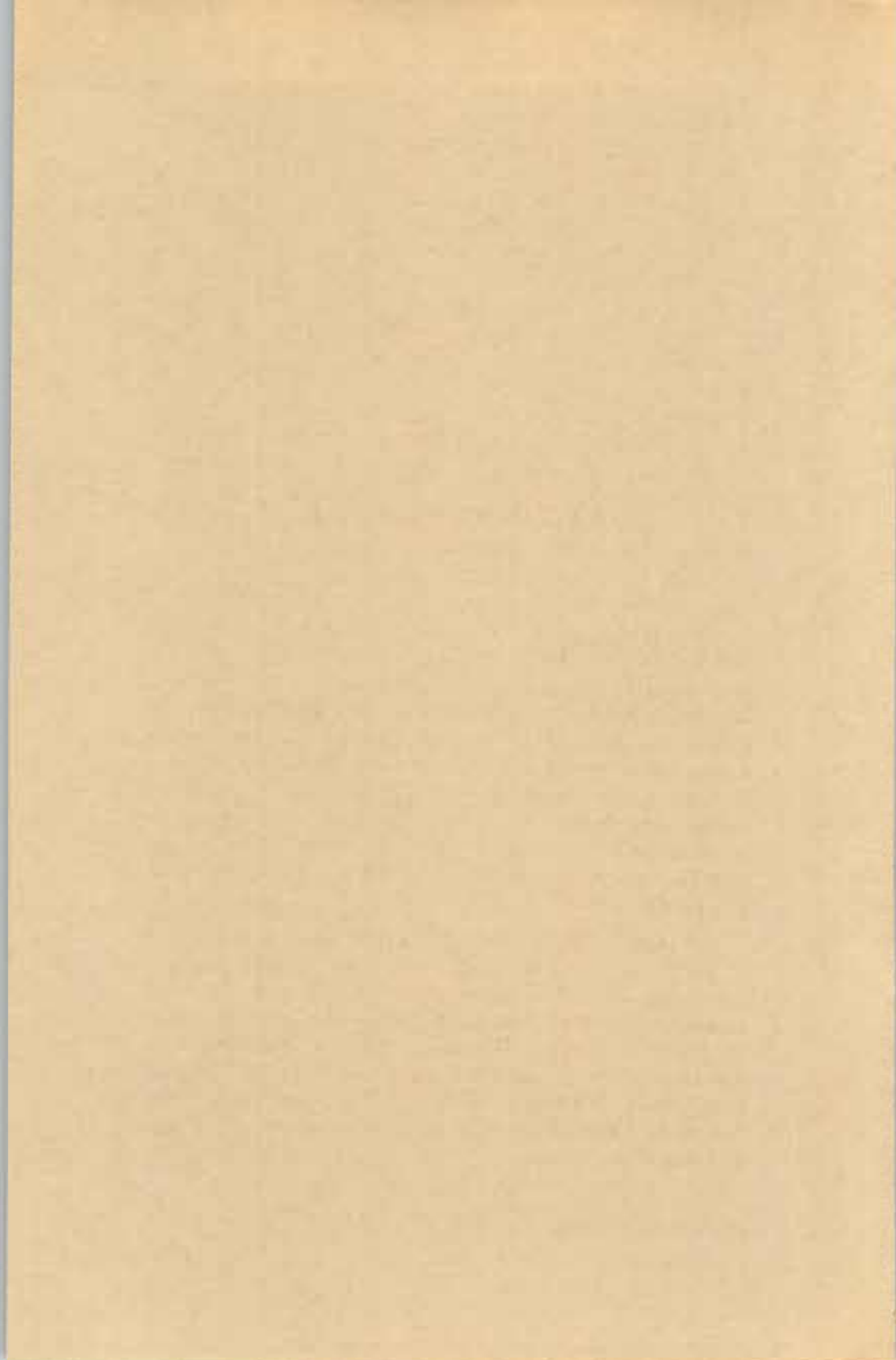
M. le Curé Conrad Gagnion

et aux paroissiens de Saint-Martin
Beauce, Québec, à l'occasion
de leur centenaire.

1882 ~ 1982

Ex. Ant. Pélissier 5-1-16-82

Antoine Pélissier
Antiquaire
Montréal



CHAPITRE II

LA VIE MUNICIPALE

Le développement d'une paroisse nécessitait une mise en commun des services. Afin d'administrer ces services, il fut nécessaire de nommer un comité de représentants. L'entrée en vigueur du premier régime municipal date du 1^{er} juillet 1855. L'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada apparaissait. Cette loi donnait au conseil local les pouvoirs suivants : taxation, expropriation, indemnisation aux propriétaires, réglementation des voies de communication tels la construction, l'entretien, la réparation des chemins, routes, rues, trottoirs, traverses, ponts et même la plantation d'arbres le long de ces voies.

En 1888, M. William Brouage de Léry, maire de St-François et préfet du comté de Beauce, nomma M. Jean Gagnon, cultivateur de St-Martin, président de l'élection des futurs conseillers. Le sept juillet, les électeurs étaient convoqués chez M. Pierre Bégin afin d'élire sept conseillers. Auparavant, les conseillers de St-Côme s'occupaient de notre municipalité. Les premiers élus furent : MM. Jean Cliche, Olivier Quirion, Joseph Roy, Paul Morin, Thomas McIntyre, Joseph Pomerleau et Thomas A. Murtha.

La première séance

La première réunion servit à l'assermentation de six conseillers. M. A. G. Bussièrès de St-Georges était le juge de paix. Il refusa d'assermenter M. T.-A. Murtha, le jugeant non compétent à remplir cette charge. Une lettre fut envoyée au secrétaire de la province, lui demandant la nomination d'un autre conseiller. À cette séance, M. Paul Morin fut choisi maire de St-Martin. Cette séance fut ajournée non pas parce qu'il n'y avait pas quorum, mais parce qu'aucune personne ne savait écrire suffisamment. À la seconde rencontre, M. Thomas L. Maheux était nommé secrétaire-trésorier. En 1888, l'évaluation municipale était de \$ 63 010. La population était composée de 633 habitants. La première décision du conseil se rapporta au tracé d'une route pour le passage à gué sur la rivière Chaudière, près de la chapelle. Quatre mois plus tard, le conseil verbalisa ce chemin de traverse. À cette séance, les premiers officiers municipaux furent choisis. Les inspecteurs de voirie nommés furent MM. Pierre Guay et Louis Maheux. MM. Damase Poulin et David Lapointe eurent la responsabilité de gardiens d'enclos. Le premier budget de la municipalité s'établit à \$35.

Le lieu des séances

Les premières réunions étaient tenues chez M. Pierre Bégin à raison de \$12 de loyer annuel. En juillet 1889, on décida de tenir les prochaines assemblées chez M. Léger Quirion à « Jeanne ». Celui-ci ne demandait que \$3 de location par année. Sa demeure était sise au pied de la côte nord, à l'entrée du village, près du ruisseau. Les conseillers exigèrent de M. Quirion qu'il fournisse une table, les chaises nécessaires ainsi qu'un endroit où placer les chevaux. Pour une période de deux mois, à partir de septembre 1891, les séances se tinrent au magasin de M. Louis-Alfred Boutin. À partir du vingt-six novembre 1891, les réunions se déroulèrent à la salle publique. Les délibérations se tenaient généralement le premier lundi de chaque mois. Règle générale, à dix heures de l'avant-midi,



Maison de la première séance du conseil municipal (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

tout était prêt afin de commencer les discussions. Le poêle à bois ronflait et laissait sortir une chaleur propice à l'animation. En juin 1911, les conseillers décidèrent de construire une tribune de neuf pieds de largeur par douze pouces de hauteur afin que tous les membres puissent être vus lors des réunions. Les frais occasionnés furent partagés par la fabrique. Cette salle publique était entretenue par le sacristain, qui demeurait dans la partie avant. Les frais de maintenance étaient défrayés par la fabrique. Au fur et à mesure que les années passaient, l'assistance aux assemblées augmentait. Les conseillers virent d'un bon œil le projet d'agrandir la salle de dix-huit pieds par vingt-cinq pieds. Le toit devait être plat. Cette rallonge fut faite au cours de l'été 1923 par M. Alphonse Poulin à David. Il fut également décidé de porter les sessions à neuf heures du matin. Plusieurs années plus tard, le conseil permit la construction de deux cellules afin d'aider l'officier chargé de l'ordre public. Le tout se passait en janvier 1939.

Ces deux cellules furent utilisées pendant douze ans. En mai 1951, une cellule fut démantelée pour permettre l'installation d'une petite salle de toilette. À partir de juillet 1957, les séances eurent lieu le lundi soir à sept heures trente. Le premier février 1960, les conseillers déménagèrent leurs pénates au centre paroissial.

Au cours du mois de juillet 1966, les représentants municipaux passèrent un règlement autorisant la municipalité à se porter acquéreur du centre paroissial. La fabrique se départait de cet édifice pour la somme de \$1. Afin de donner à plus de gens l'opportunité d'assister aux délibérations, y compris les travailleurs extérieurs, le Conseil décida de porter ses séances au deuxième vendredi soir de chaque mois. Cette situation ne sembla pas augmenter la participation aux diverses assemblées. On décida donc de revenir aux séances du premier lundi soir de chaque mois.

Ces quelques lignes vous présentaient le récit fidèle des endroits et des jours où tant de décisions importantes furent prises pour le mieux-être de tous les paroissiens.

Les conseillers

Afin de représenter l'ensemble de la population, certaines personnes sont choisies par élection. Une fois élus, ces mandataires se doivent d'être impartiaux et objectifs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'apporter diverses résolutions sous forme de propositions. Chaque proposition doit être secondée en vue de son adoption. Chaque conseiller est libre de donner son opinion, d'accepter ou de rejeter toute proposition. Comme il y a six conseillers, il arrive occasionnellement une égalité dans les votes. La décision revient à M. le maire. Il peut refuser de voter, ce qui annule la proposition.

Depuis la première assemblée des électeurs, plus de cent cinquante citoyens eurent cette responsabilité. Vous trouverez en annexe «C» la liste complète de nos représentants

municipaux depuis 1888. L'élection de 1888 se fit par proposition verbale. Vivement désireux d'avoir leur propre conseil, les gens en place se limitèrent à nommer sept conseillers. Un tirage au hasard permit de déterminer la vacance de deux postes à combler annuellement. La même personne pouvait demeurer en place pour plus d'un terme de trois ans. Le choix de nouveaux membres du conseil se faisait au début de janvier de chaque année. La première élection réelle se tient en janvier 1914. Deux personnes postulaient le siège de M. Romain Bolduc. Il s'agissait de M. Romain Bolduc, conseiller sortant, et de M. Philias Quirion à Jean à Isidore. Le déroulement du vote se fit à main levée parmi les personnes présentes dans l'audience. M. Philias Quirion remporta la victoire en obtenant 30 des 36 votes disponibles. Ce fait dénotait un manque flagrant de justice envers toutes les personnes aptes à voter et qui étaient absentes lors de l'élection. Cette situation fut corrigée en 1917. Tous les membres du conseil, en place en 1916, furent démis de leurs fonctions. Une nouvelle élection avec une nouvelle procédure créa un changement complet au sein du conseil. L'ancienne façon de procéder était sans doute injustifiée, car aucun ancien conseiller ne fut élu lors de cette élection. Ce nouveau code de procédure obligeait les gens à présenter par écrit le conseiller de leur choix avec proposeur et secondeur. Un président d'élection dépouillait les votes secrets lorsqu'il y avait plusieurs aspirants au même poste. Le mois de janvier demeura le temps fébrile pour les suffrages. À partir de 1951, mai devint le moment choisi pour le renouvellement des élus municipaux. Depuis 1969, les élections pour le choix des conseillers se déroulent le dernier dimanche d'octobre.

Deux autres faits sont à souligner en rapport avec cette tâche. Tout d'abord, chaque conseiller reçut un endroit précis pour s'asseoir à la table du conseil. Chaque représentant se vit confier un numéro de siège à partir de juin 1939. Chaque année, depuis le remaniement de 1917, le terme d'un conseiller n'était que de deux ans. Ainsi, les sièges 1, 2 et 3 devenaient libres en 1940. Le second événement survint en

novembre 1973. Chaque conseiller devint responsable d'un domaine très particulier. Les tâches retenues furent : la protection du citoyen, l'entretien municipal, le service d'aqueduc et d'égouts, le service des loisirs, le service de développement industriel, commercial et communautaire, la publicité et les relations extérieures. Cette division permettait d'augmenter le rendement de chacun des membres. Présentement, les membres du conseil sont : MM. Réjean Thibodeau, Philippe Longchamps, Yvon Gilbert, Rémi Cliche, Nelson Bilton et Mme Cécile Champagne.

Le maire

Nous plaçons la fonction de maire après celle de conseiller car, lors de la première élection en 1888, le maire fut choisi parmi les sept conseillers élus. Cependant, son rôle est de première importance. Il se doit d'investiguer, de surveiller, de contrôler les officiers et les affaires de la municipalité. Il voit à l'accomplissement impartial des règlements et des résolutions. Il regarde les revenus perçus afin qu'ils soient dépensés selon la loi. Il est désigné pour signer tout acte au nom de la corporation. Le premier maire de St-Martin fut M. Paul Morin. La liste de tous les autres vous est donnée en annexe « C ».



M. et Mme Paul Morin,
le premier maire de St-
Martin (Photo fournie par
Mme Fernand Poulin à
Émery)

LA
MUNICIPALITÉ
ST-MARTIN
BEAUCE



M. André Paquet,
maire



M. Rémi Cliche,
conseiller



M. Philippe Longchamps,
conseiller



Mme Cécile R. Champagne,
conseiller



M. Yvon Gilbert,
conseiller



M. Réjean Thibodeau,
conseiller



N. Nelson Bilton,
conseiller

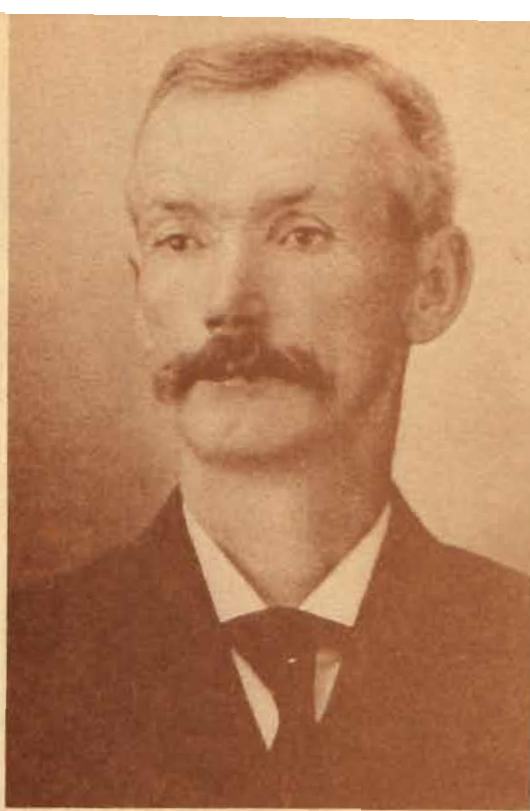


Mme Carmelle Veilleux,
secrétaire-trésorière

Au début de la vie municipale de St-Martin, le maire était désigné parmi les conseillers en place. Son terme était d'un minimum d'un an. Il était loisible de demeurer conseiller si la population lui donnait son approbation. Le Code municipal fut refondu et adopté le premier novembre 1916. À partir de janvier 1977, le maire n'était plus choisi parmi les conseillers. Son poste devenait indépendant de tout autre lors de l'élection. La présentation des candidats se faisait par écrit selon le mode de proposeur et de secondeur. Le terme de la mairie était porté à deux ans. Pour la première fois, en 1905, un soutien était apporté au maire. M. Joseph Mathieu fut nommé pro-maire. En l'absence du maire, le pro-maire, le remplaçait intégralement. De nos jours, M. André Paquet remplit fidèlement cette fonction.

Le secrétaire-trésorier

Toute organisation qui se veut de bien fonctionner se doit d'avoir un bon président et un secrétaire très assidu. Cette règle ne déroge pas en administration municipale. Le secrétaire se voit assigner la garde de bureau et des archives. Il se doit de dresser les procès-verbaux de chacune des assemblées. Le trésorier est le percepteur et le dépositaire de tous les deniers de la municipalité. En somme, toutes tâches connexes à ces fonctions peuvent lui être attribuées. Mme Carmelle Veilleux remplit aujourd'hui cet emploi. Elle n'est que la sixième personne à cumuler cette tâche depuis 1888. M. Thomas L. Maheux fut le premier à obtenir ce rôle. M. Georges-Octave Poulin occupa ce poste pendant trente-quatre ans. La liste complète des secrétaires-trésoriers se trouve en annexe « C ». Le secrétaire-trésorier devait lire et afficher publiquement tous les règlements acceptés au conseil et ce dans les deux langues. À partir de 1933, seule la langue française fut employée. Cette coutume de lire les avis publics à la porte de l'église prit fin en 1966. Seul l'affichage demeure.



M. Thomas L. Maheux, le premier secrétaire de la municipalité (Photo fournie par M. Jacques Maheux)

Charges municipales

En plus des membres du conseil qui se devaient de s'unir dans le travail, certaines tâches relevaient de secteurs bien précis. Chaque partie de la municipalité était subdivisée en autant d'arrondissements qu'il y avait de routes construites. Un inspecteur de voirie se chargeait de surveiller un arrondissement bien délimité. Parmi les autres fonctions, il y avait les inspecteurs agraires, les gardiens d'enclos, les évaluateurs (estimateurs), le responsable du pont sur la rivière Chaudière, les inspecteurs pour les incendies (garde-feu municipal), les surveillants des trottoirs. Une personne était nommée à chaque année afin de vérifier les livres de comptabilité. Au début du siècle, il existait un bureau d'hygiène municipal. Pendant quelques années, il y eut un surveillant des lampes de rue, un collecteur de taxes d'amusement, un collecteur de la taxe des vidanges, un collecteur pour la taxe sur les chiens et un estimateur des dommages causés aux moutons par les chiens. À mesure qu'émergeaient les besoins, le conseil étudiait les moyens à prendre afin d'éviter des situations désagréables. Parmi les postes précités, quelques-uns existent encore de nos jours.

L'érection civile

Les premiers pourparlers eurent lieu en 1910. Le conseil demanda l'aide de l'abbé J.O.U. Brunet. À la séance du 8 juin 1911, une requête fut envoyée au conseil de comté dans le but d'ériger la municipalité sous le vocable de « Municipalité de la paroisse de St-Martin de Beauce ». Depuis les toutes premières assemblées, la paroisse s'intitulait ainsi : la municipalité de partie des cantons de Shenley, Dorset, Jersey et Marlow. Un arrêté en conseil daté du 12 octobre 1911 approuva l'érection civile de notre paroisse avec l'appellation demandée.

Les routes municipales

Parmi les sujets qui furent soulevés à la table du conseil, aucun ne prit autant d'ampleur que celui de la construction et l'entretien des chemins publics. La première demande faite au conseil s'y rapportait. Durant les cinquante premières années d'existence de la corporation municipale, presque aucune réunion ne s'est déroulée sans que ce sujet ne revienne à la surface.

La première route municipalisée fut le chemin de traverse à gué en face de la chapelle. Lorsque l'eau baissait dans la rivière, les gens pouvaient traverser en voiture dans le lit de la rivière Chaudière. Le gouvernement de la province de Québec avait fourni une aide financière pour la construction du chemin royal. Il y avait un chemin royal dans chaque canton, le long de la rivière Chaudière. La route de la traverse à gué rejoignait le chemin royal de chaque côté des rives de cet affluent.

Le deuxième chemin à s'ouvrir fut celui du deuxième rang de Jersey. En 1890, chaque propriétaire de lots de ce rang devait obligatoirement fournir une journée de corvée, sinon une amende de \$1 lui était imposée. Afin de se rendre à ce deuxième rang, les gens empruntaient une petite route le long du lot 32. Ce chemin devint la grande ligne, c'est-à-dire l'endroit central du canton Jersey dans la paroisse de St-Martin. Au cours de la même année, deux autres traverses à gué furent

verbalisées. La première entre les terres de M. David Toulouse et M. Fortunat Lambert dit Champagne fils de Godfroy. La seconde, en descendant vers St-Georges, rejoignait le chemin royal entre les terres de M. Joseph Vachon dit Pomerleau et M. Joseph Roy, fils (appelé Tour). Au cours du mois de décembre 1890, le conseil autorisa le tracé du chemin de front dans le troisième rang du canton Jersey, à partir du lot 32 jusqu'au lot 56. Durant ces années de colonisation, les conseillers sommaient les inspecteurs de voirie d'exiger de chaque propriétaire une bonne roulière, l'égouttement des routes et l'enlèvement des roches. Une résolution, datée de 1896, autorisait la construction de chemins de seize pieds de largeur. En avril 1899, les échevins décidèrent de l'ouverture d'une route qui croiserait les rangs un, deux et trois du canton Shenley. Un arpenteur vint tracer la ligne en vue de cette réalisation. En décembre 1899, la route de Shenley était donnée en soumission à quatre entreprises différentes. Chaque entreprise avait son bout de chemin à réaliser. À la séance du 4 septembre 1900, la route du troisième rang de Jersey était verbalisée. La continuité de la petite route menant au deuxième rang permettait l'accès à ce troisième rang. Des travaux étaient faits dans la route entre les cantons Jersey et Marlow en 1901 (route St-Théophile). Le chemin conduisant au troisième rang de Jersey passerait en totalité sur le lot 39. Ce n'est qu'en 1902 que le chemin de front du premier rang de Jersey et du rang « A » de Jersey était officiellement verbalisé. Quelques mois plus tard, une requête demandant la verbalisation d'un chemin de front en rang double avec les parties du deuxième et troisième rang de Jersey était acceptée. Ce chemin de front partait du lot 41 et allait jusqu'à la route de St-Théophile. Bien des discussions avaient été soulevées avant d'aboutir à ce choix. La route du rang 3 Jersey fut faite sous la surveillance de M. Charles Gobeil.

En 1904, le conseil reçut deux requêtes pour l'ouverture de deux routes. La première concernait la construction d'un chemin dans le premier rang de Dorset. La seconde demandait le tracé d'une route entre les lots 28 D et A-1, à partir du

chemin royal du premier rang de Jersey à aller au deuxième rang de Jersey. En plus, cette requête désirait l'ouverture du chemin de front dans le deuxième rang de Jersey à partir de la ligne entre les lots 27 et 28 en remontant jusqu'à la grande ligne au centre du canton. La première requête fut rejetée pour les raisons suivantes : le chemin prévu, de onze milles de long, se ferait sur des terrains non défrichés appartenant à M. John Breakey et cette route projetée n'était d'aucune utilité pour l'intérêt des contribuables. Quant à la deuxième requête, elle fut homologuée. Avec la venue du premier pont sur la rivière Chaudière, la route de passage à gué dans la rivière fut officiellement fermée en 1906. La route du deuxième rang de Jersey se terminait au lot 41 B. Le troisième rang était simple jusqu'au lot 56 et devenait double par la suite jusqu'à la route conduisant à St-Théophile. Les habitants des environs décidèrent qu'il leur serait d'une grande utilité de construire une route entre les lots 41 B et 42 A du deuxième rang de Jersey pour se rendre au troisième rang double. Cette route projetée permettrait de raccourcir la distance rejoignant le village. Les conseillers virent d'un bon œil ce projet et les travaux furent entrepris à l'été de 1907. M. Johnny Bourque se chargea des travaux. Il termina cette route en 1909. En cette même année, Mme John A. Pozer demanda qu'un chemin pour un rang double, entre les rangs deux et trois de Shenley, à partir de la route entre les lots 9 A et 8 E à aller jusqu'à la ligne de division qui sépare les cantons de Shenley et Dorset, soit verbalisé. Cette demande fut homologuée et le chemin devait être terminé pour juillet 1909. M. Edmond Veilleux érigea ce chemin jusqu'au lot 4-A. En 1912, un chemin de front fut construit entre les rangs deux et trois de Shenley Nord, à partir des lots 9-A à aller jusqu'au lot 14. Ce chemin convenait pour un rang double et les travaux prirent fin en 1914. En août 1917, le conseil passa le règlement qui ordonnait que tous les chemins municipaux locaux et de comté soient faits et entretenus aux frais de la municipalité, au moyen des deniers prélevés par voie de taxation en hiver et en été ainsi qu'au macadamisage et au gravelage d'iceux. Ce

règlement était scindé en novembre 1917 par le vote des contribuables. L'ancienne formule était conservée. Mais l'idée lancée en 1917 refait surface. L'inondation de 1917 modifia l'opinion de la population, en 1918. Un nouveau règlement accepté rendait l'entretien de tous les chemins d'été à la corporation. Quant aux chemins d'hiver, ils demeuraient sous la responsabilité de chaque propriétaire.

Les chemins royaux n'avaient subi que de légères améliorations depuis leur construction, qui remontait à au-delà de cinquante ans. Ils étaient devenus démodés. En avril 1918, les membres du conseil songèrent à un projet de reconstruction et de gravelage du chemin de front entre St-Georges et St-Gédéon. Ils adressèrent une demande au gouvernement afin que des ingénieurs viennent visiter les lieux. Une requête signée par 129 contribuables du premier rang de Jersey et du rang A de Jersey secondait ce projet. Cette demande arriva en avril 1919. En mai de la même année, un règlement ordonnait que l'entretien du chemin royal du canton de Jersey soit fait en commun jusqu'à ce que ce chemin projeté soit construit. Le gouvernement acquiesça à la demande de la municipalité au mois d'août. Officieusement, les travaux de gravelage débutèrent en septembre. M. Joseph Boily de St-Georges était engagé pour diriger les travaux. L'on voulait profiter de son expérience. Le règlement, qui ordonnait le gravelage de ce chemin royal, vint au mois de décembre 1919. Les travaux furent préparés par MM. Roméo Savary et Gabriel Henrym, ingénieurs du département de la voirie. Le gouvernement consentit à prêter \$28 411.78 pour ce gravelage. L'octroi dévolu s'inscrivait dans le cadre de la loi « des bons chemins » votée en 1912. Les contribuables desservis pouvaient s'en prévaloir à la condition de payer trois pour cent d'intérêt annuel pendant 41 ans. En 1920, cinq milles de chemin se faisaient à partir de la limite de St-Georges. Le conseil fit une demande au conseil de St-Georges afin que celui-ci fasse le bout de chemin en gravier jusqu'à la limite de St-Martin.

Ces travaux de gravelage durèrent jusqu'en 1924. L'année 1925 marqua un arrêt dû aux emprunts qui devenaient très

élevés. Mais la route commencée n'était pas terminée. Le gouvernement modifia sa formule d'aide. Au lieu d'emprunter à trois pour cent de la province et de promettre de payer pendant 41 ans, il fut décidé que le gouvernement fournirait cinquante pour cent des travaux. Le conseil s'engageait à défrayer la balance lorsque la route serait complétée. En 1926 et 1927, on dépensa \$16 000 pour terminer ce chemin amélioré. Le coût total de l'amélioration et du gravelage du chemin s'éleva à \$44 411.78. Le gouvernement prit peu à peu l'entretien de cette route en été. Pendant la crise économique, il exempta la municipalité de payer 3% d'intérêt sur l'argent prêté. Ce vaste projet endetta considérablement la paroisse. Débutée pendant les années d'abondance, la dette contractée dut se payer durant les années de crise et de Deuxième Guerre mondiale.

En 1920, un règlement annulait les procès-verbaux des trois traverses à gué dans la rivière Chaudière, étant donné que l'entretien devenait de plus en plus difficile. La petite route conduisant du premier rang de Shenley au rang double du deuxième rang de Shenley (dite petite route St-Jean), devenait sous la maintenance de la municipalité. En 1921, la route qui conduit du deuxième rang au troisième rang Jersey devint permanente et l'on débuta le gravelage de la route conduisant à St-Honoré. Une demande au gouvernement fut adressée dans le but d'obtenir l'octroi de 50% de la somme totale nécessaire au gravelage de cette route. Au printemps de 1929, un avis était donné au conducteur de camion de ne pas transporter plus de 6 000 livres. L'année 1931 souligna le début du gravelage de la route menant à St-Théophile avec la collaboration de la municipalité de St-Gédéon. Quelques années passèrent. En 1936, le conseil demanda au gouvernement d'asphalter le chemin du village. Ce dossier demeura sur les tablettes quelques années. Les résidents du premier rang de Shenley réclamait le gravelage de leur chemin. Les gens du rang double côté nord de Shenley firent une demande identique. Pendant ce temps prenaient fin les travaux reliés à la route de St-Théophile. La première application d'un

revêtement bitumineux sur le chemin du village commença en 1937 et se continua en 1938. Le côté sud du rang double du canton Shenley se fit entendre par l'entremise d'une requête dans le but de graveler leur route en 1941. Le deuxième rang de Jersey dut attendre l'année 1943 afin de recevoir sa première couche de gravier. Les routes menant aux rangs deux et trois de Jersey étaient gravelées cette année-là, ainsi que la petite route menant du deux au trois de Jersey. C'est en 1944 que s'asphaltait l'artère principale du village.

Le département de la voirie entreprit la rénovation de la route St-Georges à St-Gédéon en 1947. Les courbes et les côtes furent améliorées et l'asphalte apposé pour former la couche de recouvrement.

À mesure que la restauration de la route progressait, l'entretien et la réparation devenaient sous la responsabilité de la voirie provinciale. L'amélioration de cette portion de la route 204 prit fin en 1955. De nos jours, c'est ce tracé qui dessert le trajet de St-Georges à St-Gédéon. Durant les années soixante, une couche de pierres concassées recouvrait l'asphalte. Cette tentative ne fut pas une réussite totale. L'expérience ne fut pas renouvelée. La dernière route à subir des modifications fut la route menant à St-Théophile. Sur une partie de son parcours, elle fut élargie. Cette rénovation date de 1971.

L'aspect descriptif des dernières pages vous présentait intégralement l'évolution de nos routes d'accès. Les difficultés rencontrées lors des premiers temps de la circulation routière s'estompèrent peu à peu, au fil des années. Il en est de même de leur entretien. La saison de l'hiver était la source de bien des maux. Dans les prochaines lignes, nous vous transporterons à la fin du siècle dernier afin de regarder de plus près ce problème.

Le déneigement

À l'instar de l'entretien des chemins, pendant l'été, il était de mise que chaque propriétaire devait entretenir la partie de chemin qui traversait son lot pendant l'hiver. Chacun avait sa

façon bien particulière de procéder. Généralement, une paire de chevaux trainait une gratte en bois de fabrication artisanale. Les inspecteurs de voirie voyaient à ce que les chemins soient bien grattés. De temps à autre, les conseillers leur rappelaient leurs devoirs. C'est en novembre 1891 que les procès-verbaux font, pour la première fois, mention de ce rappel. De nouveau, en 1897, une proposition mentionnait que l'entretien de chemins d'hiver devait se faire en bon ordre. À chaque bordée ou poudrière, les chemins devaient être grattés.

Pour la première fois, en décembre 1898, les échevins décidèrent de faire entretenir une route en hiver aux frais de la municipalité. Cette route menait du premier au deuxième rang de Jersey. M. Job Grenier accepta cette fonction pour la somme de \$4. Quelques années plus tard, cette même route se continua jusqu'au troisième rang de Jersey.

En 1901, un chemin venait d'être tracé en direction de St-Honoré. La corporation municipale veillait, l'hiver, à son entretien. M. Honoré Poulin à Hilaire l'entretenait au montant de \$35. M. Gédéon Bourque se voyait chargé de gratter la route du canton de Jersey au salaire de \$28. Certaines conditions étaient fixées aux entrepreneurs. Les chemins devaient être grattés sur une largeur de cinq pieds en plus d'être balisés. À tous les quatre arpents, une rencontre était obligatoire. Lorsque le premier pont fut construit, son entretien releva aussi du conseil. Il était ajouté au parcours de la route conduisant à St-Honoré. En 1904, un amendement fut apporté aux conditions d'entretien. Il était maintenant de rigueur que les entrepreneurs devaient être sur les lieux, en cas de mauvaise température, à partir de six heures le matin. À l'automne de 1904, la route conduisant du premier rang de Jersey au deuxième rang de Jersey, entre les lots 28 D et A 1, devenait municipale. Son premier entretien d'hiver fut accordé à M. Pierre Fortin pour \$5.50. Quant à elle, l'année 1906 permit l'entretien officiel du rang A Jersey. M. Jean Champagne s'en occupa au premier tarif de \$10. Le troisième rang de Jersey s'était développé depuis quelques années. En 1907, les

échevins décidèrent de contribuer pour l'entretien des chemins vis-à-vis les lots appartenant au gouvernement.

En 1908, une partie de la route menant à St-Théophile était entretenue par la municipalité. M. Albert Baillargeon fut mandaté pour s'en occuper à raison de \$15. L'année suivante vit la petite route de raccourci, entre les rangs deux et trois de Jersey, devenir sous la tutelle du conseil. M. François Blais fut le premier entrepreneur d'hiver de cette route; on le payait \$15. Jusqu'à ce jour, les chemins devaient être grattés sur une largeur de cinq pieds. En octobre 1912, les conseillers décidèrent de porter à neuf pieds la largeur d'ouverture de la route du village. Celle-ci partait de chez M. Philéas Quirion et se rendait chez M. Louis Maheux. Il fut nécessaire, à partir de 1914, de gratter les chemins municipaux sur une largeur de six pieds.

L'entretien d'hiver de la route du rang deux et trois de Shenley fut initialement entrepris en 1918. Pour la somme de \$149 M. Raymond Poirier se chargea de cette tâche. Cette première ouverture des chemins pendant la saison froide coïncidait avec le premier entretien municipal du chemin du village. M. Gédéon Bourque se vit confier ce travail à raison de \$83. Pendant plusieurs années, aucun changement majeur ne fut apporté aux conditions d'ouverture des routes en saison morte. En octobre 1928, le conseil de comté passa un règlement obligeant l'entretien des chemins en double avec un sillon central de six pouces de largeur et de neuf pouces de hauteur. Cette loi ne fut pas respectée durant ses premières années d'application. L'assemblée des conseillers apporta une précision à ce règlement en 1936. On décida que l'ouverture des routes se ferait sur une largeur de sept pieds sans sillon avec des rencontres en voie double de vingt-cinq pieds de longueur et ce, à tous les 3 arpents balisés. La circulation n'était pas assez dense pour justifier la nécessité d'un chemin double.

Afin de permettre le plus longtemps possible la circulation en automobile ou en camion, il fut décidé, à la table du conseil, d'acheter de la clôture à neige pour qu'elle soit posée



Camion à déneigement de M. Hormidas Poulin à Joseph en 1941
(Photo fournie par Mme Aurèle Morin)

aux endroits les plus poudreux. On était en 1938. M. Hormidas Poulin (à Bébé) était propriétaire d'une entreprise de camionnage. Afin de procurer du travail à ses employés pendant la saison froide, il décidait de s'occuper du déneigement de la route menant de St-Georges à St-Gédéon. Le coût total de cette opération était défrayé de différentes façons. Le gouvernement payait une mince partie. Une taxe directe proportionnelle au nombre d'arpents possédés était demandée aux résidents des terres longeant la route déneigée. Un permis de circulation était exigé aux usagers des chemins. Les autos de promenade devaient payer cinq dollars, un taxi dix dollars et un camion quinze dollars. Les commerces, qui avaient à s'approvisionner à l'extérieur, participaient financièrement à ce projet. Durant une année (1941), une barrière fut placée chez M. Napoléon Pépin afin de collecter les usagers étrangers qui traversaient le village. La première gratte était faite en bois et recouverte de tôle. Les camions, à l'époque, étaient faibles. Il était nécessaire de placer deux camions, l'un derrière l'autre, reliés par un madrier afin de pousser plus fort dans la neige. Il s'agissait des premiers efforts déployés afin de

permettre le déplacement motorisé en hiver. Les propriétaires d'automobiles se regroupèrent pour former, en janvier 1941, le « Club des automobilistes Grande Coudée ». C'est sous l'autorité de ce club que s'effectuait le financement de l'entretien des chemins en hiver.

M. Poulin veilla au déneigement de la route nationale pendant dix ans. Il cessa lors de la saison 1948-1949. À partir de ce moment, le même travail fut confié à Poulin & Maheux Enr. C'est lors de cette saison que le « Club des automobilistes Grande Coudée » décida de l'ouverture des routes dans les rangs. Quelques contracteurs se chargèrent d'entreprendre ce vaste projet.

Depuis l'ouverture de chacune des routes municipales en hiver, chaque bout de chemin était sous la responsabilité d'un particulier. Règle générale, cette personne demeurait non loin de son travail. À partir de 1952, la mécanisation permit à un seul entrepreneur de s'occuper respectivement de plusieurs routes. C'est ainsi que l'entreprise Poulin & Maheux Enr. reçut la quasi-totalité des contrats disponibles. La totalité des chemins à ouvrir pendant la saison hivernale leur était confiée durant l'année 1954.

Le club d'automobilistes fut dissous en 1957. À partir de cette date, le conseil prit la charge de financer l'entretien des routes en hiver par voie de taxation.

En 1954, parce qu'il y avait trop de neige M. Alcide Poulin employait un bulldozer (Photo fournie par M. Alcide Poulin)



Ces entrepreneurs furent responsables des routes pendant la dure saison, jusqu'en 1959 inclusivement. Entre temps, en 1958, une demande fut transmise au ministère de la Voirie à l'effet que la route 24 (aujourd'hui 204) puisse devenir à leur charge. Ce n'est qu'en 1960 que cette demande était approuvée.

Pendant la même année, un nouveau contracteur, en la personne de M. Jean-Paul Beaudoin, se voyait accorder l'entretien des chemins d'hiver. Annuellement depuis 1957, le conseil se prévalait du droit de taxer la population afin qu'elle bénéficie de ce service. Le gouvernement faisait sa part en allouant un octroi annuel. En 1961, les membres du conseil demandèrent des soumissions en songeant à leurs chemins d'hiver. M. Charles-Henri Busque vit la soumission de son entreprise acceptée. Il demeura en fonction de 1961 à 1968. À partir de ce moment, M. Benoit Gosselin mit sa machinerie à la disposition de la municipalité jusqu'en 1977. Au printemps de 1972, les échevins pensèrent à acheter les équipements et les outillages nécessaires en vue de l'entretien d'hiver. Soumis au référendum, ce projet ne reçut pas l'appui de la population. À ce moment-là, les coûts approximatifs d'achat étaient de \$100 000. Cinq ans plus tard, le même projet refit surface. Un premier règlement fut rejeté par les électeurs. Après quelques mois, les conseillers revenaient à la charge en soumettant un projet semblable, mais amélioré. La population accepta le règlement d'emprunt de \$175 000 payable en dix ans. Deux camions et deux souffleuses à neige étaient achetés. À la suite de ces achats, il devenait nécessaire de construire un garage municipal. Se prévalant de l'aide du gouvernement provincial, ce garage coûta \$37 000. Ainsi, depuis 1978, les routes et les rues du village sont entretenues par l'entremise de la machinerie appartenant au conseil.

Les rues

Le réseau routier de St-Martin évolua tout d'abord autour du développement de chacun des rangs. Vers 1910, le village était principalement constitué d'agriculteurs. Quelques maisons



Notre garage municipal (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

appartenait ici et là à des journaliers. Parmi nos premiers occupants, certains d'entre eux voyaient venir le moment d'une retraite bien méritée. Afin de bien terminer leurs jours, la majorité se construisait une résidence au village.

C'est cette situation qui amena la création de nos premières rues. En 1912, un règlement passé au conseil permettait d'ériger la première rue. Elle partait de la maison de M. François Rancourt (aujourd'hui Antonio Veilleux) et se rendait chez M. Paul Morin (aujourd'hui M. Germain Fortin). Cette rue de dix-huit pieds de largeur, fut construite en 1913. La seconde rue à voir le jour dans notre paroisse fut celle de M. Jacques Blais. De nos jours, cette rue s'appelle huitième rue. Elle était érigée près du magasin de M. Édouard E. Poulin. Sa verbalisation ne se fit qu'en 1942.

Pendant l'année 1947, la rue avoisinante de la demeure de M. Albert Pomerleau fut verbalisée. La largeur des rues se

faisait plus grande depuis l'avènement des automobiles. Au moment de cette verbalisation, les rues étaient souvent construites quelques années auparavant. Ainsi, en 1948, le conseil acquiesça la verbalisation de la rue qui menait à la manufacture « Les métaux de Beauce ». Cette même rue est devenue le boulevard qui passe près du cimetière. Ce boulevard déboucha à la route Couillard en 1957. En 1958, le nom de St-Denis fut donné à la rue passant près de la résidence de M. Albert Pomerleau. Du côté du canton de Shenley, la seconde rue à être ouverte fut la rue Fortin. Son ouverture se fit également en 1958. En l'année 1964, le conseil permit l'ouverture d'une rue chez M. Léopold Cliche. Cette rue fut construite en 1973. Il adopta du même coup un règlement obligeant la verbalisation des rues avant leur ouverture. La rue St-Luc fut verbalisée en 1966. La rue menant à la résidence de M. Henri-Paul Grondin fut verbalisée en 1969. En 1970, la verbalisation d'une rue passant près de la demeure de M. Eugène Giroux fut acceptée.

Au mois d'octobre 1972, deux rues furent verbalisées. La première fut celle qui va vers M. Camil Grenier et la seconde conduit vers les entrepôts de M. Paul-Arthur Fortin. L'année suivante, la rue de M. Roland Blais fut verbalisée. Vers la fin de 1975, et au début de 1976, deux autres verbalisations de rue furent acceptées, soit la rue de M. Joseph Poulin à Philippe et la rue de chez M. Victor Fortin. La rue Parent fut verbalisée en 1976.

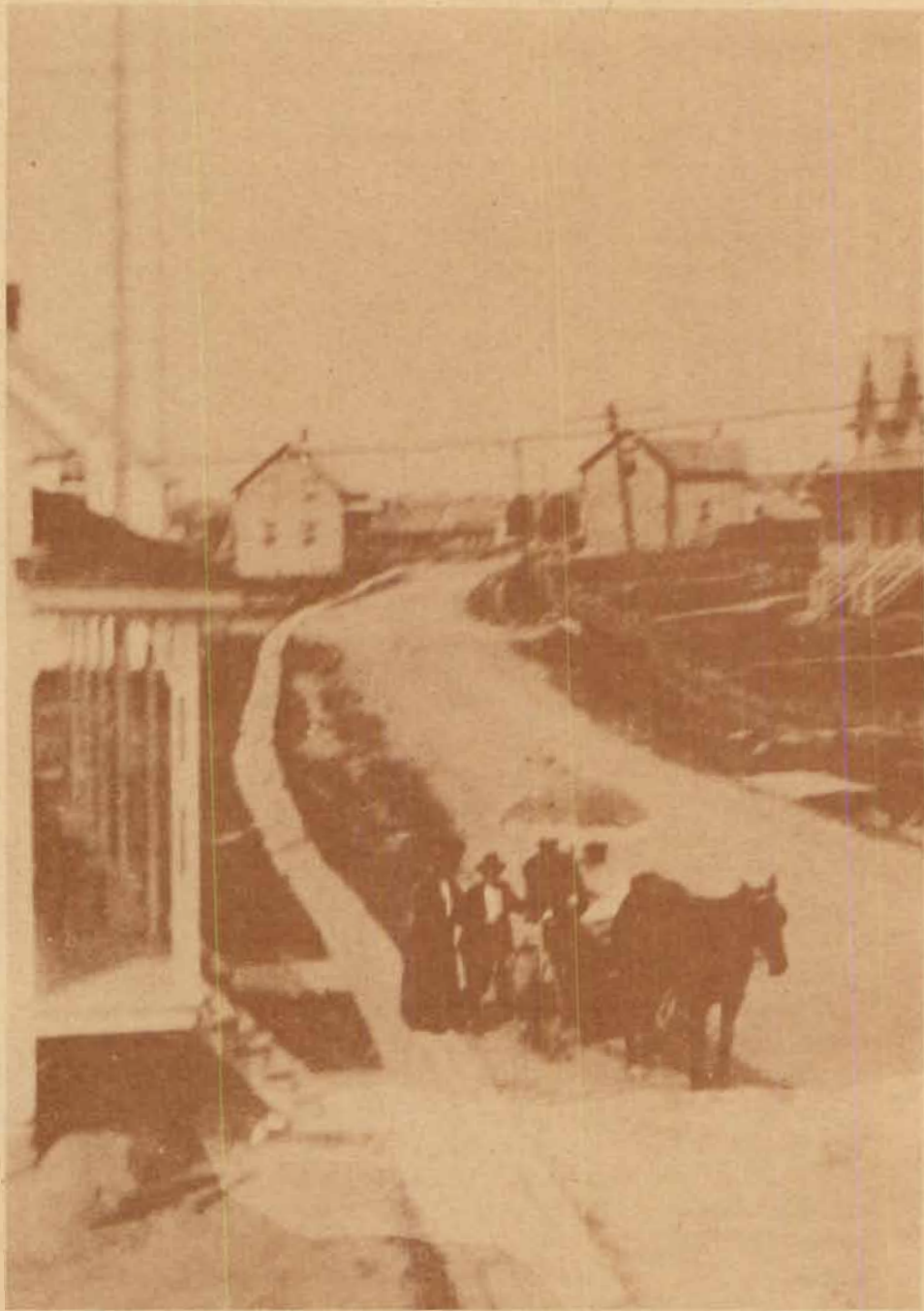
Durant la même année, un projet Canada Travail permit le numérotage des rues. En 1977, deux autres rues subissaient le même sort, soit la rue de M. Paul-Émile Fortin et la cinquième rue ouest. La première avenue fut nommée avenue Raoul Poulin en son honneur en l'année 1978. Un an plus tard, le prolongement de la cinquième rue ouest et la troisième rue est reçurent leur verbalisation. Il est à noter que la route Couillard était le chemin permettant aux gens de se rendre aux autres rangs de Jersey. Par la suite, cette route est devenue une rue.

Les trottoirs

Faisant suite à la connaissance de l'évolution de nos routes et de nos rues, il serait bon de s'attarder sur ce service municipal qui accommode de nombreuses personnes.

La première route qui traversait le village était un chemin tracé à même le sol. Les personnes qui voyageaient à pied marchaient très souvent dans la boue, dans les ornières ou sur les cailloux. Les piétons suggérèrent la construction d'un trottoir vis-à-vis les endroits les plus achalandés. Une résolution du conseil, datée de 1899, indiquait aux intéressés la façon de procéder. Les contribuables qui voulaient construire un trottoir vis-à-vis leur propriété pouvaient ériger ce trottoir dans la largeur des trente-six pieds du chemin public. Le conseil se réservait le droit de faire poser ce trottoir sur le bord du chemin, de manière à ne causer aucun embarras pour la circulation du public. En juin 1902, une requête déposée à la table du conseil demandait la construction de certaines parties de trottoir et indiquait la façon de l'entretenir. Cette requête fut acceptée par les édiles municipaux. Le trottoir portait alors de l'emplacement de Mlle Antoinette Audet dit Lapointe, sur le lot 31-B, et se rendait chez M. Philias Quirion, lot 34 E. Le trottoir n'était construit que d'un seul côté. Il était placé du même côté que la rivière, du lot 31-E jusque chez M. Joseph Baillargeon. À partir de la route menant au deuxième rang de Jersey, il était placé de l'autre côté du chemin royal. Il se devait d'avoir trente-deux pouces de large. Il était entretenu par les propriétaires. Les personnes qui avaient leur propriété d'un seul côté du chemin royal étaient responsables de la moitié du trottoir de l'autre côté. Ces passages pour piétons étaient constitués de longs madriers posés les uns à côté des autres.

Suite à la séance de septembre 1910, un règlement ordonnait la construction d'un trottoir entre le pont de bois et la route du chemin de front, du côté de Shenley. En février 1912, la population demanda au conseil de construire un trottoir le long des côtés, de chaque côté du pont, ayant seize pouces de largeur. Après quelques semaines de vives discussions, le sujet



Une partie du trottoir en 1899 (Photo fournie par M. Jacques Maheux)

devenait au centre des délibérations. Diverses personnes voulaient modifier la demande initiale. Du jour au lendemain, la question se résolut lorsque, le 16 avril 1912, la débâcle de la rivière Chaudière emporta le pont de bois.

Un prolongement du trottoir déjà existant fut accordé, l'extensionnant ainsi jusqu'à la résidence de M. Napoléon Loubier. Cette construction se termina en juin 1914. Les résidents de la route menant au rang deux de Jersey demandèrent l'autorisation d'ériger un trottoir. Ils reçurent aussitôt l'accord des dirigeants municipaux. Les travaux furent accomplis en 1916, ils partaient de chez M. Israël Poulin et se rendaient chez M. Théophile Bilodeau. Les résidents du canton Shenley firent une demande semblable quelques mois plus tard. Un trottoir partit de la rue Paul Morin pour se rendre à la petite rue qui allait chez Thomas Roy en 1917.

L'année suivante marque l'entrée en vigueur de la municipalisation des trottoirs. Dorénavant, la construction et l'entretien de ceux-ci devenaient aux frais de toute la corporation. Les nouveaux trottoirs devaient être larges de trois pieds et demi. Vis-à-vis le passage des emplacements, une travée de douze pieds de longueur était consentie dans le nouveau règlement. Une amende de \$2 était alors imposée à tous les automobilistes qui passaient en dehors de ces traverses.

En 1921, un autre règlement ordonnait la construction d'un trottoir le long de la route du premier rang de Shenley. Ce trottoir partait de la ligne de division des lots 8 et 9 et se rendait entre les lots 8 C et 8 E.

Les premiers trottoirs étaient faits de bois. Leur entretien représentait une somme bien respectable à chaque année. Le bois nécessaire à leur maintenance était vendu à la criée au rabais à chaque automne. L'essai de trottoirs en béton s'avérait une réussite dans plusieurs municipalités de la Beauce. Ainsi, la corporation municipale décida de construire tous ses trottoirs en béton. Ce projet devait s'échelonner sur plusieurs années. L'année 1939 marqua le début de ce projet de longue haleine. M. Wellie Bolduc fut nommé contremaître des

travaux. Ces nouveaux trottoirs avaient quatre pieds carrés par quatre pouces d'épaisseur. Année par année, les travaux croissèrent. Les échevins avaient décidé de ne réparer que temporairement le bois pourri. Aux endroits qui exigeaient une continuité, un trottoir provisoire en gravier était érigé. Ce n'est qu'en 1948 que prit fin la phase de reconstruction en béton de tous les trottoirs municipaux. Un fait particulier comportant un lien indirect avec les trottoirs se produisit en décembre 1954. Il s'agissait de la pose d'un mur de six pieds de hauteur et de trois cent cinquante pieds de longueur sur un côté de trottoir du pont de fer. Ce garde-corps fut entièrement défrayé par le gouvernement provincial et s'avéra très utile. Ainsi la vie et le confort des piétons de St-Martin furent au centre des préoccupations de nos édiles municipaux.

Le service d'aqueduc et d'égouts

Un autre service attira l'attention de nos échevins; il s'agissait du problème d'approvisionnement en eau ainsi que de l'élimination des eaux usées. Au début, les premières maisons du village s'alimentaient en eau à l'aide de puits. Un puisard desservait chaque résidence. Mais les sources d'eau n'étaient pas toujours faciles à trouver. Il fallait parfois s'éloigner afin de trouver une eau limpide. De cette façon, il arrivait que plusieurs propriétaires s'unissent dans le but de réduire les coûts d'exploitation. C'est en agissant de cette façon que M. Pierre Bégin regroupait ses proches voisins, en 1893, aux fins de construire le premier aqueduc de St-Martin. Son point d'eau était situé le long de la route qui conduisait au deuxième rang de Jersey, entre les lots 32 et 33. Il traversa en biaisant quelques terres. Ses tuyaux étaient des troncs d'arbres qui était percés, au centre, à l'aide de tige de fer chauffé. Les troncs étaient réunis les uns aux autres par une bande de tôle clouée.

Le second aqueduc fut construit en 1902. Les personnes en cause étaient MM. Fulbert Garneau, Charles Bisson, fils, Olivier Quirion et François Bourque. Cet aqueduc se rendait

sur le lot 38 B, propriété de M. Charles Bisson. L'eau servait principalement à alimenter la fromagerie de M. Fulbert Garneau. L'aqueduc traversait le chemin royal. Au fil des ans, d'autres particuliers firent des demandes d'autorisation afin de creuser des canaux pour leur aqueduc personnel. Tel était le cas de M. Georges Morisset, en 1910, de M. Théodore Bégin, en 1915, de M. Léon Poulin, en 1920.

En 1925, un projet d'aqueduc municipal était à l'étude afin de se protéger contre le feu. Ce projet ne demeura qu'au stade d'étude. Cinq ans plus tard, suite à des déficiences dans le service de quelques aqueducs privés, une demande fut adressée au conseil d'offrir un service d'aqueduc municipal. En vertu de la période de récession économique qui sévissait, cette proposition fut délaissée.

Par contre, en 1947, les conseillers se penchèrent de nouveau sur ce projet. Ils expédièrent une demande au gouvernement afin qu'un ingénieur fasse une étude nécessaire pour un aqueduc desservant le village. Le gouvernement n'a pas tenu compte de cette revendication. De nouveau en 1947, une requête fut adressée à l'assemblée législative afin qu'un ingénieur vienne estimer les coûts d'un système d'aqueduc. Il s'agissait d'une autre démarche inutile. Vingt ans plus tard, M. Guy Labbé, de St-Georges, prépara un plan concernant le service d'aqueduc et d'égout. La venue d'une école polyvalente fit précipiter les pourparlers. En avril 1968, un règlement d'emprunt de \$229 500 était accepté par la population. Cet emprunt était relatif à la construction d'un système d'égouts et d'aqueduc pour la future polyvalente, la commission scolaire locale, les édifices municipaux et la fabrique. Cet emprunt se répartissait sur quarante ans. Le problème d'approvisionnement en eau demeurait toujours présent pour chaque propriétaire. Suite à de nouvelles pressions exercées par de nombreuses gens, les membres du conseil firent tracer, en 1972, les plans et les devis d'un système d'égouts et d'aqueduc pour le côté est du village.

En février 1973, les plans furent soumis à l'approbation du gouvernement. Au mois de septembre, la municipalité se

porta acquéreur de chacun des six aqueducs privés. En août 1974, la soumission de T.C.G. Inc. de Sherbrooke était acceptée au montant de \$767 097.10. Afin de défrayer cette construction, un premier règlement fut soumis aux électeurs municipaux. Il reçut la désapprobation des voteurs. Le projet fut retardé. Un deuxième règlement d'emprunt de \$1 077 871 pour une période de quarante ans, à douze pour cent d'intérêt annuel, fut présenté en mars 1975. Cette fois-ci, il recevait l'accord désiré. Les travaux se déroulèrent en été. L'achat définitif de tous les aqueducs privés se complétait. M. Léopold Cliche fut chargé en 1976 de l'entretien de l'aqueduc municipal.

La population du côté ouest aspirait aux mêmes services. Au mois de mai 1977 avait lieu la préparation d'un plan d'égouts et d'aqueduc. Le plan définitif ne parvenait qu'en août 1979. Après quelques modifications, ce plan était soumis à l'approbation de la Protection de l'Environnement ainsi qu'à la direction générale de l'Urbanisme et, finalement, au ministère des Transports. Durant le mois d'avril 1981, un projet d'emprunt de \$1 794 114.61 pour une période de vingt ans fut présenté. Un référendum fut demandé. En mai, le projet était accepté par les électeurs propriétaires. Des ententes furent prises en rapport avec la société d'aqueducs privés ouest de St-Martin. La soumission de M. Laurent Roy de St-Georges, au montant de \$1 597 259.80, reçut l'acceptation des conseillers. La construction a débuté partiellement à l'automne 1981 et devrait se continuer cette année.

Entre temps, en 1980, les échevins tombaient d'accord pour la participation de la municipalité au projet d'assainissement de la rivière Chaudière. C'est dans cette optique qu'ils présentaient en novembre de la même année un règlement concernant le traitement et l'évacuation des eaux usées pour les résidences isolées. Il est à noter que l'expansion de ces services se poursuit à mesure que les besoins se créent.

Le service contre les incendies

De tout temps, le feu représenta un ennemi redoutable pour les premiers colons. Tous les biens meubles pouvaient être détruits dans l'espace de quelques heures. Le seau fut le premier moyen rudimentaire utilisé pour combattre le feu. Face à une maison enflammée, il s'avérait peu efficace. La prévention semblait être l'outil le plus disponible. Au cours du mois de juin 1913, le conseil adopta un règlement en vue de prévenir les incendies dans le village. L'incendie de la maison de M. Léon Poulin, en 1911, et du moulin à scie de M. Josaphat Grondin, en 1912, avaient sans doute fait réfléchir les autorités municipales. Ce règlement prohibait la sortie des tuyaux à l'extérieur des bâtisses. Il interdisait de faire du feu dans les environs des bâtiments par temps sec. Il dictait de placer les cendres chaudes dans des vases de métal fermés lorsqu'elles étaient placées dans les granges, les écuries et les hangars. Tout pétard était strictement défendu. Les sciures de bois devaient être enlevées ou recouvertes de terre lorsqu'elles étaient situées non loin des édifices. Ces correctifs s'imposaient, étant donné l'impossibilité d'enrayer ce fléau. En avril 1916, les échevins jugèrent opportun de nommer deux officiers municipaux ayant comme fonction de surveiller les dangers contre les incendies. Les deux premiers officiers furent M. Georges Quirion à Fortunat et M. Léon Poulin.

En 1917, un incendie détruisait le moulin à scie de M. Josaphat Grondin. Immédiatement après ce feu, le conseil ajouta un amendement à son règlement explicité précédemment. L'érection de tous les moulins mus à la vapeur devait se faire à cinq cents pieds des autres bâtisses dans le côté est du village et à deux cents pieds dans le côté ouest. En mai 1925, il fut suggéré aux conseillers d'acheter une pompe à feu ou de creuser un aqueduc afin de se protéger contre les incendies. La suggestion de l'aqueduc fut retenue pour étude. À la séance suivante, les magistrats décidèrent d'acheter deux extincteurs chimiques de quarante gallons. Le premier fut placé au magasin de M. Émery Poulin et le second chez M. Édouard E. Poulin. Sept ans plus tard, deux autres

extincteurs sans essieu ni roues, de quarante gallons, furent achetés. Ils coûtaient \$240 chacun.

En 1940, la municipalité acheta sa première pompe à feu de M. Josaphat Grondin. Il y avait, en plus, deux cent cinquante pieds de tuyaux ainsi qu'un boyau de succion. Cette vente se fit pour la somme de \$369.25. Étant donné qu'aucun hangar n'était construit pour recevoir ce nouvel achat, la pompe et ses accessoires demeurèrent chez M. Josaphat Grondin. Celui-ci devait voir à son fonctionnement hebdomadaire. Le premier corps de pompiers se formait en septembre de la même année. MM. Émile Frenette, Auguste Maheux, Andréa Maheux, Arthur Fortin et Odias Marcoux furent les premiers pompiers volontaires. La mécanique de la pompe à feu était la préoccupation de MM. Pierre Poulin à Eugène, Mathias Poulin, Honoré Vallée et Rosario Grondin.

En février 1941, on faisait l'acquisition des quatre premiers équipements (chapeaux, capots, bottes). Quelques mois plus tard, soit en août, le conseil répartit les tâches au sein de ce corps de pompiers. Il nomma M. Émile Frenette pompier en charge. Celui-ci avait déjà été pompier à la ville de Québec et avait une bonne connaissance des rudiments de ce métier. M. Pierre Poulin fut nommé chef mécanicien. La pompe à feu fut achetée l'année d'avant; elle n'était pas munie de roues. Les élus du peuple décidèrent d'acquérir un camion afin d'y installer la pompe. Il s'agissait d'un camion Ford usagé, acheté de M. Pierre Poulin pour \$255. Le déplacement sur roues de cette pompe était devenu nécessaire par les appels des paroisses avoisinantes. Le salaire des premiers pompiers était de \$0.50 l'heure pour les assistants et le chef. Les pompiers volontaires ne touchaient que \$0.25 l'heure et étaient limités à deux. Les mécaniciens recevaient \$0.75 de l'heure, le jour, et \$1.25 de l'heure pendant la nuit. Un premier hangar fut construit durant cette même période. Une décision émana de la table du conseil à l'effet que toute sortie extérieure de la pompe à feu entraînait des déboursés de \$ 100 à la localité requérante. En janvier 1947, la corporation municipale fit l'achat d'un nouveau camion G.M.C. de trois

tonnes datant de l'année 1942. Cet achat provenait de M. Paul-Arthur Fortin. Son prix était de \$666.74. Il se devait de remplacer l'ancien Ford. Avec des défauts au moteur, ce camion fut repris par son propriétaire initial. Le premier revenait continuer son travail. En 1948, les dirigeants municipaux optèrent pour le renouvellement du vieil équipement. Une pompe à incendie de marque Chrysler, dotée de tous les accessoires, fut acquise de M. Louis-Philippe Baril de St-Georges. Un camion Ford fut aussi acheté. L'ensemble de ces achats portait la facture de \$9 330.34. Le vieux camion et la vieille pompe furent vendus à M. Paul-Arthur Fortin pour \$250. Au cours de cette année-là, M. Émile Frenette démissionna comme chef pompier et fut remplacé par M. Andréa Maheux. Il fut aussi discuté de la possibilité de construire des citernes en cas de feu.

M. Joseph-Wilfrid Poulin (Titi) fut chargé de l'entretien de la pompe à incendie en 1949. Il devait aussi chauffer la bâtisse et partir le moteur de temps à autre. Le séchage des tuyaux d'arrosage avait toujours été un problème. Afin de le solutionner, un bâtiment en forme de tour fut érigé au printemps de 1950 au prix de \$1500. Le hangar où l'on entreposait la pompe à incendie était délabré et occupait un espace restreint. Les édiles municipaux permirent la construction d'un nouveau hangar en 1951. M. Auguste Fortin s'occupa de bâtir cet édifice municipal, au taux de \$4 150.

Un règlement daté d'octobre 1951 prévoyait la construction de cinq citernes dans le village. Chaque citerne pouvait contenir 30 000 gallons d'eau. M. François Garneau se chargea de ce travail grâce à une soumission totale de \$5 150. Le conseil fit l'acquisition d'un séchoir à boyau d'arrosage électrique en février 1952. Cet équipement coûtait \$969. Au cours des années suivantes, d'autres pièces d'équipement usuel s'ajoutaient. En 1952, M. Jean-Yves Poulin remplaça M. Andréa Maheux comme chef pompier. Le côté ouest du village pressentit le besoin de se construire deux citernes pendant l'année 1956. En 1955, M. Félix Poulin remplaça M. Jean-Yves Poulin comme chef pompier. À son tour,



Le premier hangar en ciment pour la « pompe à feu » (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

M. Félix Poulin fut remplacé en mai 1963 par M. Adrien Rancourt. En janvier 1974, M. Claude Maheux devenait chef pompier. En plus de cette tâche, il s'occupait de l'entretien du camion à incendie. Cette même année marqua une étape importante, car ce fut le début des pourparlers en vue de construire une caserne et de préparer les achats de deux camions à incendie. Le règlement 151 entérinait une entente entre les localités de St-René et de St-Martin afin de profiter en commun du service contre les incendies.

La secrétaire-trésorière formula un projet d'emprunt de \$185 000. Le règlement d'emprunt fut accepté par la population. La compagnie Camion à Incendie de Pierreville Ltée vit ses soumissions recevoir l'approbation du conseil. La caserne fut construite par Prévost et Frères de Sainte-Clothilde.



Notre centre communautaire et notre caserne. (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

Afin d'aider nos pompiers locaux, des cours leur furent dispensés. En mars 1976, M. Jean-Marie Poulin devenait le chef pompier en remplacement de M. Claude Maheux. Deux mois plus tard, l'ancien camion à incendie était vendu à M. Paul-Arthur Fortin. En 1977, un règlement interdisait les feux d'herbes. Un garde-feu municipal fut nommé en 1978. Il s'agissait de M. Jean-Marie Poulin. Au cours de l'année 1979, quelques chemins d'accès à la rivière Chaudière étaient tracés afin de remplacer certaines citernes inutilisables. En 1980, un exécutif se formait au sein des pompiers. Le chef pompier demeurait M. Jean-Marie Poulin; M. Germain Fortin, pour sa part, devenait l'assistant-chef. Le capitaine était M. Jean-Marc Poulin. M. Claude Maheux s'occupait de la tâche de

lieutenant et Roméo Blanchet agissait comme secrétaire. Aujourd'hui, ce service fait la fierté de notre municipalité avec ses dix-huit pompiers.

Le service de l'ordre

Notre paroisse ne fut jamais reconnue comme une localité où les trouble-fête régnaient en maîtres. Malgré ce fait, il arrivait occasionnellement que les principales règles régissant la vie en société soient omises de la part de quelques individus. Afin d'assurer le calme et la sérénité auprès de la population, un constable se chargeait du maintien de l'ordre.

Le premier à être nommé fut M. Honoré Poulin à Hilaire en juin 1905. Au salaire de \$0.50 par jour, il ne travaillait que les dimanches et les fêtes d'obligation. Ces journées regroupaient la majorité des paroissiens aux différents offices. Il arrivait



M. Wellie Bolduc, agent de la paix (Photo fournie par Mme Henri-Louis Courtemanche)

qu'après ces offices, certaines discussions s'envenimaient. Une surveillance autorisée calmait les esprits. Le travail de M. Poulin fut de courte durée puisqu'en 1906, les dirigeants municipaux ne renouvelaient pas son contrat. Il va sans dire que l'adoption du règlement prohibitif concernant la vente d'alcool et de bière aida grandement à rétablir le bon ordre.

En 1930, M. le curé Wilfrid Roy fit une demande à l'effet qu'un policier soit nommé afin de faire respecter l'ordre et d'arrêter le fléau du blasphème. M. Louis-Philippe Poulin fut choisi à ce poste. Sa tâche était de surveiller du samedi après-midi jusqu'au dimanche soir inclusivement. Les fêtes d'obligation étaient pour lui des journées de travail. En tout autre temps, il devait être disponible. Son salaire était de \$ 3.50 par jour. Il sembla que cette fonction ne fut qu'un emploi temporaire. En 1931, il ne travailla qu'à partir du mois d'avril jusqu'à la fin d'août. La même expérience fut vécue en 1935 par ledit M. Poulin. L'attroupement de gens sur les trottoirs et les chemins publics, avant et après les messes, justifiait cette tâche. M. Poulin était de plus autorisé à conduire les gens en prison. Deux mois plus tard, le poste était aboli.

À partir de 1939, cette occupation fut ininterrompue pour plusieurs années. M. Wellie Bolduc fut alors engagé comme constable à raison de \$25 par année. Une prime d'un dollar par arrestation lui était versée. Afin de l'aider dans ses fonctions, le conseil avait construit deux cellules à l'intérieur de la salle publique. Il eut à faire respecter, à la demande de M. le curé Bourret, l'interdiction de toute baignade dans la rivière Chaudière à l'intérieur des limites du village. Une amende d'un dollar pouvait être imposée. M. Bolduc remplit cette tâche jusqu'en 1947. En 1942, il avait été remplacé provisoirement par son frère M. Walter Bolduc. En 1948, M. Charles-Édouard Quirion le remplaçait au salaire annuel de \$500. Il avait entre autres à faire respecter le règlement du couvre-feu. Ce règlement stipulait qu'aucun enfant ne devait traîner dans les limites du village après sept heures trente le soir. M. Quirion demeura pendant deux ans le représentant de la loi. Pendant plusieurs années, la municipalité fut desservie

par la police provinciale. M. Raoul Pépin occupa cette fonction. L'assemblée des conseillers réorganisa une police municipale le 6 juillet 1959. M. Nazaire Beaudoin fut nommé agent de la paix. Le couvre-feu était maintenant à huit heures et quarante-cinq le soir.

Il devait faire observer un nouveau règlement qui interdisait le port des shorts dans les limites du village. M. Beaudoin continua cette occupation jusqu'en 1965. À partir de ce moment, M. Origène Poulin le remplaça. Le poste fut aboli en juillet 1967. Depuis cette date, la sûreté provinciale en poste à St-Georges répond à toutes les demandes valables.

Le service sanitaire

Ayant réussi à mettre de l'ordre dans la société, le conseil s'attaqua au désordre causé par l'élimination des déchets. Durant de nombreuses années, les propriétaires de St-Martin s'organisaient d'eux-mêmes afin de trouver un site adéquat pour y déposer des déchets. Le poêle à bois consumait la majeure partie des détritits. Les bouteilles et les conserves étaient amassées. Les amas de roches, les lisières des bois et les fossés de chemins étaient les principaux lieux qui servaient de dépotoirs. L'environnement en subissait les contrecoups. Peu d'endroits s'offraient aux résidents du village. C'est à partir de ce moment que les élus du peuple se penchèrent pour étudier ce problème.

Ils décidèrent en 1952 de confier à M. Jean Veilleux la tâche de recueillir les ordures ménagères. À tous les vendredis, M. Veilleux faisait le tour du village avec ses chevaux. Il partait du lot 31-A pour terminer au lot 34-G du côté du canton Jersey. Dans le canton Shenley, il allait du lot 8-E au lot 9-E. Un salaire annuel de \$500 lui était attribué. Une partie du terrain appartenant à M. Veilleux lui servait de dépotoir. Une légère taxe fut imposée aux usagers. Il en coûtait annuellement une somme de deux dollars pour une famille et de quatre dollars pour un commerce. M. Omer Genest s'occupait de la perception de cette taxe. L'année suivante, en

1953, la municipalité se porta acquéreur d'un terrain, propriété de M. Omer Veilleux. Ce lopin de terre servait de dépotoir. M. Pierre Lachance reçut le contrat de la cueillette des vidanges en 1953.

De nouveau en 1954, M. Jean Veilleux revenait comme éboueur. Son salaire annuel n'était que de \$445. Un an plus tard, M. Veilleux accepta le transport des déchets à condition que la corporation municipale construise un chemin sur une partie de son terrain redevenu dépotoir.

Un morceau de terrain appartenant à M. Léopold Boucher fut acheté afin de devenir un futur dépotoir. En septembre 1955, M. Veilleux céda à son fils Victor le soin de recueillir les déchets. À partir de mai 1957, M. Léopold Boucher s'engageait à ramasser les ordures. Sa partie de terrain achetée auparavant servait de lieu d'amoncellement. En 1960, M. Boucher recevait la collaboration de son frère Philippe. Au fil des années, le dépotoir se rapetissait. Il avait besoin d'être agrandi ou relocalisé. Les échevins décidèrent de le relocaliser en achetant un terrain nouveau chez M. Denis Pomerleau, en octobre 1965. En 1969, le jour de la cueillette devenait le mardi. Le ramassage des vidanges dut se faire deux fois par semaine à partir d'avril 1971. Quelques personnes avaient pris la mauvaise habitude de jeter des déchets en dehors du dépotoir. Les dirigeants municipaux furent obligés de nommer un surveillant attitré au dépotoir. M. Alfred Boucher se vit confier cette tâche en août 1973. En 1974, M. Léopold Boucher délaissait son rôle d'éboueur. Il s'était occupé du transport des vidanges pendant seize ans. M. Laurier Lacroix prit la relève. En 1975, le contrat revenait à M. Réjean Thibodeau. Quelques mois plus tard, la municipalité de St-Martin autorisait la municipalité de St-René à utiliser son dépotoir aux fins sanitaires, moyennant un déboursé annuel de \$250. Au cours du mois de novembre 1979, M. Gaétan Thibodeau terminait le terme de M. Réjean Thibodeau. Pendant cette même année, il était question de la fermeture du dépotoir afin de permettre la régionalisation des enfouissements. Ce projet débloqua au printemps 1980. Le dépotoir régional de St-Côme entrait

alors en force. Il fallut demander des soumissions pour le transport des vidanges à St-Côme. L'entreprise « Services Sanitaires de Beauce Enr. » obtint le contrat. Depuis mai 1980, cette compagnie comble les besoins de tous les usagers.

Le comité des loisirs

La question de la municipalisation des loisirs faisait déjà l'objet de débats animés au cours des années 1970. L'œuvre des terrains de jeux (O.T.J.) était devenue inopérante. Cette idée de municipalisation fut étudiée et véhiculée dans la population à l'intérieur de deux projets Perspectives-Jeunesse. Un rapport fut amené à la table du conseil en août 1973. Le sujet demeura au point mort. L'année suivante, soit en 1974, deux ex-membres du projet d'été soulevaient la nécessité de créer une structure de loisirs municipale. Sensibilisés, les représentants de la corporation nommaient un comité temporaire chargé d'étudier un projet de municipalisation. Les membres de ce comité émettaient un rapport de leurs travaux au conseil. Le 7 octobre 1974, sur la foi de l'étude réalisée, les conseillers dotaient la municipalité d'une structure stable de loisirs en créant le Comité municipal des loisirs de St-Martin de Beauce. Ce comité voit particulièrement à s'occuper de l'organisation des loisirs (sports, socio-culturel et plein air) dans la municipalité et particulièrement de créer des sous-comités dans la réalisation de cet objectif. Le premier bureau de direction était présidé par M. Jean-Marie Jolicœur. M. Jean-Guy Paquet était alors élu secrétaire. La trésorerie revenait à la secrétaire-trésorière de la municipalité. À l'automne 1976, M. Robert Bolduc remplaçait M. Jolicœur à la présidence. Le comité s'est surtout attardé à l'organisation de la patinoire, à fournir des activités aux moins jeunes pendant la saison estivale et à apporter des améliorations aux équipements sportifs. Le comité fut responsable de la construction du chalet des loisirs et s'occupa également de la restructuration du terrain de tennis, en plus d'être le maître

d'œuvre de la rénovation du système d'éclairage au terrain de balle-molle. Les membres ont bien d'autres projets en tête et demeurent ouverts à toutes les bonnes suggestions.

L'habitation à loyers modiques

Après avoir vécu une mésaventure face au projet de construction d'un foyer pour personnes âgées, les échevins tentèrent leur chance pour un projet d'érection d'une habitation à loyers modiques. Une première demande parvenait au gouvernement en mars 1975. Après quelques mois d'attente, une seconde demande fut faite en août 1978. Un mois plus tard, il y eut la création d'un office municipal d'habitation. Cet office s'occupa de mener à bien ce projet d'habitation. Il répéta une demande envoyée au gouvernement afin d'obtenir les subventions nécessaires pour la construction de ce type d'habitation. Suite à ces pressions, les octrois débloquèrent et permirent l'érection d'un H.L.M. de vingt et un logements. La fin des travaux eut lieu en mars 1980. Les membres du conseil délèguèrent à l'office municipal d'habitation de St-Martin le pouvoir d'administrer cet édifice. L'inauguration officielle se déroula le 14 août 1981. Au cours de cette cérémonie, on baptisa cet établissement « Au crépuscule ». C'est Mlle Céline Gosselin qui avait suggéré cette appellation.

Ces appartements sont très utiles aux gens d'un certain âge qui se retrouvent face à la croisée d'un chemin de leur existence.

Principales résolutions

Bien qu'ayant parcouru les grands centres d'intérêts des centaines de réunions de la corporation municipale, il existe des aspects sur lesquels nous ne nous sommes pas attardés. Dans les lignes qui vont suivre, nous vous soumettons les principales résolutions qui marquèrent le quotidien des citoyens de St-Martin. Nous procéderons par ordre chronologique.



L'habitation à loyer modique « le Crépuscule » (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

JUIN 1889: Première requête pour la verbalisation d'un cours d'eau entre les lots 32 et 33 du premier rang de Jersey.

MARS 1890: Règlement prohibant la vente de boissons enivrantes.

AVRIL 1891: Amendements à la loi sur la vente de boissons. Il est permis de vendre pour fins médicales et pour le service divin.

NOVEMBRE 1891: Premier bureau d'hygiène à St-Martin. En font partie: MM. Pierre Bégin, cultivateur, Louis-Alfred Boutin, marchand et Bernard Poulin, forgeron.

SEPTEMBRE 1892: Les personnes qui ont des arrérages de taxes au conseil seront poursuivies à la Cour des commissaires de St-Georges.

SEPTEMBRE 1893: Toute personne trouvée coupable d'avoir troublé la paix publique, soit par chants, cris, querelle ou autrement, d'avoir blasphémé ou dit des paroles immorales, d'avoir porté scandale en paraissant dans les chemins ou places publiques sous l'influence de la boisson ou autrement, d'avoir maltraité un animal quelconque (cheval, bœuf ou autre) plus que de raison sera passible d'amende de pas moins d'une piastre et pas plus de vingt. Argent courant pour chaque offense.

JUIN 1894: MM. Joseph Roy et Romain Bolduc sont nommés pour tracer un chemin afin de détourner la côte sur le lot 27 du premier rang du canton de Jersey.

JUIN 1897: Demande de M. John Breakey d'annexer à la municipalité une partie du canton de Dorset.

OCTOBRE 1897: Demande du secrétaire de la municipalité de St-Théophile afin d'ouvrir une route entre le quatrième et le cinquième rang de Jersey.

MAI 1900: Règlement prohibant les ventes de liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes dans notre localité.

JANVIER 1902: Règlement interdisant de trotter sur le pont de la rivière Chaudière plus vite qu'au pas ordinaire. Amende passible de \$5.

SEPTEMBRE 1902: Un certain monsieur est mis à l'amende parce qu'il a troublé la paix pendant une séance du conseil municipal.

MARS 1903: Règlement sur la taxe pour les commerces et les colporteurs.

AVRIL 1903: Le bureau d'hygiène est aboli. Il sera remplacé par un officier exécutif.

JANVIER 1905: Présentation d'un certificat alléguant que le docteur J.N. Boivin est qualifié pour tenir un magasin de liqueurs spiritueuses. Cette demande était refusée.

DÉCEMBRE 1905: Lettre au gouvernement demandant d'amender la charte de la compagnie de pulpe de Lac Mégantic de telle sorte qu'elle n'ait en aucun temps le pouvoir d'arrêter l'écoulement naturel de l'eau sur la rivière Chaudière.

SEPTEMBRE 1906: Adoption d'un règlement prohibitif sur la vente de l'alcool ou la bière.

OCTOBRE 1906: Le règlement prohibitif était passé dans le journal Morning Chronicle.

JUIN 1907: Le salaire des hommes pour les travaux effectués par le conseil.

1 journée d'homme avec outils.....	\$1.50
1 journée, 1 cheval et voiture.....	\$2.25
1 homme, 2 chevaux et voiture.....	\$3.00

MAI 1908: Avertissement à tous les marchands généraux et épiciers, marchands de bonbons et de liqueurs, de tenir leur magasin fermé toute la journée du dimanche.

JUIN 1908: Proposé d'acheter une machine à chemin au prix de \$260. M. Joseph Fortin à Godfroy serait le conducteur de cette machine.

MARS 1909: Amende de colporteur contre M.L. Getz.

MARS 1913: Un règlement défendait de trotter sur le pont de fer. Une amende de \$10 pouvait être imposée.

AOÛT 1913: Un rapport du département des Terres et Forêts donnait le montant approximatif des dommages causés par la débâcle de la rivière Chaudière dans la Beauce. Les dommages à la propriété s'élevaient à \$70 500 tandis que ceux occasionnés au commerce se chiffraient à \$9 800.

FÉVRIER 1914: Vu le danger des inondations sans cesse croissant, le conseil demandait au gouvernement de bâtir des barrages, des réservoirs, et autres travaux nécessaires sur la rivière Chaudière et ses tributaires, dans le but de prévenir les nouvelles inondations et davantage le développement de l'industrie et du commerce dans la région.

JUILLET 1914: Un règlement ordonnait que tous les ponts ayant huit pieds de lambourdes et plus devenaient des ponts municipaux.

FÉVRIER 1916: Reformation d'un bureau d'hygiène municipal.

JUILLET 1916: Pose de l'avis suivant au coin du pont et chez Mlle Luce Guay: «Automobiles et voitures, pas de vitesse».

DÉCEMBRE 1916: Le conseil intentait une action contre Beaulieu Lumber Agency afin de collecter les taxes dues sur leurs propriétés.

FÉVRIER 1918: Achat d'une machine à chemin impériale chez J.B. Doré & Fils.

MARS 1918: Emprunt de \$ 12 000 au Crédit Foncier Franco Canadien, afin de défrayer les dépenses occasionnées par tous les ponts de la paroisse.

AOÛT 1919: Reconnaissance d'un syndicat coopératif.

DÉCEMBRE 1919: M. Alcide Beaulieu de Québec, commerçant sur la corporation forestière Beaumont, payait un montant de \$2 870.33 pour taxes dues à la municipalité.

AVRIL 1920: Achat d'une balance à gravier.

AOÛT 1921: Un règlement empêchait les automobiles de passer dans le village à une vitesse plus grande que dix milles à l'heure.

SEPTEMBRE 1922: Une résolution indiquait que les automobilistes voyageaient à leur risque sur les chemins de terre.

NOVEMBRE 1923: Tous les membres du conseil devenaient membres du bureau d'hygiène.

FÉVRIER 1924: Instauration de la prière au début de chaque séance du conseil.

JUIN 1927: Une loi sanctionnée en Chambre obligeait les municipalités à payer directement au gouvernement la pension de ses aliénés.

FÉVRIER 1928: Achat du premier coffre-fort pour la corporation municipale.

AVRIL 1928: Un règlement annulait le règlement sur les colporteurs adopté le 24 mars 1903. Une licence continuait d'être exigée dans le but d'éviter la concurrence étrangère.

SEPTEMBRE 1928: Entrée de St-Martin dans l'Union des municipalités de la province de Québec.

MAI 1929: Le conseil priait le gouvernement de faire observer la loi dominicale.

SEPTEMBRE 1929: Le département de la colonisation offrait une prime de \$15 pour chaque ours tué dans un rayon de cinq milles autour de la municipalité, pourvu que le conseil fournisse une part de \$1 par ours tué.

DÉCEMBRE 1934: Une demande était faite au gouvernement de paver le chemin entre Mme Napoléon Pépin et M. Siméon Quirion, ainsi que la route menant au pont, car le chemin du village devenait très boueux après chaque pluie.

MARS 1936: Le conseil intimait à toutes les personnes qui s'adressaient aux conseillers de le faire poliment sans quoi la loi pour le maintien de l'ordre serait observée.

MAI 1937: Un avertissement était lancé à tous les enfants de ne pas jouer ou glisser dans le chemin public.

JUILLET 1940: Un règlement défendait le stationnement pour les automobiles ou les voitures animales du côté est du village, de M. Honoré Vallée à M. Martin Bégin. De plus, le stationnement des automobiles sur routes et chemins municipaux était prohibé.

JANVIER 1941: Formation du « Club des automobilistes Grande Coudée ».

NOVEMBRE 1941: La corporation payait pour treize lampes de rues.

DÉCEMBRE 1944: Addition de dix-neuf lumières de rues ou de routes dans les limites du village.

JANVIER 1945: Acte de consécration de la municipalité au Sacré-Cœur.

MAI 1946: Le bureau d'hygiène se situait à Beauceville.

JUIN 1946: Adoption de la loi du couvre-feu dans le village. Tous les enfants âgés de moins de quinze ans ne pouvaient se trouver dans les rues, les places publiques ou les places privées plus tard que sept heures trente le soir.

AOÛT 1946: Vu les dommages considérables occasionnés par les ours, le conseil offrait une prime de cinq dollars ajoutée aux cinq dollars que fournissait le gouvernement pour chaque ours abattu.

JUIN 1948: Le vingt-quatre juin était décrété fête légale municipale.

AOÛT 1949: Une résolution interdisait le tir au fusil dans les limites du village.

JUIN 1950: Demande de concessions dans le canton de Dorset pour l'établissement des gens.

MARS 1951: Impression de 15 000 billets pour taxes d'amusement sur les vues animées.

AVRIL 1951: Le temps réglementaire à St-Martin est de quatre heures en retard par rapport à l'observatoire de Greenwich selon la loi du temps réglementaire.

AVRIL 1952: Règlement sur les taxes de chiens selon la loi des abus préjudiciables à l'agriculture. Chaque chien doit posséder un jeton spécial attaché à son cou. La taxe annuelle est de trois dollars pour un chien et de six dollars pour une chienne. Ces montants furent réduits quelques mois plus tard.

SEPTEMBRE 1952: Une prime de dix dollars était versée pour chaque loup abattu.

NOVEMBRE 1952: Le stationnement d'hiver était défendu entre les résidences de M. Georges Leclerc et M. Martin Bégin.

AVRIL 1953: Une résolution demandait à la population de ne laisser aucune automobile stationnée sur les trottoirs situés en face des garages d'autos.

FÉVRIER 1954: Un agent est engagé pour surveiller le stationnement d'hiver. M. Joseph Wilfrid Poulin mérita cette tâche.

JANVIER 1955: Autorisation donnée à M. Irénée Drouin d'installer une antenne communautaire dans le but d'améliorer la réception des programmes de télévision. Cette organisation s'appelait « Télévision de St-Martin Enr. »

MAI 1957: Installation d'une lumière clignotante en face du pont.

AOÛT 1959: L'heure du couvre-feu devient huit heures quarante-cinq. Un règlement interdisait le port des « shorts » dans les limites du village. La culotte courte ne devait pas avoir plus de trois pouces en haut du genou.

OCTOBRE 1962: Une requête indiquait le désaccord de quelques personnes sur la vente de boissons aux épiceries.

JUILLET 1964: Création d'un fonds industriel de \$200 000 — Une résolution abolissait les enterrements de vie de jeunesse.

OCTOBRE 1966: Demande d'un foyer pour personnes âgées.

JUILLET 1967: Le consentement écrit de la municipalité devenait obligatoire lors de la construction d'une habitation.

SEPTEMBRE 1967: Le conseil permettait le droit de la vente de la bière et des spiritueux lors des dimanches et des jours fériés de midi à minuit.

JANVIER 1968: Une voie de contournement du village se discutait.

AOÛT 1972: Achat de micros pour les conseillers.

MAI 1973: Le bureau du secrétaire-trésorier était déménagé au centre paroissial.

MARS 1974: Une taxe était demandée aux locataires.

MAI 1974: La sirène serait déclenchée à tous les jours, à midi, afin de vérifier son fonctionnement. Lancement officiel de la première semaine de propreté.

SEPTEMBRE 1975: Un officier municipal, en la personne de M. Clément Poulin, était engagé à temps partiel. Il demeura en poste jusqu'en octobre 1976.

JANVIER 1977: Refus de participer au projet de service ambulancier Marlow Inc. Par contre, acceptation du conseil d'être desservi selon les prix fixés pour les municipalités non participantes.

MAI 1979: Les représentants du conseil donnaient leur autorisation au club « Grande Coudée » pour l'installation d'une piscine.

OCTOBRE 1979: La discussion portait sur une demande pour un plan d'urbanisme.

MARS 1980: Pavage de la route menant aux deuxième et troisième rangs de Jersey.

MAI 1980: Trois pour cent du budget total serait versé aux loisirs.

JUIN 1980: Mise à jour du cadastre.

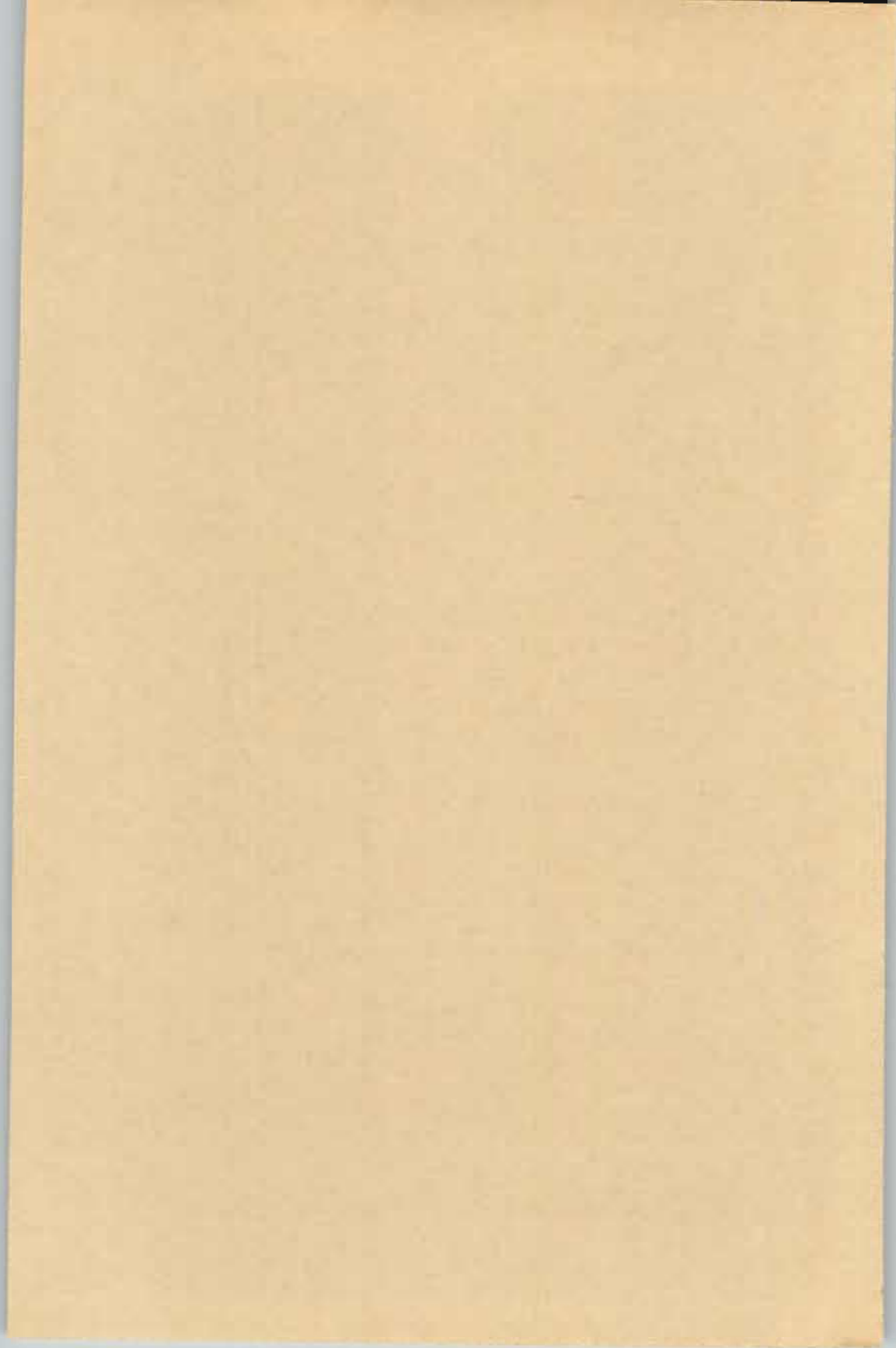
SEPTEMBRE 1980: Un règlement régissant la création d'une régie interne au zonage, au lotissement et à la construction.

NOVEMBRE 1980: Participation au regroupement de municipalités régionales du comté (M.R.C.).

DÉCEMBRE 1980: Rénovation du centre paroissial.

MARS 1981: Adoption de la zone agricole permanente. Entente avec l'escouade canine provinciale pour l'obéissance au règlement concernant les chiens.

L'ensemble de ces résolutions permet l'adoption de nombreux règlements qui marquèrent les différentes étapes de la vie municipale. La base de ces expériences servira comme source intarissable à l'amélioration et au développement des services communautaires.



CHAPITRE III

HISTOIRE SCOLAIRE

DE L'ÉRECTION DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE JERSEY À L'ÉRECTION DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST-MARTIN DE JERSEY — 1876-1888

Le régime des commissions scolaires

C'est en 1841, année de l'entrée en vigueur de la loi de l'union du Bas-Canada (Québec) et du Haut-Canada (Ontario), qu'une loi fondamentale adoptée par le Parlement du Québec vient assurer « la mise en place d'une organisation scolaire qui durera plus d'un siècle, jusqu'à la Révolution tranquille et au rapport Parent »¹.

Cette loi prévoit notamment la nomination d'un surintendant chargé de veiller à la mise en place de cette nouvelle organisation, la création d'unités administratives (les commissions scolaires) connues sous le nom de « municipalités scolaires » et l'imposition d'une taxe foncière aux habitants

1. Biblio. 4, p. 18.

dont les revenus, additionnés aux subventions du gouvernement, doivent permettre de maintenir des écoles.

Les pouvoirs limités accordés dès lors aux commissaires et les taxes scolaires sur la propriété rendues obligatoires en 1845 feront que le nouveau régime ne sera guère populaire au début; les correctifs apportés avec le temps et les résultats enregistrés auront toutefois une influence positive sur l'évolution des mentalités.

Cette nouvelle législation entraînera, en 1851, la nomination des inspecteurs d'école qui viendront seconder le surintendant, la création des écoles normales en 1857 et celle du Conseil de l'Instruction publique en 1856. La création dudit conseil marque le début de la confessionnalisation.

En 1867, année de la Confédération (adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique), un ministère de l'Instruction publique, le premier, est créé. La fonction de surintendant est aussitôt abolie pour être rétablie lorsque ledit ministère est abrogé en 1871 sous la pression du clergé qui assume le contrôle de l'éducation.

La Révolution tranquille entraînera en 1964 la création d'un ministère de l'Éducation qui jouera alors pleinement son rôle dans l'éducation, mais là commence une autre histoire.

Revenons donc au début des années 1840, alors que chaque « municipalité scolaire » créée en vertu de la loi doit voir à l'élection de cinq (5) commissaires dont les responsabilités « s'étendent de la construction d'écoles et de leur financement jusqu'à l'engagement des maîtres, l'étude des programmes et l'approbation de manuels »².

La « municipalité scolaire » ou la commission scolaire nouvellement créée « a l'obligation de maintenir au moins une école publique, d'engager les maîtres nécessaires, de pourvoir à tous les services requis pour l'enseignement et, même, d'assister financièrement les familles pauvres en vue d'offrir l'accès à l'école à chaque enfant sans distinction de fortune. En second lieu, les commissions scolaires, levant des taxes

2. Biblio. 4, p. 21-22.

scolaires, obligeaient la population à participer directement et immédiatement aux dépenses de l'enseignement » ?

Le régime dont on aurait pu fêter les cent (100) ans en 1941 ayant contribué à étendre l'enseignement primaire à la grandeur du Québec, il n'est pas une municipalité qui n'ait aujourd'hui sa petite histoire scolaire.

Voyons celle de :

La municipalité scolaire de Jersey

« Province of Quebec
Municipality of Jersey
Beauce.

At a meeting of the school commissioners of the municipality of Jersey in the county of Beauce held at the office of the secretary treasurer on Monday the fiftieth day of July eighteen hundred and seventy eight at the hour of ten o'clock in the forenoon at which meeting were present:

Thomas McIntyre	Cyprien Poulin
Patrick McNamara	All commissioners.
Joseph Stafford	
James Lachance	

Moved by Joseph Stafford, seconded by James Lachance that Mr Thomas McIntyre one of the commissioners be president of the said commissioners and the said resolution being just to the meeting it was adopted unanimously. »

Thomas MCINTYRE, president
Mathew MOONAN, secretary treasurer

Eh oui ! C'est le rapport des délibérations des dénommés Thomas McIntyre, Joseph Stafford, James Lachance, Patrick McNamara et Cyprien Poulin, tous commissaires en ce lundi avant-midi 15 juillet 1878, délibérations lors desquelles on procéda à l'élection de Thomas McIntyre comme deuxième



M. Mathew Mooney, le premier secrétaire de la commission scolaire de Jersey (Photo fournie par Mme Edgar Caron)

président de la municipalité scolaire de Jersey. Transcrits dans la langue de Shakespeare jusqu'en avril 1879, c'est à compter du 23 juin de la même année, date d'entrée en fonction du deuxième secrétaire-trésorier, Monsieur Fortunat Veilleux, que les rapports des délibérations des commissaires sont et seront par la suite rédigés en français.

Érigée le 19 septembre 1876, la municipalité scolaire de Jersey, dans le district numéro 53, doit veiller en principe à ce qu'un enseignement soit dispensé à tous les enfants du canton de Jersey. Il faut voir l'étendue du territoire pour comprendre que les écoles soient peu nombreuses au début.

En effet ce canton, tel que découpé en 1829, comprend une partie des paroisses de St-Georges, St-Martin, St-Côme et St-Théophile. Deux phénomènes peuvent être observés en 1876, à savoir: une concentration importante de colons francophones aux Grandes Coudées et une autre de colons irlandais en direction de St-Georges.

L'importance du bloc irlandais se fait incidemment sentir au sein du premier « conseil des commissaires » qui est composé de: William Murtha, John Haggan, John McIntyre, Joseph Stafford et Joseph Poulin.

Première classe

Le rapport des délibérations des commissaires en date du 29 août 1877 nous apprend qu'une classe se tiendra dans la

maison de James McIntyre⁴ pendant l'année scolaire 1877-1878. Coût du loyer: \$12. Durée: dix (10) mois. Est-ce vraiment la première maison prêtée pour fins d'enseignement? Les archives demeurent silencieuses lorsqu'on les interroge pour l'année scolaire 1876-1877. Toujours est-il qu'il semble que cette classe n'accommodait en fin de compte qu'une majorité de colons irlandais puisque, le 13 août 1877, soit seize jours plus tôt, Joseph Poulin propose l'ouverture d'une deuxième classe.

Quatre arrondissements?

S'agit-il d'une erreur d'écriture? Tout porte à croire, le premier novembre 1877, que la municipalité scolaire est divisée en quatre arrondissements alors qu'il est résolu de ne pas construire de « maison d'école » dans l'arrondissement numéro 4.

Contribution mensuelle

Les mêmes archives nous apprennent un mois plus tard que « la contribution mensuelle pendant les dix mois d'école qui doit être versée au secrétaire-trésorier pour chaque enfant (7 à 14 ans) en âge de fréquenter l'école par tous ceux qui y sont astreints soit de quinze cents (\$0.15) par mois dans l'arrondissement (numéro 1) en partant de la propriété de Thomas Wilson jusqu'à la ligne du centre dans le canton de Jersey et qu'elle soit de cinq cents (\$0.05) par mois pendant les huit mois d'école dans l'arrondissement numéro 2 (en allant vers la mission des Grandes Coudées) »⁵.

Annexion

Le 2 février 1878, il est décidé d'annexer les 1^{er}, 2^e et 3^e rangs du canton de Shenley à la municipalité scolaire.

4. Monsieur Richard Veilleux réside en 1982 sur la terre de Monsieur James McIntyre, lot numéro 18 A du cadastre.

5. Traduction libre du procès-verbal de la réunion du 29 décembre 1877.



La première école construite à St-Martin en 1878 (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

Première maison d'école

C'est en mai de la même année que les commissaires (William Murtha, Thomas McIntyre, Joseph Stafford, James Lachance, Joseph Poulin) décident de construire une maison d'école dans l'arrondissement numéro un, laquelle sera située sur le lot numéro 18, propriété de James McIntyre. Le coût de la construction ne devra pas excéder \$200 et la somme doit être réunie à même une taxe spéciale aux détenteurs de propriété dans cet arrondissement. Le contrat pour la construction de ladite maison est accordé à Joseph Deblois, menuisier, dans le cours du mois de juillet.

Découpage des arrondissements numéros 1, 2 et 3

Le 20 juillet, une résolution relative à la taxe spéciale qui doit être prélevée dans l'arrondissement numéro 1 pour la

construction d'une maison d'école vient rappeler aux propriétaires et occupants de terre que ledit arrondissement d'une part « va de la ligne du canton de Jersey Nord-Ouest borné par le lot occupé par Dame Veuve John Murtha dans la paroisse de St-Georges et ledit arrondissement longe la rivière Chaudière en montant sur une distance de quatre milles jusqu'au lot occupé par Joseph Scandory au Sud-Est dudit canton de Jersey »⁶. L'arrondissement numéro 2 d'autre part va de la ligne du centre du canton de Jersey (Côté Est de la rivière) et s'arrête à la ligne du canton de Marlow (vers St-Théophile).

Le 28 juin 1879, il est résolu que la municipalité scolaire soit divisée en arrondissements égaux « comme suit, savoir l'arrondissement numéro 1 à partir de chez Thomas Wilson sera de quatre milles et numéro 2 sera de quatre milles et numéro 3 sera de quatre milles « chaque arrondissement devant en vertu de la décision conserver ses avoirs et faire face seul à ses obligations. »

Le 18 octobre, on dira, en parlant de contribution mensuelle dans l'arrondissement numéro 1, « à partir de chez et y compris Thomas Wilson jusque et y compris Jean Maheux. »

Lieux de réunions

Tenues jusque-là selon toutes les apparences à la résidence du secrétaire-trésorier Mathew Mooney, qui vient d'être relevé de ses fonctions et remplacé par Fortunat Veilleux, les réunions des commissaires seront par la suite tenues en la demeure de Sylvain Veilleux (fils) (lot 25-a) puis, à partir du 18 octobre 1879, en la demeure de Léger Quirion.

Deuxième maison d'école

Le 10 janvier 1880, les commissaires (Thomas McIntyre, président, Patrick McNamara, Léger Quirion, Cyprien Poulin,

6. Traduction libre du procès-verbal de la réunion du 20 juillet 1878.

Eugène Lachance) décident « de construire dans l'arrondissement numéro deux une maison d'école de 25 pieds sur 20 avec 6 châssis, une porte, des murs de 10 pieds de haut, le tout à être construit conformément aux dimensions de celle déjà existante dans l'arrondissement numéro 1 et devant être approuvé par l'Honorable Surintendant de l'Éducation... » Le 6 juin 1880, on décide de faire l'acquisition d'un lopin de terre d'un demi-arpent carré sur la propriété de Monsieur Pierre Morin (lot numéro B-2) pour la construction de cette deuxième école dans la municipalité scolaire de Jersey. Le coût de l'emplacement est de \$10 et le coût de l'entreprise est évalué à \$200. Le contrat sera accordé à Georges Rancourt.

Les élections de cette année-là témoignent de la perte d'influence des Irlandais au sein du conseil des commissaires. Celui-ci se compose de: Jean Cliche, président, Patrick McNamara, Cyrien Poulin, Léger Quirion et Étienne Hallé. Patrick McNamara sera remplacé par Joseph Morin en 1881. Le centre d'activités de plus en plus fébrile qu'est devenue la Mission des Grandes Coudées, le nombre grandissant de colons francophones font que ces mêmes colons prennent de plus en plus leurs affaires en main.

Quatre arrondissements

C'est en juillet de cette année 1881 qu'il est résolu de diviser la municipalité scolaire de Jersey en quatre arrondissements, le quatrième se trouvant « dans le canton de Shenley à partir de chez Bernard Fortin (lot numéro 24) en montant jusqu'à chez Jean Pépin (lot numéro 8-E), père, inclusivement. »

Obligations et taxes scolaires

Les commissaires d'école ayant à administrer depuis peu quatre arrondissements, voici en quels termes on traite les affaires de la municipalité scolaire en ce dimanche après-midi 5.00 heures, 20 octobre 1881. Sur proposition de Louis Poulin, appuyée par Jean Cliche, il est résolu à l'unanimité :

« Que les salaires des institutrices de cette municipalité soient réglés comme suit à savoir : Élisabeth Coughlin N^o 1 cent piastres \$100, Anaïse Bolduc N^o 2 soixante-dix-huit piastres \$78, Rosalie Plamondon N^o 3 quatre-vingt piastres \$80 et Julie J. Morin N^o 4 soixante-dix-huit piastres \$78 et que ces sommes soient payées par toute la municipalité de St-Martin et de plus que les commissaires s'obligent de faire payer quarante-neuf piastres comme suit : \$15 quinze piastres pour le loyer de la maison dans l'arrondissement numéro 3, douze piastres \$12 pour chauffer la maison dans l'arrondissement numéro 2 et douze piastres dans l'arrondissement numéro 1 et huit piastres \$8 pour le loyer dans le numéro 4 et toutes les autres dépenses que les maisons d'école pourront encourir et que le secrétaire-trésorier devra prélever quatre-vingt quinze centins par cent piastres pour soutenir les dites écoles et que le taux de la rétribution mensuelle sera de dix-sept centins par mois pour chaque enfant de sept et quatorze ans et que ces argents seront payés à partir du 25 décembre prochain. »

En parlant d'obligationnelles que la rétribution mensuelle (laquelle doit être versée en argent sonnante la plupart du temps) il se produit que la rétribution mensuelle doit être versée en nature par tout contribuable, savoir une demi-corde de bois de chauffage (érable, merisier, bouleau, hêtre, épinette rouge, jaune, sapin variant entre 18 et 30 pouces) par enfant fréquentant l'école à défaut de quoi la somme de \$2 pour chaque corde de bois est réclamée à celui qui n'a pas livré la marchandise aux maisons d'école. C'est ce qui est décidé le quatrième jour de septembre 1882. On donnera avis à la porte de la chapelle, après sa construction, ou à la maison d'école de l'arrondissement numéro 2, lorsqu'il sera question dans le futur de donner le bois de chauffage pour les écoles à l'entreprise au plus bas demandant.

Bois de chauffage

« À une session des commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Martin dans le comté de Beauce tenue au lieu ordinaire des séances, le vingt-septième jour du mois d'août

1883, à laquelle session sont présents messieurs Joseph Turcot, Joseph Morin, Olivier Quirion, Joseph Pomerleau, tous commissaires d'écoles... sous la présidence de Joseph Turcot... »

Il est résolu « que le bois de chauffage pour l'arrondissement numéro 2 soit donné à l'entreprise à Pierre Guay (qui) devra fournir du bois de première qualité dont la moitié sera en bois franc et l'autre moitié en bois mou sec. Ledit Pierre Guay devra fournir le bois susdit pendant le temps que durera l'année scolaire 1883-1884 et il lui est par le présent accordé la somme de \$18... »

S'il est une pratique annuelle au programme des commissaires, c'est bien celle qui consiste le plus souvent à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre à donner à l'entreprise le bois de chauffage pour les écoles. Nous avons cru qu'il serait d'intérêt pour le lecteur de suivre la progression du coût « à la corde » de ce bois de chauffage à travers les ans.

La corde de bois de chauffage
pour les écoles à travers les ans

Année	Coût/corde
1881	\$1.00
1886	\$1.00
1891	\$0.76 et \$ 1.00
1896	\$0.90 et \$ 1.20
1901	\$0.97 et \$ 1.11
1906	\$1.00 et \$ 1.75
1911	\$1.45 et \$ 1.70
1916	\$2.45 et \$ 3.00
1921	\$1.30 et \$ 2.75
1926	\$1.65 et \$ 3.00
1931	\$0.75 et \$ 1.25
1936	\$0.95 et \$ 2.45
1941	\$1.45 et \$ 3.20
1946	\$4.50 et \$ 6.00
1951	\$5.45 et \$10.00
1956	\$5.00 et \$ 9.00
1961	\$8.50
1966	\$9.75

Nouveau secrétaire-trésorier

Le 31 juillet 1882, Fortunat Veilleux abandonne sa fonction de secrétaire-trésorier, éloigné qu'il est de plus en plus de son milieu de travail par la force des événements, la maison d'école de l'arrondissement numéro 2 étant appelée à devenir le lieu des réunions des commissaires. Il sera remplacé par Thomas L. Maheux.

Enseignement, enseignantes et enseignés(es)

L'histoire, quand on la fouille un peu, nous apprend que les institutrices doivent composer dans des conditions peu enviables à cette époque et dans les années qui vont suivre. Elles doivent souvent se contenter de dispenser leur enseignement, si limité soit-il, dans des habitations de fortune ou des chambres exiguës, peu éclairées, mal ventilées, louées par des colons à défaut de moyens financiers pour construire des maisons d'école. Maisons à un étage et demi aux assises sommaires, isolées tant bien que mal, plus ou moins bien chauffées avec un poêle à deux *ponts*, celles-ci contiennent un mobilier et un matériel aussi restreints que bancs, tables, carte géographique « mappemonde », tableau noir, chaudière à eau et tasse communes. Les matières académiques au programme offertes aux enfants de 7 à 14 ans et, exceptionnellement, aux « 16 ans et plus » se résument à l'étude du catéchisme, à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Et que dire des salaires ? Elizabeth Coughlin est la première institutrice dont on trouve mention au livre des délibérations en date du 14 septembre 1878. Elle enseigne dans l'arrondissement numéro 1 et son salaire est de \$100 pour l'année.

Rose Monaghan est la seconde en date du 4 août 1879. Elle enseigne dans l'arrondissement numéro 1 et son salaire est de \$11 par mois. Marie Veilleux, de St-François de Beauceville, est la première institutrice francophone dont il est fait état par écrit le 16 novembre 1880. Elle enseigne dans l'arrondissement numéro 3 et elle va toucher l'impressionnante somme de \$50 pour l'année scolaire 1880-1881 quand on sait

au surplus que les institutrices doivent laver, entretenir la maison d'école (si maison d'école il y a), allumer et chauffer le poêle dans l'isolement parfois le plus complet.

Il y a cent (100) ans...

Engagement d'une institutrice

*Province de Québec
Municipalité Scolaire
De St-Martin.*

L'an mil huit cent quatre vingt deux, le vingt cinquième jour de septembre, est convenu et arrêté entre les commissaires d'école pour la municipalité de St-Martin, dans le comté de Beauce, représentés par Jean Cliche, président des commissaires d'école, en vertu d'une résolution des dits commissaires adoptée à leur session tenue le trente et unième jour du mois de juillet mil huit cent quatre vingt deux et la nommée Mademoiselle Joséphine Hallé de comme suit :

La dite Mademoiselle Joséphine Hallé s'est engagée et s'engage et loue ses services comme institutrice aux dits commissaires d'école pour le terme et espace d'une année à compter du cinquième jour de septembre pour tenir l'école élémentaire dans l'arrondissement Numéro 4 de la dite municipalité conformément à la loi, aux règles et règlements du conseil de l'instruction publique et des comités qu'il appartient et des règles et règlements établis par les commissaires d'école de la dite municipalité; et pendant la durée de son engagement, la dite institutrice s'oblige de remplir les charges et conditions suivantes: savoir surveiller la conduite des enfants fréquentant l'école tant en classe qu'en dehors de la classe et tant qu'ils sont sous sa vue; enseigner les matières indiquées par la loi et les règlements établis et ne se servir que des livres d'enseignement et de lecture autorisés par le conseil de l'instruction publique et ses comités, remplir les blancs papiers et documents qui lui seront soumis par les commissaires et les inspecteurs. Tenir un registre d'école où seront entrés les noms des visiteurs de l'école et leurs remarques et aussi les livres, registres ou cahiers pour les élèves; garder avec soin les cahiers des élèves dans le coffre ou armoire destinée à cet objet; ne jamais se

servir des appartements où se font les classes pour aucun autre objet que l'enseignement sans une permission spéciale du président des commissaires ; ne recevoir dans les appartements destinés aux élèves de l'école pendant la durée des classes, que les personnes qui ont droit de visiter l'école et nul autre. Observer les règles d'une discipline sévère dans et pendant la durée de l'école, mais ne faire usage des punitions corporelles qu'avec la plus grande discrétion et dans les cas extrêmes seulement. Se tenir toujours proprement mise et donner le bon exemple, sous ce rapport, de la propreté et du savoir-vivre. Recevoir les parents des élèves et tous les visiteurs d'école avec respect et politesse. Garder avec soin le journal de l'Instruction Publique dans les archives de l'école et tenir la maison d'école en bon ordre ; en un mot, remplir tous les devoirs d'un bon professeur. Cet engagement est fait pour et moyennant le prix de soixante et seize piastres pour la dite année scolaire que les commissaires s'obligent de payer à la dite Mademoiselle Joséphine Hallé, institutrice de la manière suivante, à savoir un dixième du prix à tous les mois, laquelle somme les dits commissaires s'obligent et s'engagent de payer à la dite institutrice en bon argent ayant cours et non autrement, voulant et entendant que le secrétaire-trésorier ou nulle autre personne pour eux ne fassent de transaction avec la dite institutrice quant au mode de paiement du dit salaire, mais que le lui soit payé en argent et aux termes fixés, se soumettant les dits commissaires aux dispositions de la loi qui substituent le surintendant de l'Instruction Publique à la dite institutrice pour la poursuite en recouvrement du dit salaire ou partie d'icelui à défaut de paiement du dit salaire à l'instituteur en tout ou en partie.

Une copie de cet engagement ou un double est transmis au surintendant du consentement des parties.

À défaut d'autre engagement pour l'an prochain le présent continuera à valoir entre les parties pour l'année prochaine et tant qu'il ne sera pas régulièrement révoqué.

Et les parties ont signé, lecture faite.

Donné à St-Martin ce trente et unième jour d'octobre mil huit cent quatre vingt deux.

Jean CLICHE, président
 Joséphine HALLÉ, institutrice
 Thomas L. MAHEUX, secrétaire-trésorier

**Annexions au profit des arrondissements
numéros 1, 2, 3**

Le 31 juillet 1882, il est résolu « que la partie du canton de Shenley qui se trouve depuis la veuve Pierre Fortin jusqu'à la grande ligne qui sépare Shenley et Dorset soit et est par le présent annexée à l'arrondissement numéro 3... » « ... que le deuxième rang du canton de Jersey depuis la ligne d'en bas en remontant jusqu'au lot numéro 27 y compris soit annexé à l'arrondissement numéro 1, et depuis le lot numéro 28 jusqu'au lot numéro 35 y compris soit annexé à l'arrondissement numéro 2 et depuis le lot numéro 36 jusqu'à la grande ligne entre Jersey et Marlow soit annexé à l'arrondissement numéro 3 ».

Annexions aux arrondissements numéros 2, 3

Le 26 novembre 1883, il est résolu « que la partie sud-ouest de l'arrondissement numéro 4 à partir de la terre de Jean Vachon y compris jusqu'à la petite rivière Pozer soit annexée à l'arrondissement numéro 2... et depuis la petite rivière Pozer jusqu'à la grande ligne de Shenley soit annexé à l'arrondissement numéro 3... »

Annexion à l'arrondissement numéro 3

Le 9 décembre 1884, il est résolu « que les habitants de la partie de Shenley depuis Pierre Bégin jusqu'à la ligne de Dorset soient annexés à l'arrondissement numéro 3... »

Nouvelle division de l'arrondissement numéro 4

Le 23 juillet 1885, il est résolu « que l'arrondissement numéro 4 soit divisé de nouveau. Son étendue s'étendra depuis Jean Veilleux, c'est-à-dire depuis la ligne de division de la municipalité en remontant jusque chez Joseph Poulin qui devra être compris dans ledit arrondissement numéro 4... »

Troisième maison d'école

On décide de faire l'acquisition, le même jour, de la maison de Eusèbe Marceau au prix de \$30 et de la haler au centre de l'arrondissement numéro 4 afin d'en faire une troisième maison d'école pour l'usage de cet arrondissement. Un emplacement est acheté de Monsieur Thomas Poulin le 30 juillet. Dimensions: « 90 pieds par 90 pieds, soit un quart d'arpent en superficie ». Coût: \$8.

Classé dans l'arrondissement numéro 3

Le 7 septembre 1885, les commissaires conviennent de louer « la moitié de la maison de Monsieur Barthélemy Carrier au prix de \$20... pour la classe de l'arrondissement numéro 3. »

Quatrième maison d'école

Après avoir décidé « qu'il n'y aurait pas d'école en opération pour l'année scolaire 1888-1889 dans l'arrondissement numéro 3, les commissaires optent pour la construction d'une quatrième maison d'école le 17 avril 1888. » Elle sera donnée à l'entreprise pour l'été 1888 à Joseph Fortin et Joseph Lambert dit Champagne pour la somme de \$245. On conviendra le 5 septembre 1889 d'acheter un emplacement sur la terre de Joseph Fortin, fils de Godefroi, soit la partie sud-est du lot numéro 42 du premier rang du canton de Jersey pour y construire la dite maison d'école. Coût du lopin de terre: \$12. Dimensions: un quart d'arpent en superficie. Obligations du vendeur: clore l'emplacement à ses frais « de manière que la source se trouve sur le dit emplacement... pour servir aux besoins de l'école » et l'entretenir. Procédure habituelle: deux personnes seront nommées pour mesurer ledit arrondissement « par le chemin » afin d'en trouver le centre.

Cinq (5) arrondissements

On vient à peine de décider de la construction d'une quatrième maison d'école dans le dernier arrondissement à

n'en pas posséder une que l'on envisage le 28 août 1888 la formation d'un cinquième arrondissement « à partir de la grande ligne entre Dorset et Shenley, en descendant dans le premier rang du canton de Shenley jusque et y compris Paul Morin fils de Jos... » Cette nouvelle division prévaut « pour le temps où il ne sera pas question de bâtir une maison d'école ». Joseph Fortin prête une chambre au prix de \$16.50 à des fins d'enseignement dans ledit arrondissement pour l'année scolaire 1888-1889. Georges Rancourt louera sa chambre au prix de \$15 pour l'année scolaire 1889-1890.

Nouvelle municipalité scolaire

Les délibérations des commissaires ayant repris depuis le 16 juillet 1888 en la demeure de Léger Quirion, c'est au domicile de ce dernier que, lors d'une assemblée spéciale tenue mercredi le 26 décembre 1888, à 6.00 heures, en après-midi que, pour faire suite à une requête de Jean Gagnon et d'autres contribuables, les commissaires Eugène Poulin, Léger Quirion père, Jean Gagnon, président (absents : Jean-Baptiste Labbé, William Murtha) approuvent dans un geste historique la désignation des limites d'une nouvelle division de la municipalité scolaire de Jersey à laquelle le Surintendant de l'Instruction publique est prié de donner le nom de :

« LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST-MARTIN DE JERSEY »

La gazette officielle de l'époque publiera les informations suivantes :

- « 1. Ériger en municipalité scolaire :
La partie des trois premiers rangs du canton de Shenley comprise entre le canton de Dorset et la ligne qui sépare le 24^e lot du 25^e dans le dit canton de Shenley.
2. La partie des trois premiers rangs du dit canton de Dorset comprise entre la ligne qui sépare le 20^e lot du 21^e et le dit canton de Shenley.

3. La partie des quatre premiers rangs du canton de Jersey comprise entre le canton de Marlow et le chemin appelé "grande ligne" dans le dit canton de Jersey, puis la partie des trois premiers rangs du même canton comprise entre la dite grande ligne et le 16^e lot du premier rang et le lot A des second et troisième rangs d'icelui canton.

Que l'ordre en conseil du 19 septembre 1876 érigeant la municipalité scolaire de "Jersey" soit rescindé et que le territoire susdécrit soit et forme une municipalité scolaire sous le nom de St-Martin de Jersey dans le comté de Beauce, sans altérer les procédures qui ont eu lieu sous le nom de Jersey⁷. »

Treize années ont passé que déjà on doit penser à reconstruire, louer, construire... toujours en vue de répondre aux besoins de l'enseignement qui se font grandissants.

UNE ÈRE NOUVELLE... 1888-1911

Nouvelles divisions

On s'empresse incidemment de procéder à de nouvelles divisions.

À compter du 26 août 1889, *l'arrondissement numéro 1* comprend « la partie du premier rang du canton de Jersey comprise entre la ligne qui sépare le seizième lot du dix-septième et la ligne qui sépare le vingt-septième lot du vingt-huitième », *l'arrondissement numéro 2...* « la partie comprise entre ladite ligne qui sépare le vingt-septième lot du vingt-huitième et la ligne qui sépare le trente-sixième lot du trente-septième », *l'arrondissement numéro 3...* « la partie comprise entre ladite ligne qui sépare le trente-sixième lot du trente-septième et la grande ligne entre les cantons de Jersey et de Marlow ».

Le 26 mars 1892, on décrète que l'arrondissement numéro 1 sera désormais celui du centre ou de l'église et que l'arrondis-

7. Biblio. 6, p. 49.

sement numéro 2 sera celui que l'on désignait sous le numéro 1 en descendant vers St-Georges.

Le 26 septembre de la même année, on divise de nouveau l'arrondissement numéro 5, qui « comprendra le territoire suivant dans le premier rang du canton de Shenley à partir de la ligne de division entre les cantons de Shenley et Dorset en descendant jusqu'à la ligne de division entre les terres de Damase Poulin portant le numéro 7 C et celle de Gédéon Marcoux portant le numéro 7 E ».

Le 25 février 1904, un sixième arrondissement est formé « comme suit à partir de la route entre les lots numéros 32H et 33A en remontant jusqu'à la ligne de division entre les lots numéros 41B et 42A du deuxième rang du canton de Jersey ».

Cette nouvelle division fait suite à un rapport de l'Inspecteur d'école Amédée Tanguay, en date du 8 février 1904, qui relève que « Toutes les maisons d'école (moins celle du village) ne répondent plus aux besoins de leurs arrondissements respectifs (et qu'il faut) nécessairement faire des changements et ajouter au moins un ou deux arrondissements de plus, car un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les classes l'hiver vu leur éloignement ». C'est un fait: les arrondissements sont très étendus. À la suite d'un autre rapport de l'Inspecteur Tanguay en date du 5 mars 1905 et à la demande de contribuables, une nouvelle division est acceptée, savoir :

L'arrondissement numéro 1 comprendra: 1) la partie depuis la ligne de division entre les lots numéros 29B et 30A en remontant jusqu'à la ligne entre les lots numéros 34G et 35A du premier rang du canton de Jersey; 2) la partie depuis la ligne entre les lots numéros 7E et 8A en descendant jusqu'à la ligne entre les lots numéros 11E et 12A du premier rang du canton de Shenley. Les abouts dudit premier rang de Shenley ne feront pas partie de cet arrondissement.

L'arrondissement numéro 2 comprendra: La partie du premier rang du canton de Jersey à partir de la ligne entre les lots numéros 34G et 35A en remontant jusqu'à la ligne entre les lots numéros 41B et 41C.

L'arrondissement numéro 3 comprendra: La partie du premier rang du canton de Jersey à partir de la ligne entre les

lots numéros 41B et 41C en remontant jusqu'à la route de St-Théophile entre les cantons de Jersey et Marlow et tous les lots qui se trouvent compris dans le rang A dudit canton de Jersey.

L'arrondissement numéro 4 comprendra: La partie à partir de la ligne entre les lots numéros 30A et 29B en descendant jusqu'à la ligne entre les lots numéros 25 et 24B du premier rang de Jersey.

L'arrondissement numéro 5 comprendra: La partie du premier rang de Jersey à partir de la ligne entre les lots numéros 25A et 24B en descendant jusqu'à la ligne de la municipalité entre les lots numéros 17 A et 16.

Il est résolu le même jour que les arrondissements numéros 4 et 5, à la suite de ce nouveau découpage, soient désignés sous les numéros 7 et 8. Le 18 mai 1905, les limites du nouvel arrondissement numéro 8 sont revues. Celui-ci comprendra dès lors:

« La partie à partir de la ligne entre le vingt-septième et le vingt-huitième lot du premier rang du canton de Dorset en descendant jusqu'à la ligne de division entre les lots numéros 5D et 6A du premier rang du canton de Shenley comprenant le lot 28 du canton de Dorset et les lots A, 1A, 1B, 2A, 2B, 2C, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 4C, 4E, 5A, 5C, 5E, 5G, 5I, 5L, 5M, 5O. »

Les lots « 6A, 6C, 6E, 6G, 7A, 7C, 7E du premier rang de Shenley qui se trouvent détachés de cet arrondissement dans le premier rang du canton de Shenley » sont annexés le jour même à l'arrondissement numéro 1.

Le 20 mai, il est résolu « que les terres de "James Hethrington, Olivier Roy et Fortunat Roy soient annexées à l'arrondissement numéro 1..." les lots numéros 12A, 12B, 12C, 13A, 13B, 13C, 14A, 14C, 14G du premier rang du canton de Shenley ».

Le 28 juin 1909, l'arrondissement numéro 7 est de nouveau divisé et comprendra « la partie depuis la ligne de division entre les lots numéros 17A et 17C à suivre jusqu'au lot numéro 24B du premier rang du canton de Shenley ».

Qu'en était-il un an plus tôt, alors que les archives mentionnent l'existence d'un arrondissement numéro 9 sans le circonscrire? Toujours est-il qu'en ce même 28 juin il est résolu que l'arrondissement numéro 9 comprendra « la partie depuis la ligne entre les lots numéros 17C, 17A à suivre jusqu'à la ligne entre les lots numéros 9C, 9E du premier rang du canton de Shenley ». Les lots numéros 9E, 10A, 10C, 10E, 11A, 11C, 11E sont annexés à ce nouvel arrondissement.

La nouvelle municipalité scolaire compte donc à la fin de 1911 neuf (9) arrondissements.

Annexion à la municipalité de St-Théophile

Une école ayant été demandée par un dénommé Jean Bisson et d'autres contribuables dans le quatrième rang de Jersey conjointement avec les gens de St-Théophile pour l'année scolaire 1909-1910, celle-ci est accordée le 22 août 1909. La moitié des frais de cette classe moins la location de la maison sera assumée par la municipalité scolaire.

Le 2 janvier 1910, les commissaires prennent toutefois connaissance d'une lettre du Surintendant de l'Instruction publique les informant « que les contribuables des lots numéros 55 et suivants jusqu'au lot numéro 69 inclusivement du quatrième rang de Jersey sont détachés de cette municipalité et annexés à la municipalité de St-Théophile ». Un geste similaire a été posé par le Surintendant de l'Instruction publique en 1905, les commissaires n'ayant pas formulé d'objections.

Nouvelles maisons d'école

Si la municipalité scolaire va de nouvelle division en nouvelle division, c'est que l'on veut rendre de plus en plus accessible l'instruction en réduisant les distances. De nouvelles maisons d'école surgissent.

L'école numéro 2 devient l'école numéro 1...

La maison d'école érigée (la deuxième dans la municipalité) dans l'arrondissement numéro 2 est vendue aux enchères et

adjudgée à Eugène Poulin le 17 octobre 1889 pour la somme de \$21.15 et l'on adopte une résolution à l'effet, pour l'année scolaire 1890-1891, d'en construire une nouvelle au centre de l'arrondissement sur un terrain de 90 pieds carrés acquis de Joseph Quirion, fils de Léger, au prix de \$12. Le contrat pour la construction de cette nouvelle maison est accordé à Louis Maheux pour la somme de \$199.

Cet arrondissement deviendra en bonne partie l'arrondissement numéro 1 « celui du centre ou de l'église » le 26 mars 1892. Déjà en 1896 on souhaite — vu le grand nombre d'enfants dans cette nouvelle désignation — que le site de l'école situé sur le lot 31C soit changé, rapproché de l'église et qu'une bâtisse plus convenable soit élevée pour répondre aux besoins de l'enseignement. Un rapport de l'Inspecteur des écoles, en février 1898, recommande fortement, semble-t-il, la construction d'une école dans le village. Des contribuables dont Pierre Guay, Israël Poulin et Alfred Pépin font des représentations en ce sens auprès des commissaires en mars de la même année. Après avoir refusé de diviser ce nouvel arrondissement en deux, ceux-ci décident, le 23 mai 1898, de construire sur le même emplacement une nouvelle maison d'école de « 42 pieds de longueur sur 25 pieds de largeur ». Les soumissions sont reçues le 3 octobre et le contrat de l'entreprise est accordé à Joseph Champagne et Louis Maheux pour la somme de \$525 « payable comme suit : \$175 dans le cours du mois de mai 1899, \$175 dans le cours du mois de mai 1900 et la balance \$175 dans le cours du mois de mai 1901 sans intérêt ». L'ancienne maison d'école abandonnée à son sort sera mise à l'enchère le 27 mars 1899 et adjudgée à Thomas L. Maheux pour la somme de \$32.

La nouvelle construction demeurant toujours éloignée de l'église, le curé ne tardera pas à offrir une portion de terrain pour la relocaliser sur la terre de la fabrique. Un autre rapport de l'Inspecteur des écoles en date du 5 mars 1905 viendra convaincre les commissaires de la nécessité de poser un geste qui accommodera les religieuses arrivées depuis peu et au regret d'être éloignées des lieux de culte. Le 29 mars de cette

année, ceux-ci décident de faire transporter la maison d'école et ses dépendances à l'intérieur du lot 32F de la fabrique de St-Martin sur un emplacement dont le coût de location sera de \$1 par année. Johnny Bourque voit sa soumission acceptée le 25 juin 1905 et il s'acquitte de sa tâche pendant l'été pour la somme de \$274. L'entreprise de relocalisation et de réaménagement aura nécessité des déboursés de plus de \$400 une fois complétée, « fournaise à air chaud » incluse. L'emplacement ainsi libéré sur le lot 31C sera vendu à Dame Emma Veilleux (Veuve de feu Joseph Grenier) au prix de \$52 le 10 octobre 1906.

*L'ancienne école numéro 1 devient
l'école numéro 2*

L'école numéro 1 (lot 18 A — James McIntyre) dans l'arrondissement numéro 1 devient l'école numéro 2 dans l'arrondissement numéro 2 à la suite d'une nouvelle division le 26 mars 1892. La maison d'école ne semble plus être utilisée puisque les livres des délibérations mentionnent, en date du 28 novembre 1891, qu'un appartement — qu'il sera tenu de chauffer au besoin — sera loué de Joseph Maheux au prix de \$12 pour tenir une classe dans l'arrondissement pendant l'année scolaire 1891-1892. Un dénommé Georges Lessard est autorisé à demeurer avec sa famille dans l'ancienne maison d'école, mais les commissaires se réservent le droit de prendre, vendre ou défaire la bâtisse si les besoins du nouvel arrondissement numéro 2 l'exigent. Incidemment, demande est faite le 6 juin 1892 pour qu'elle soit transportée au centre de l'arrondissement et aménagée à des fins scolaires pour l'année 1892-1893. Pour les mêmes fins, une chambre sera louée à Joseph Labrecque au prix de \$15 pour l'année en attendant le déménagement. Le secrétaire-trésorier, Thomas L. Maheux, est autorisé le 17 octobre 1892 à « notifier Louis Fortin, Patrick McNamara et Thomas Wilson que les commissaires ont décidé de prendre la maison d'école de l'arrondissement numéro 2 au prix de \$30 et qu'ils sont libres de l'acheter à ce prix ou de la laisser à la municipalité. La maison d'école

sera donnée à l'entreprise pour être transportée et reconstruite au centre de l'arrondissement. Ladite entreprise est adjugée à Joseph Maheux le 17 novembre 1892 pour la somme de \$187. Un emplacement sera acheté en 1893 de « Louis Maheux, fils d'Isaac, sur la terre faisant partie du lot 22 du premier rang du canton de Jersey pris le long de la ligne de division entre ledit Louis Maheux et Philius Leclerc à partir du chemin de front... » Largeur: 80 pieds de front. Profondeur: 90 pieds. Coût: \$12.

L'arrondissement n° 2 était devenu l'arrondissement n° 5 en mars 1905. L'ancienne maison d'école établie sur le lot n° 22 était déménagée au lot n° 20-B en 1910. Une partie de terrain appartenant à M. Ernest Loubier était vendue à la municipalité scolaire de St-Martin. Cette ancienne maison existe toujours au même endroit mais sous forme de hangar.

Les arrondissements ayant été divisés à nouveau en mars 1905, on retrouve mention le 21 septembre 1905 d'une maison d'école numéro 2 à construire sur un emplacement « de 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur à prendre le long du chemin du côté est sur la terre de Charles Bisson (lot 38 B) ». Prix d'achat: \$50. Mise à la criée au rabais, la construction est donnée à l'entreprise à André Fortin, le 1^{er} novembre 1905. Coût estimé: \$1 000.

École numéro 3

Si la première maison d'école dans cet arrondissement a été érigée sur le lot numéro 42 en 1890, c'est le 2 avril 1906 que l'on décide de faire l'acquisition d'un autre emplacement pour qu'y soit transportée ladite maison d'école. Acquis de Jean Champagne pour la somme de \$20, cet emplacement « sera détaché du lot numéro 45 A du rang A (rang de la rivière La Truite) du canton de Jersey de 128 pieds de la ligne de division entre les terres dudit Jean Champagne et de Omer Dulac en allant vers le sud le long du chemin de front. » Largeur: 120 pieds. Profondeur: 100 pieds (mesure française). La maison d'école devant être transportée sur ce terrain pour le mois de

septembre 1907, il est décidé le 7 mai 1906 « que l'on achète un ameublement neuf comprenant 18 bancs et 1 pupitre. »

Puis il est fait mention le 30 juin 1906 d'une maison d'école « de 31 pieds par 23 pieds » à construire en neuf dont l'entreprise est adjugée à Jean Champagne le 22 octobre 1906 « au prix de \$873.50. »

La nouvelle maison d'école étant reçue en 1907, l'ancienne sera vendue aux enchères.

École numéro 4

Le projet de construction d'une maison d'école dans l'arrondissement numéro 4 est né en mars 1905. Toutefois, vu la saison avancée, on louera une chambre de Dame Veuve Louis Maheux aux fins de l'enseignement pour l'année 1905-1906. On fera de même pour l'année scolaire 1907-1908. On décidera le 28 mars 1907 de la construction d'une maison d'école « grandeur 26' par 31' avec 10 pieds de hauteur sous le plafond et "shed à bois" ». Il est résolu le 25 décembre de la même année d'acheter un emplacement de Siméon Maheux de « 120 pieds de front sur 120 pieds de profondeur à partir de 90 pieds de la maison dudit Siméon Maheux. » Coût de l'emplacement : \$50. Coût estimé de la construction : \$1 000. L'entreprise sera adjugée à Henri Foster le 6 novembre 1907, lequel sera pressé de « livrer » pour le mois de septembre 1908. La bâtisse sera reçue par les commissaires en octobre 1908.

École numéro 5

Deux chambres ayant été louées dans l'arrondissement pour répondre aux besoins depuis 1889, autorisation est donnée à Pierre Pépin, commissaire, d'en faire autant pour l'année scolaire 1891-1892. Le 6 septembre 1892, on convient de la nécessité de construire une maison d'école « de 25 pieds de longueur par 20 pieds de largeur » pour l'année scolaire 1893-1894. L'entreprise est confiée à David Poulin le 31 octobre 1892 pour la somme de \$245. On décide en février 1893 d'acheter un emplacement de David Fortin « de 45 pieds de large à partir du chemin de front en descendant vers la

rivière Chaudière et environ 30 pieds de long à partir de la ligne de division entre sa terre et celle de Godefroi Roy » avec obligation au vendeur de « clore » l'emplacement s'il a besoin de clôture. Mention au procès-verbal, le secrétaire-trésorier est autorisé le 15 mars 1903 à faire l'acquisition de 24 bancs avec pupitres pour cette école. Rappelons que, à la suite d'une nouvelle division en 1905, l'arrondissement ou ce qu'il en reste sera désigné sous le numéro 7.

École numéro 6

L'ouverture d'une école dans l'arrondissement est proposée le 25 février 1904 pour être mise en opération le 1^{er} septembre de la même année. Le 13 juillet 1904, on décide de louer une salle de classe de Alex. Larochelle « que ce dernier devra chauffer et mettre en bon état pour la session d'hiver et fournir de plus une chambre à coucher convenable à l'institutrice (laquelle) aura droit de se servir du poêle pour faire son ordinaire et ses lavages au besoin » le tout pour la somme de \$21.

École numéro 7

On fait état le 16 septembre 1909 de la nécessité de transporter la maison d'école de l'arrondissement au centre dudit arrondissement. Puis on décide le 21 août 1910 d'acheter un emplacement de Monsieur Onésime Pomerleau pour y construire une maison d'école « sur la terre faisant partie du lot 21-A » Dimensions du terrain : 125 pieds de front par 100 pieds de profondeur. Coût : \$40. L'entreprise est adjugée à Hormidas Poulin le 20 août 1910 « au prix de \$743 ».

École numéro 8

Rappelons qu'en 1905, à la suite d'une nouvelle division, ce qui reste de l'arrondissement numéro 5 sera désigné sous le numéro 8. À la demande de contribuables, il est donc décidé le 14 mars 1906 que la maison d'école sera transportée au centre de l'arrondissement sur la terre de Jean Lemieux. Leddit emplacement sera situé sur le lot 3-C du premier rang du



Vue intérieure de l'école n° 2 en 1952; l'institutrice est Mme Alice Paré (Photo fournie par Mme Léopold Paré)

canton de Shenley. Dimensions: 100 pieds \times 100 pieds (mesure française). Coût: \$50. On convient le 30 juin 1906 de «louer la maison de Jean Lemieux occupée par Georges Rancourt près du centre dudit arrondissement pour l'année scolaire 1906-1907. Le 10 octobre 1906 l'emplacement faisant partie du lot 4-E du premier rang du canton de Shenley et la maison d'école sont mis en vente et adjugés à Joseph Pépin fils de Pierre « au prix de \$43 ». Attendue pour le mois de septembre 1908 et reçue le 13 septembre de cette année-là, la nouvelle maison d'école sera construite par François Rancourt, menuisier. Coût estimé: \$1 000.

École numéro 9

L'« offre faite par Honoré Poulin de fournir une maison convenable pour faire la classe » dans cet arrondissement est acceptée le 12 juillet 1907. On convient le 16 septembre 1909 de bâtir une maison d'école, laquelle devra être accessible en septembre 1910. On fera l'acquisition pendant l'année d'un emplacement sur la terre de Wilfrid Paré. Dimensions: 125 pieds \times 100 pieds. Coût: \$50. La maison d'école y sera érigée en 1910.

Le financement

Pour financer à court et à moyen terme la construction de ces nouvelles maisons d'école dont les coûts se comparent de moins en moins à ceux auxquels on devait faire face à la fin du dix-neuvième siècle, on doit emprunter, hypothéquer, étaler les remboursements sur plusieurs années afin de ne pas trop ajouter sur le coup aux obligations des contribuables. Quand les besoins commandent un peu trop et que les taxes ne suffisent plus, on fait appel au gouvernement. C'est ainsi qu'une demande d'octroi est adressée au gouvernement provincial le 4 avril 1908 afin de pouvoir faire face aux coûts de construction des maisons d'école des arrondissements 2, 3, 4, 8 que l'on estime à plus de \$4 000. On fera de même suite à la construction du couvent et l'arrondissement du village bénéficiera d'une subvention de \$1 200. Il arrive, même en ces temps difficiles, que l'on doive emprunter afin de pouvoir verser le salaire des institutrices. D'année en année, à la fin du mois de juin, l'état général des comptes « fait étalage d'obligations financières supplémentaires ». On peut donc aisément imaginer la réaction des commissaires en 1910 lorsque l'Inspecteur des écoles s'adresse à eux en ces termes dans un rapport :

« Messieurs les commissaires voudront bien...

- 3) confier l'instruction des garçons de l'école numéro 1 à un maître. Les hommes de demain ne peuvent être formés par des femmes... »

Devant la somme des efforts mis jusque-là pour répondre aux besoins de l'éducation dans la paroisse, « messieurs les commissaires » ne se rendront pas à ses désirs et les archives demeurent silencieuses sur les réactions des institutrices suite à cette déclaration.

État général des comptes...

LA MUNICIPALITÉ (SCOLAIRE) DE
ST-MARTIN DE JERSEY

État général des comptes pour l'année 1894-1895

ACTIF

Balance en caisse	\$7.53
Balance des arrérages: cotisations et rétribution mensuelle.....	\$306.98
Total	<u>\$314.51</u>

PASSIF

Madame Joséphine Hallé, institutrice	\$ 16.47	
Adéline Veilleux, institutrice	\$ 45.00	
Mathilda Lafrance, institutrice	\$ 75.00	
Philomène Veilleux, institutrice.....	\$ 45.00	\$181.47
Eugène Poulin: bois de chauffage	\$ 10.34	
Télesphore Grenier: bois de chauffage....	\$ 10.00	\$ 20.34
Collection des arrérages		\$ 21.48
Argent emprunté à W.J. Haggan.....		\$ 50.00
Balance due au secrétaire-trésorier.....		\$ 10.22
Mauvaises dettes		\$ 20.00
Surplus		\$ 11.00
Total		<u>\$314.51</u>

RECETTES

Reçu par cotisation annuelle.....	\$210.47
Reçu par cotisations spéciales.....	\$ 33.60
Rétribution mensuelle	\$ 49.78
Reçu en arrérages	\$299.94
Subvention du Gouvernement.....	\$ 83.65
Emprunts.....	\$ 40.00
Total	<u>\$717.44</u>

DÉPENSES

Payé aux institutrices	\$331.98	
Chauffage	\$104.71	
Ameublement, réparation et fourniture....	\$102.66	
Service secrétaire-trésorier et arrérages	\$ 62.99	
Dettes et intérêt	\$ 87.80	
Autres paiements	\$ 19.77	
Balance en caisse au 3 juin 1895.....	\$ 7.53	
Total		<u>\$717.44</u>

Mémoire de la maison d'école de l'arrondissement numéro 5

Coût de l'emplacement.....	\$ 16.00	
Coût de la maison	\$245.00	\$261.00

RECETTES

Cotisation annuelle 1892-1893.....	\$ 34.75	
Cotisation spéciale 1895.....	\$ 65.80	
Cotisation spéciale 1893-1894	\$ 68.77	
Cotisation spéciale 1894-1895	\$ 55.05	
	<u>\$224.37</u>	
Argent emprunté à W. J. Haggan.....		\$100.00
Intérêt échu et payé		<u>\$ 12.00</u>
		\$112.00
À payer sur l'emprunt: capital: \$50.00, intérêt: \$12.00		\$ 62.00
Balance due à W. John Haggan avec l'intérêt de 8%.....		<u>\$ 50.00</u>
Balance due ce jour par l'arrondissement à la municipalité.....		\$ 48.63

L'arrivée des sœurs de la Charité de St-Louis de France

« C'est en 1902, un siècle après sa fondation, que l'Institut des Sœurs de la Charité de St-Louis, de Vannes, en Bretagne française, nous envoya les cinq (5) fondatrices de sa première mission canadienne...

Le curé de St-Gédéon de Beauce, l'abbé Rouleau, avait été l'un des premiers à répondre aux offres de Monseigneur Bégin (Louis-Nazaire, archevêché de Québec) en requérant des religieuses de la Charité de St-Louis pour ses écoles paroissiales. Le 28 août 1903, la supérieure générale lui amena trois de ses sœurs premières missionnaires venues de France en Gaspésie l'année précédente⁸. »

Bien inspirés, on songe aussi à faire appel à cette époque à des religieuses pour satisfaire aux besoins de l'enseignement à St-Martin et l'on passe bientôt aux actes officiels.

Le 25 février 1904, sur proposition de Théodore Bégin, appuyée par Joseph Pépin, il est résolu « que des religieuses soient engagées comme institutrices pour enseigner dans l'arrondissement numéro I de cette municipalité pour l'année commençant le premier jour de septembre 1904 ».

Mardi le 23 août 1904, trois religieuses en provenance de la France, mère St-Armel, Supérieure, et les Sœurs Alexis et Marie de St-Augustin, débarquent à St-Martin. Leur « entrée » est « triomphale ». Voici, d'après l'essai sur l'histoire de la municipalité réalisé en 1934 par l'abbé Wilfrid Roy, en quels termes, Sœur St-Armel, dans ses mémoires de voyage, traite de cette arrivée.

« Lundi le 22 août 1904, les sœurs destinées à St-Martin (elles étaient trois) partent de Québec à huit heures et arrivent à St-Évariste à cinq heures. Ayant téléphoné à M. Lafrance, curé de St-Martin, pour lui annoncer notre arrivée, il répond que demain matin une voiture viendra nous chercher.

Avec impatience nous attendons la voiture annoncée, car nous avons hâte d'être rendues à destination... Voici le conducteur : c'est M. Maheux, secrétaire-trésorier des écoles.

Nous partons de St-Évariste à dix heures, dans une jolie voiture à deux chevaux; l'un est à M. le curé, l'autre à M. Poulin, gendre du secrétaire, et la voiture à M. Boivin, docteur de St-Martin. Nous arrivons dans cette belle paroisse à une heure. Notre entrée au village est presque aussi

8. Biblio. 10, p. 15, 35-36.

trionphale que celle de Notre-Seigneur à Jérusalem... À notre approche les cloches sonnent à toute volée. Demandant à M. Maheux si c'est pour un baptême, qu'on carillonne ainsi... Mais non, répond-il, c'est en votre honneur... Jugez de notre surprise, et si nous avons ri de ma méprise...

Puis, que vois-je? Le drapeau français flotte de tous côtés... grand nombre de personnes sont aux portes et aux fenêtres pour nous voir.

La voiture arrête devant l'église; notre première visite est pour le bon Dieu. L'église est toute neuve et très belle, d'autant qu'elle est ornée comme aux jours de fête. Après une courte prière (car il ne faut pas faire attendre le conducteur) nous remontons en voiture et nous nous dirigeons vers l'école, qui se trouve à une petite distance du village. Là nous attendent M. le curé, M. le maire, plusieurs dames et jeunes filles. Tous nous souhaitent la bienvenue. La classe dans laquelle nous attend un copieux dîner à la canadienne est décorée avec goût. En entrant nous y lisons ces mots: Vive la France!... Quelle délicatesse! et comme cela fait plaisir! Puis nous apercevons ces autres paroles: Soyez les bienvenues... Des draperies ornent le fond de l'appartement et des drapeaux en faisceaux complètent la décoration.

La principale organisatrice manque au rendez-vous. Ce matin même elle est atteinte de diphtérie et se voit forcée de garder la chambre. C'est vraiment regrettable: elle a eu la peine sans avoir le dédommagement, mais le mérite lui reste.

Le repas fini, M. le curé nous fait visiter notre demeure nouvelle. C'est petit, bien petit, mais rien ne manque: la batterie de cuisine est complète, grâce à l'active charité de certaines dames (Mme docteur Boivin en tête), qui ont entrepris une quête à notre profit.

C'est touchant, n'est-ce pas? Et assurément un accueil si cordial nous dédommage un peu du grand sacrifice que nous avons fait en quittant notre pays.

Mais nous ne serons pas toujours sur le pinacle comme aujourd'hui, nous aurons des ennuis, des difficultés peut-être... Monsieur le curé ne nous l'a pas caché et nous a mises

tout de suite au courant de notre situation. Néanmoins, cela ne m'effraie pas outre mesure. Pour faire le bien il faut s'attendre à souffrir.

Les classes commencent lundi, le 5 septembre. Les élèves sont nombreux paraît-il. Nous aurons de grands garçons; je prévois que les débuts seront ardu, d'autant que ces écoles mixtes sont un système nouveau pour nous. Puis nous ne connaissons pas le caractère de ces élèves, ce qui est une véritable étude, un travail délicat et difficile, mais d'une importance capitale. Puisse Notre-Seigneur bénir notre œuvre et nous aider à donner aux enfants confiés à nos soins, une éducation telle qu'on l'attend de nous, c'est notre désir et notre but... »⁹

L'école numéro 1 « compte alors deux classes qui accueillent soixante-douze élèves. »

L'inspection des écoles...

St-Côme, le 5 mars 1905

RAPPORT DE MONSIEUR L'INSPECTEUR AMÉDÉE TANGUAY

1. Les institutrices s'efforcent de faire suivre le cours d'études. Malheureusement les enfants ne fréquentent pas assez régulièrement pour qu'ils fassent des progrès.

2. Vous devez introduire dans toutes les classes la grammaire Augé et prévenir les institutrices de n'en pas accepter d'autres.

3. L'école numéro 1 étant dirigée par des religieuses, je vous conseille fortement de la rapprocher du village ou bien de la vendre et d'en construire une plus convenable pour y placer trois classes. Vous feriez bien d'accepter l'offre d'un terrain de la part de votre digne curé. École numéro 2, tôle le poêle, plafonner et renouveler la mappe monde. École numéro 3, il faut de toute nécessité diviser cet arrondissement en deux afin que les enfants éloignés puissent fréquenter la classe. École

9. Biblio. 6, p. 65-66-67-68.

numéro 5, tout le premier étage devrait être converti en classe. Ventilateurs nécessaires. École numéro 6, logement peu convenable.

4. Je vous prie d'améliorer le mobilier scolaire tous les ans car il est insuffisant et défectueux dans cinq (5) écoles. Cartes nécessaires : mappe-monde numéro 1, 2, 3, 4, 5, 6. Puissance du Canada numéro 2, Amérique détaillée numéro 1, 3 et 6. Province de Québec numéro 6. Par l'entremise de votre député le docteur Béland vous pourrez vous procurer une carte de la Puissance.

5. Les institutrices non diplômées devront être remerciées de leurs services. J'ose espérer que le département ne sévira pas contre vous à ce sujet.

6. J'ai constaté du progrès à l'école numéro 1 surtout. Je vous prie de seconder les efforts que font ces bonnes Sœurs pour maintenir la discipline dans leur école et leur prêter main forte si c'est nécessaire. Les comptes de votre secrétaire sont bien tenus et les institutrices payées régulièrement.

Les élections...

Les commissaires ayant été élus jusque-là sans opposition, la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey a droit à des élections le 8 juillet 1908.

En effet deux (2) candidats sont en lice pour représenter le village, à savoir : monsieur Édouard W. Poulin, marchand, et monsieur David Poulin, menuisier.

David Poulin sera élu car il semble, d'après ce que nous rapporte l'abbé Wilfrid Roy, que l'« on avait grande confiance en lui pour diriger la construction du couvent avec économie et prudence ».

Le vote n'étant pas secret à cette époque et nous apprenant beaucoup sur la composition du milieu, nous reproduisons pour le bénéfice des lecteurs le procès-verbal rédigé lors de cette journée « de première ».

Une élection contestée...

PROCÈS-VERBAL

Province de Québec
Municipalité scolaire
de St-Martin de Jersey

À une assemblée publique des contribuables de cette municipalité, ayant qualités d'électeurs, tenue le sixième jour du mois de juillet mil neuf cent huit, à la porte de l'église de la paroisse de St-Martin de Beauce, à dix heures de l'avant-midi, je soussigné Fulbert Garneau, président de la dite assemblée, ouvre l'assemblée et requière les électeurs présents de proposer des personnes éligibles comme candidats à la charge de commissaires d'écoles pour la dite municipalité pour remplacer Messieurs Charles Poulin et Gédéon Caron commissaires sortant de charge.

1. Il est proposé par Monsieur Godefroi Roy et appuyé par Monsieur Thomas Poulin à Prisque que Monsieur Gédéon Pépin dit Lachance de St-Martin soit nommé commissaire pour la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey en remplacement de Monsieur Charles Poulin commissaire sortant de charge.

2. Il est proposé par Monsieur Gédéon Caron et appuyé par Monsieur Léon Poulin que Monsieur E.W. Poulin marchand de St-Martin de Jersey soit nommé commissaire pour la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey en remplacement de Monsieur Gédéon Caron sortant de charge.

3. Il est proposé par Monsieur Joseph Roy père et secondé par Monsieur Olivier Pépin dit Lachance que Monsieur David Poulin cultivateur de St-Martin de Jersey soit nommé commissaire pour la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey en remplacement de Monsieur Gédéon Caron commissaire sortant de charge.

Étant onze heures de l'avant-midi du même jour, ne se trouvant sur ma demande aucun électeur présent opposé à la nomination du dit Monsieur Gédéon Pépin dit Lachance comme commissaire je le proclame élu commissaire d'écoles pour la dite municipalité scolaire de St-Martin de Jersey.

Les deux autres candidats Messieurs E.W. Poulin et David Poulin se trouvant opposés l'un à l'autre, il est procédé sans délai à l'enregistrement des votes des électeurs présents

favorables à chacun de ces deux candidats dans ce livre de délibérations, poll tenu à cette fin.

Proposé par Monsieur Henri Foster secondé par Monsieur Joseph Roy père électeur, que l'assemblée ait lieu à la salle publique pour y tenir le poll.

Adopté.

Fulbert GARNEAU, président.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE
DE ST-MARTIN DE JERSEY

Livre de poll pour l'élection de deux commissaires d'écoles pour la dite municipalité tenue le sixième jour de juillet mil neuf cent huit.

Numéro d'ordre	Noms et prénoms des votants	Qualité	Assermenté	Refusé	Objecté	Noms des candidats	
						E. W. Poulin	David Poulin
1	Joseph Roy père	Cultivateur					1
2	Olivier Pépin dit Lachance	" "					1
3	François Bourque	" "					1
4	Joseph Bolduc Augustin	" "					1
5	Alfred Loubier	" "					1
6	Godefroid Nadeau	" "					1
7	Edmond Tanguay	" "					1
8	Théodore Dutil	" "					1
9	Damase Poulin	" "					1
10	Joseph Poulin fils Hilaire	" "					1
11	Georges Poulin	" "					1
12	Joseph Morin	" "					1
13	Charles Poulin fils Elzéar	" "					1
14	Alfred Bégin	Fromager				1	
15	Henri Foster	Cultivateur					1
16	Pierre Bégin	Rentier				1	

Numéro d'ordre	Noms et prénoms des votants	Qualité	Assermenté	Refusé	Objecté	Noms des candidats	
						E.W. Poulin	David Poulin
17	Arthur Poulin	Cultivateur					1
18	Charles Veilleux fils Charles	" "					1
19	Fortunat Champagne	" "					1
20	Romain Bolduc	" "					1
21	Adolphe Fortin	Cultivateur					1
22	Jean Veilleux	" "					1
23	Léon Poulin	" "				1	
24	Godefroid Leclerc	" "					1
25	Joseph Maheux	" "					1
26	France Maheux	" "					1
27	Charles Caron	" "					1
28	Alex Quirion	Journalier					1
29	Philius Quirion	" "					1
30	Welly Veilleux	Cultivateur					1
31	Joseph Maheux fils Louis	" "					1
32	Fortunat Quirion	" "					1
33	Godefroid Roy	" "					1
34	Georges Quirion	" "					1
35	Joseph Mathieu	" "					1
36	Napoléon Roy	" "					1
37	Léon Roy	" "					1
38	Onésime Pomerleau	" "					1
39	Joseph Roy fils Joseph	" "					1
40	Joseph Poulin	" "				1	
41	Albert Roy	Menuisier				1	
42	Évangéliste Roy	Cultivateur				1	
43	Bernard Poulin	Journalier					1
44	Olivier Quirion	Cultivateur					1
45	Flavien Jolin	" "					1
46	Fortunat Champagne	Journalier					1
47	Philippe Turcotte	Cultivateur					1
48	Joseph Baillargeon	Marchand				1	
49	Josaphat Grondin	Propriétaire de moulin				1	
50	Théodore Bégin	Forgeron				1	
51	Mathias Paré	Cultivateur				1	
52	Olivier Roy	" "					1
53	France Bourque	Journalier				1	
54	Thomas Maheux	" "				1	
55	Émile Martin	" "					1

Numéro d'ordre	Noms et prénoms des votants	Qualité	Assermenté	Refusé	Objecté	Noms des candidats	
						E. W. Poulin	David Poulin
56	Gédéon Bourque	Cultivateur				1	
57	Omer Dulac	" "					1
58	James Hethrington	" "					1
59	Ludger Loubier	" "					1
60	Vital Pépin	" "					1
61	Louis Bilodeau	" "					1
62	Siméon Maheux	" "					1
63	Gédéon Caron	Menuisier				1	
64	Israël Poulin	Journalier				1	
65	Honoré Poulin	Cultivateur				1	
66	Joseph Pépin fils Pierre	" "				1	
67	Léger Roy fils	" "					1
68	Paul Morin	" "				1	
69	Charles Pépin	Journalier					1
70	Octave Parent	Cultivateur				1	
71	Pierre Pépin fils	" "				1	
72	Pierre Maheux	" "				1	
73	Georges Morissette	Journalier				1	
74	Octave Demers	Cultivateur				1	
75	E.E. Poulin	Marchand				1	
76	Absolon Champagne	Cultivateur					1
77	Thomas Poulin à Prisque	Rentier					1
78	N. Boivin	Médecin				1	
79	Pierre Guay	Boucher				1	
80	Thomas Roy	Cultivateur					1
81	André Fortin	" "				1	
82	François Rancourt	Menuisier				1	
83	Éphrem Bisson	" "				1	
84	Gédéon Champagne	" "				1	
85	Édouard Bisson	Journalier				1	
86	Gédéon Pépin fils Pierre	" "				1	
87	Georges Quirion fils Fortunat	" "					1
88	Jean Bisson	Cultivateur				1	
89	Thomas Roy	Rentier					1
90	Pierre Poulin	Cultivateur				1	
91	Philius Poulin	" "				1	
92	David Toulouse	" "				1	
93	Paul Boucher	" "					1
94	France Grenier	Journalier					1
95	Edmond Veilleux	Cultivateur				1	

Numéro d'ordre	Noms et prénoms des votants	Qualité	Assermenté	Refusé	Objecté	Noms des candidats	
						E.W. Poulin	David Poulin
96	Télesphore Grenier	" "					1
97	Cléophas Toulouse	" "				1	
98	Barthélemy Carrier	" "				1	

Je, soussigné, certifie que le nombre total des votes donnés et inscrits sur le présent registre depuis le premier jusqu'au dernier nom est de quatre-vingt-dix-huit dont cinquante-neuf en faveur du candidat David Poulin et trente-neuf en faveur du candidat E.W. Poulin.

En foi de quoi je donne ce certificat ce sixième jour de juillet mil neuf cent huit à cinq heures de l'après-midi.

Le candidat David Poulin ayant obtenu le plus grand nombre de votes en sa faveur. Je le proclame élu commissaire pour la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey.

Fulbert GARNEAU, président

Remarque: Suite à une autre élection de commissaires le 3 juillet 1944, il sera résolu le 10 juillet de la même année que le vote soit désormais secret.

Construction du couvent

Ce qui a été réaménagé en 1905 sur le terrain de la fabrique dans l'arrondissement numéro 1 ne répondant plus à la demande, l'Inspecteur des écoles dans un rapport du mois d'avril 1908 recommandant d'agrandir ce que l'on appelle alors « l'école modèle », c'est « en conformité avec une résolution adoptée à cet effet le 8 décembre 1907 » et à la requête de contribuables que le 8 avril 1909 il est décidé de construire « une nouvelle maison d'école qui pourrait être faite et reliée avec la maison occupée... par les Révérendes Sœurs de la Charité de St-Louis, cette nouvelle maison devant être dans tous les cas assez spacieuse pour contenir quatre salles de classe de grandeur proportionnée au nombre d'enfants de l'arrondissement... avec de plus logement pour les révérendes sœurs... près de celle qui existe... sur le lot numéro 32F. »

Façon de rendre hommage à une œuvre qui n'a jamais été publiée, nous laissons ici le curé Wilfrid Roy nous raconter la petite histoire de la construction du couvent.

« L'école du village devait cependant être agrandie ou renouvelée, vu l'augmentation du nombre des élèves. D'après le rapport de Monsieur l'Inspecteur Côté, les salles de classe étaient trop petites, mal ventilées et mal éclairées. Tout le monde comprenait la nécessité d'une amélioration...

Le 19 juillet 1909, la Commission scolaire décide de bâtir au village une maison d'école de cinquante pieds de longueur sur quarante de largeur et quarante de hauteur, annexée avec la maison occupée par les Révérendes Sœurs de la Charité de St-Louis. Les plans et devis sont préparés par un Monsieur Bellegarde de St-Honoré de Shenley, approuvés par le Surintendant de l'Instruction publique et acceptés par Messieurs les commissaires.

Le 22 août, on demande des soumissions pour la construction de cette bâtisse qui devra être prête pour le premier juillet mil neuf cent onze. Le 16 septembre de la même année 1909, les soumissions reçues sont ouvertes et l'entreprise est confiée à Messieurs Gédéon Caron, Albert Roy et Josaphat Grondin, pour le prix de cinq mille quarante-huit piastres.

Monsieur Bernard Poulin fut désigné comme le surveillant officiel des travaux.

Cette école, ou plutôt ce couvent, devait tenir un cours modèle et recevoir pour ce cours tous les élèves de la paroisse qui voudraient le suivre. La bâtisse devait être assez grande pour recevoir un certain nombre de pensionnaires. Le coût de l'entreprise était payable surtout par l'arrondissement du village, mais toute la municipalité scolaire fut d'abord appelée à payer un montant de douze cents piastres, le tout devant se solder pendant l'espace de dix ans.

Le deux janvier 1910, on décide de faire en neuf un logement pour les Religieuses, et de vendre l'ancien logement qui d'abord avait servi de sacristie à l'église paroissiale et même de presbytère au premier curé, Monsieur Parent. Cette ancienne sacristie fut achetée par Monsieur Johnny Bourque,

transportée dans le village et porte aujourd'hui le nom de "Hôtel des Grandes Coudées" *.

Pendant la même année, un système de chauffage à eau chaude s'installera pour le prix de neuf cent soixante-treize piastres.

En outre, les bonnes Religieuses désirent une chapelle dans leur logement ; elles font ajouter des travaux à ceux des entrepreneurs et s'engagent à payer elles-mêmes ces *extras*. Mais si par malheur, la Commission scolaire voulait dans l'avenir les remercier de leurs services, il faudra dédommager la Communauté des Sœurs d'un montant de quatre cent cinquante piastres. Cette convention fut prise amicalement le neuf octobre 1910.

Ce couvent fut terminé en février 1911 et accepté par les Commissaires le vingt-six de ce même mois.

L'ancienne maison d'école, construite seulement depuis une dizaine d'années, fut vendue aux demoiselles Luce et Émilie Guay et transportée dans le village. Elle est occupée aujourd'hui par Monsieur Philippe Couillard...

C'est donc pendant cette période que le goût de l'instruction se répandit en St-Martin. Plusieurs familles aimèrent à confier leurs enfants au pensionnat du couvent, et c'était pour un bon nombre une légitime fierté de voir leurs enfants rivaliser les uns contre les autres et consacrer le plus de temps possible à l'étude sous la direction des Religieuses »¹⁰.

Le programme d'étude au début du siècle

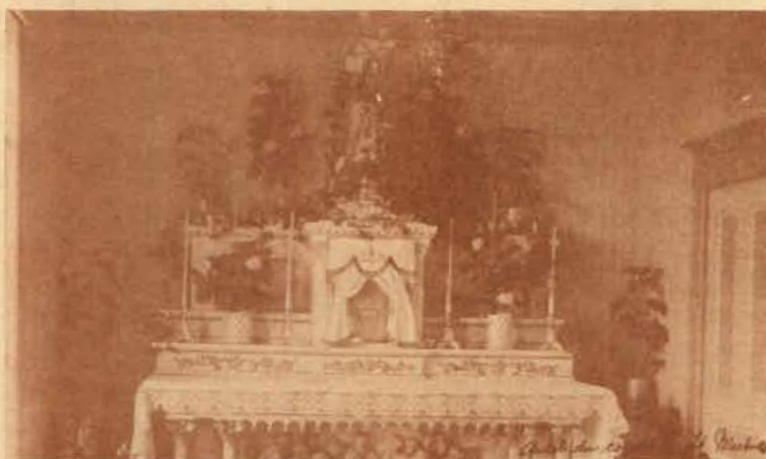
« Quant au programme catholique, il est très simple à l'élémentaire : lecture, écriture, calcul, tenue de livres, géographie, histoire du Canada, notions élémentaires d'agriculture et d'art épistolaire. À l'école modèle, on raffine la tenue de livres, on aborde les histoires de France, d'Angleterre et des États-Unis, on dispense des notions de physique et de

* Longtemps propriété et aujourd'hui résidence de Wilfrid Veilleux dit Bathley.

10. Biblio. 6, p. 70-71-72-73-74.



Le couvent St-Martin en 1911. (Photo fournie par Mme Edgar Caron)



L'autel du couvent. (Photo fournie par Mme Fernand Poulin à Émery)

chimie agricole. L'école académique propose en plus des rudiments d'architecture, les préceptes littéraires, la description et l'étude facultative du latin »¹¹.

11. Biblio. 4, p. 34.



Les premiers pensionnaires du couvent en 1914 de gauche à droite: Mère Gisèle, Mère Marie-Gabrielle, Hervé Garneau, un garçon de M. Adélard Pépin, Mère Marianne, supérieure et Mère Marie-Modeste (Photo fournie par Mme Edgar Caron)

La municipalité scolaire de St-Martin de Jersey ne fait pas bande à part au début du siècle et suit le mouvement d'ensemble amorcé au niveau de tout le Québec.

DE L'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES ÉCOLES DE RANG JUSQU'À LA CENTRALISATION 1911-1960

Les arrondissements sont de nouveau subdivisés, la construction de nouvelles maisons d'école s'impose, l'alphabétisation progresse.

Arrondissements et maisons d'école

École numéro 10

Le 10 novembre 1912, Joseph Caron et Philius Poulin demandent la construction d'une maison d'école dans le

rang 5 du canton de Jersey. Ce qui devient l'arrondissement numéro 10 comprend en juin 1913 les lots 42 à 54 entre le rang 4 et le rang 5 du canton de Jersey. Selon les plans et devis préparés, l'école devra avoir 24 pieds par 23 pieds. Les dimensions de la classe devront être de 24 pieds par 15 pieds, celles de la chambre de 15 pieds par 21 pieds et celles du vestibule de 8 pieds par 8 pieds. Les « châssis », au nombre de 4, devront avoir 52 pouces par 28 pouces.

Dans l'attente de la construction, les maisons de Philias Poulin en 1912 et de Bernard Veilleux en 1913 seront louées à raison de \$16 et de \$38 pour l'année pour répondre aux besoins de l'enseignement dans cet arrondissement.

Adjugée à Émery Poulin le 23 novembre 1914 pour la somme de \$855, la construction de la maison d'école sera réalisée en 1915 sur le lot numéro 45 appartenant à Johnny Bourque car, depuis le 11 octobre 1914, l'arrondissement comprend « les lots 39 à 54 du rang 4 et les lots 33 à 54 du rang 5 du canton de Jersey ».

Cette maison d'école est fermée en 1923 et 1924 faute d'enfants pour la fréquenter.

On retrouve mention de cette école de rang en mars 1943 alors qu'il est question de demander une subvention de \$800 pour son déménagement, car l'arrondissement a un nouveau découpage depuis le 29 mars 1942 et comprend les lots 43 à 54 des rangs 4 et 5 et les lots 43 à 56 du rang 3 simple du canton de Jersey. On décide en juin 1943 de faire l'acquisition d'un terrain chez Rosario Poulin pour y transporter ladite maison. L'ancien emplacement (lot numéro 44) sera vendu en juin 1944 à Théophile Tétrault pour la somme de \$5.25.

Le 14 novembre 1943, les citoyens Antoine Lachance, Gérard Nadeau, Philémon Tanguay, Émile Roy, Jean Bilo-deau et Alphonse Morin du rang 3 simple demandent à avoir accès à ladite école de rang.

St-Martin perd cette école en 1948, laquelle passe sous la juridiction de la municipalité scolaire de St-René.

École numéro 11

Le 11 octobre 1914, une maison d'école est réclamée pour le mois de septembre 1915 dans ce que l'on désigne comme étant l'arrondissement numéro 11. Ce découpage comprend les lots 42 A du rang 2 et 48 du rang double et les lots 57 à 69 du rang 3 du canton de Jersey. La construction, qui devra avoir 26 pieds par 31 pieds, sera érigée sur le lot numéro 63, propriété de Anselme Fontaine. Coût de l'emplacement : \$50. L'entreprise est adjugée à Émery Poulin le 23 novembre 1914 pour la somme de \$878.

Les années ayant fait leur œuvre, une reconstruction est envisagée le 27 octobre 1948. L'entreprise est confiée à Jean Gagnon en 1949 pour la somme de \$5990.

Le 18 décembre 1948, peu après l'érection de la municipalité scolaire de St-René, ce que l'on désignait jusque-là comme étant l'école n° 11 devient l'école n° 10. Un rapport de l'inspecteur d'école mentionne qu'elle n'est pas encore électrifiée en 1949.

En 1953, les enfants qui fréquentent cette école sont transportés à l'école numéro 13 par Honorius Couture, qui s'acquitte du contrat moyennant une rétribution de \$300. On discute en octobre 1954 d'un projet d'agrandissement évalué à environ \$3 000. Puis, en mai 1955, on envisage la possibilité d'annexer l'école numéro 13 à l'école numéro 10 en y transportant les enfants. Elle est divisée en deux classes en 1956. On convient en juillet 1959 de transporter les élèves de 5^e et 6^e année aux écoles de l'arrondissement numéro 1. Suite à la centralisation, l'école est fermée en 1960 et vendue à l'enchère le 3 septembre de la même année.

École numéro 12

Le 11 juillet 1921, Delvas Tanguay, Arthur Parent, Philius Pépin et Bélonie Poirier demandent qu'une maison soit louée dans le rang 2 Shenley sud à des fins d'enseignement. L'arrondissement ainsi constitué le 9 mars 1922 comprend les lots A, 1 A jusqu'à 9 (rangs 2 et 3 du canton de Shenley) et est désigné sous le numéro 12. La construction d'une maison

d'école « 23 pieds par 31 pieds » ayant été demandée, un emplacement sera acquis sur le lot numéro 6-B, propriété de Delvas Tanguay, à des fins d'érection. Coût: \$12. Dimensions: un demi-arpent. Arthur Fortin sera appelé à compléter les travaux de construction en mai 1923 pour la somme de \$405. Nous n'avons pas le nom de l'entrepreneur ni le coût global de l'entreprise. Les hommes engagés dans cette entreprise de construction gagnent respectivement en 1923 la somme de \$1.50 par jour. L'école numéro 12 devient l'école numéro 11 en date du 18 décembre 1948 où l'on opte pour de nouvelles désignations.

La construction d'une nouvelle maison d'école en 1949 nécessite un emprunt de l'ordre de \$6 000. La maison d'école est divisée en deux classes en 1952 et en 1956.

Vient la centralisation en 1960. La maison est vendue à l'enchère le 3 septembre de cette année avec son vieil ameublement.

École numéro 13

Philippe Turcotte, Cléophas Jacques, Paul Morin, Xavier Couture, Évangéliste Roy et Stanislas Dubé demandent la formation d'un autre arrondissement le 11 septembre 1923. Désigné sous le numéro 13, celui-ci comprendra les lots 10 à 17 des rangs 2 et 3 du canton de Shenley nord. La construction d'une maison d'école étant demandée pour le mois de septembre 1924, un emplacement d'un demi-arpent sur le 13-E-F-G est acquis de Jean Pépin. Son coût: \$35. L'entreprise de la construction est confiée à Josaphat Grondin le 7 décembre 1923. Le montant de la soumission acceptée est de \$1 498.

L'école de l'arrondissement n° 9 (Photo fournie par M. Jean-Yves Maheux)



La municipalité scolaire de St-Jean-de-la-Lande ayant été érigée le 9 mars 1935, les lots 15 A à 17 A passent sous sa juridiction le 10 juin 1936. On projette de transporter la maison à 11¼ arpents de son lieu original après avoir remboursé 40% du coût de construction à St-Jean-de-la-Lande.

Le 2 avril 1938, l'arrondissement numéro 13 comprend les lots 9 à 14 des rangs 2 et 3 du canton de Shenley. L'ancien emplacement est vendu et la maison d'école est transportée en 1939 sur la terre de Aurèle Couture, par Johnny Bourque, moyennant la somme de \$149. Une subvention de \$400 est demandée au gouvernement provincial le 26 février 1939 pour cette entreprise de relocalisation.

L'école numéro 13 devient l'école numéro 12 le 18 décembre 1948. Elle est divisée en deux classes en 1952 et en 1956, et survit jusqu'à la centralisation en 1960. Elle est elle aussi vendue à l'enchère le 3 septembre 1960 avec son vieil ameublement.

École numéro 14

L'administration des écoles à St-René est, pour une partie, sous la juridiction de la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey avant qu'il y soit érigé une municipalité scolaire. Un arrondissement est donc constitué en juin 1934 sous le numéro 14 et comprend les lots 18 à 35 des rangs 3, 4 et 5 du canton de Jersey. Une « école-chapelle » sera érigée en 1934 et en 1935 sur le lot numéro 25 grâce à une aide financière gouvernementale et au dévouement des pionniers de la mission de St-René. On y enseignera de 1934 à 1945. L'histoire de sa construction est on ne peut mieux racontée par Madame Agathe C. Blais dans « Des mains ont semé et Saint-René a germé » (1978).

Le 18 février 1945, on demande la construction d'une nouvelle école (le couvent) pour cet arrondissement (St-René Goupil, village). L'entreprise est confiée à Joseph Gagnon de St-Jean-de-la-Lande le 16 mars 1945 pour la somme de \$9 900. On conviendra en mai de la même année d'un emprunt

de \$7 425 à la Caisse populaire de St-Martin «à 4% pour 3 ans». «Les contribuables de l'arrondissement du village paient leurs taxes scolaires à St-Martin. La construction de notre couvent s'effectue par la Commission scolaire de St-Martin...»¹²

Cette école passe sous la juridiction définitive de la municipalité scolaire de St-René en 1948. Des Sœurs de la Charité de St-Louis en provenance de St-Martin s'y installent cette année-là après avoir fait le trajet St-Martin — St-René chaque semaine pendant deux ans.

École numéro 15

Le 31 mars 1935, on demande la construction d'une école dans le rang 3 du canton de Jersey à St-René (direction St-Georges). On y consent sous réserve que la municipalité scolaire de l'Assomption y aille d'une participation financière de 50%. Celle-ci souscrit à la demande en mai 1935.

J.A. Veilleux et Fils se verra confier les travaux de construction. La maison d'école sera érigée sur les lots 9 et 10 dudit rang grâce à une subvention accordée par le ministère de la Colonisation.

Cette école passe, bien entendu elle aussi, sous la juridiction de la municipalité scolaire de St-René en 1948.

École numéro 16

Un nouvel arrondissement est constitué le 29 mars 1942 et comprend les lots numéros 31 à 42 des rangs 4 et 5 du canton de Jersey. On y demande la construction d'une maison d'école.

On décide en juin 1943 de faire l'acquisition d'un terrain chez Cléophas Boutin et une maison d'école y est érigée par Jean Laroche pour la somme de \$1 580. Cette maison d'école passe sous la juridiction de la nouvelle municipalité scolaire de St-René en septembre 1948.

12. Bibliographie 7, p. 113.

École numéro 17

Un arrondissement désigné sous le numéro 17 est constitué au début de l'année 1945 dans le rang 3 simple du canton de Jersey et comprend les lots numéros 43 à 56. On convient en mai 1945 de bâtir une maison d'école sur la propriété de Gérard Nadeau (lot numéro 49). Un emplacement est acquis pour la somme de \$75 et la maison d'école sera érigée par Xavier Couture. Son coût sera de \$3 160. La municipalité scolaire aura droit à une subvention de l'ordre de 45% du coût de construction. Un montant de \$2 250 sera emprunté à la Caisse populaire de St-Martin à « 4% d'intérêt pour 3 ans ».

L'école numéro 17 devient l'école numéro 13 le 18 décembre 1948, suite à l'adoption de nouvelles désignations peu après l'érection de la municipalité scolaire de St-René.

On envisage la possibilité en mai 1955 d'annexer l'école numéro 13 à l'école numéro 10 en y transportant les enfants. Puis on opte, en juillet, pour son transport sur le lot numéro 56, propriété de Maurice Courtemanche. La soumission déposée à cet effet par Alexandre Rancourt est acceptée au montant de \$5 038. Un emprunt de \$5 000 est projeté à la Caisse populaire à « 4% d'intérêt pour 5 ans », mais le destin frappe. Le 10 août 1955, la maison d'école est incendiée. Le 20 août, on décide de louer la maison de Maurice Courtemanche pour les fins de l'enseignement pendant l'année scolaire à venir. On envisage de reconstruire en décembre de la même année, mais on louera plutôt la maison de Jean-Paul Beaudoin à raison de \$20 par mois pour l'année scolaire 1956-1957. Il en sera de même pour l'année scolaire 1958-1959. Coût de location : \$250 pour l'année.

On demande en mars 1959 de fermer l'école numéro 13 et de transporter les enfants au couvent et au collège pour l'année scolaire 1959-1960. On transportera les élèves de la 5^e à la 11^e année aux écoles de l'arrondissement numéro 1 dès septembre 1959. Denis Lachance assurera le transport. 1960 marquera la fin de l'histoire de cet arrondissement avec la centralisation.

École numéro 18

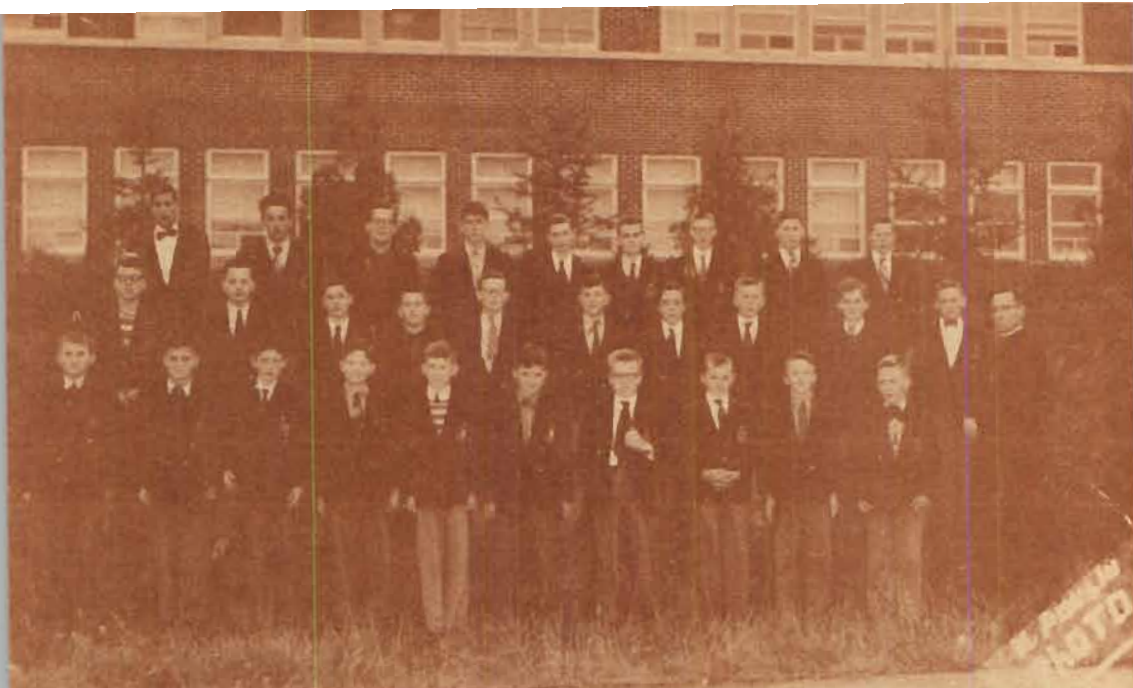
L'école désignée sous le numéro 18 est en fait ce que l'on appellera le « collège » et l'école numéro 14 en date du 18 décembre 1948 suite à l'adoption d'une série de nouvelles désignations due à la perte des écoles passées sous la juridiction de la municipalité scolaire de St-René.

Dans un rapport aux commissaires d'école, le 9 décembre 1947, le redouté et respecté inspecteur des écoles Paul-Émile Pagé dit trouver « inconcevable de voir de grands garçons fréquenter le couvent » et y voir des « inconvénients moraux et éducatifs ». Après discussion en mars, le projet de construction d'un « collège » avec 4 classes, salle pour les arts et métiers et résidence pour 5 frères, est donc adopté le 22 mai 1948. On décrète que les élèves appelés à le fréquenter devront avoir fait leur 4^e année au couvent et leur 6^e année dans les autres arrondissements.

On s'attend dès lors à ce que cette construction soit subventionnée à 80% par le gouvernement. Le coût est estimé au départ à environ \$60 000. Il passe à environ \$90 000 le 17 janvier 1949. D'un étage et demi, l'édifice projeté doit avoir 54

Le premier collège de St-Martin (Photo fournie par M. Robert Bolduc)





La classe d'un frère vers 1953 (Photo fournie par M. André Paquet)

pieds par 119 pieds. Une première soumission ayant été acceptée d'un entrepreneur de St-Éphrem en août 1948, on lance un nouvel appel d'offres en février 1949 et la soumission de Dominique Roy et Fils de St-Victor est acceptée le 5 mars 1949 au montant de \$104 950. On décide le 14 du même mois de contracter un emprunt de \$120 000 pour entreprendre cette construction avec obligation payable à la Banque Canadienne Nationale de St-Martin, Québec ou Montréal, à « 3½% pour 20 ans ». La construction débute au printemps de 1949.

Une demande de subvention a été acheminée au gouvernement provincial en janvier 1949 par le biais du député Georges-Octave Poulin.

Le nouvel édifice est accepté par les commissaires le 8 mars 1952 et sera considéré comme faisant partie intégrante de l'arrondissement numéro 1 avec le couvent le 11 avril 1953.

On y compte alors 3 classes.

Arrivée des Frères de l'Instruction chrétienne

Le 4 septembre 1948, la municipalité scolaire adresse une demande officielle d'éducateurs à la communauté des Frères de l'Instruction chrétienne. Le 14 mars 1949, elle décide de l'engagement de 4 frères pour l'année scolaire à venir.

La communauté y maintiendra des enseignants jusqu'en 1963 et leur apport dans la vie paroissiale mérite d'être souligné, notamment au chapitre des loisirs organisés.

Parmi les noms qu'il a été possible de relever dans les archives, mentionnons les frères Émile, Candidien, Auguste-Eugène, Charles-Emmanuel, Victor, Émile-Antoine, Damien, Jean Ferdinand, Édouard et Gabriel Roger.

Anciennes maisons d'école

École numéro 6

Les années ayant fait leur œuvre depuis qu'une maison a été louée en 1904 pour les fins de l'enseignement dans l'arrondissement numéro 6, le 21 septembre 1913, on y accepte la construction d'une maison d'école sur un emplacement qui sera acquis de Georges Maheux « au prix de \$50 » sur le lot numéro 37-C du 2^e rang de Jersey. Les travaux sont confiés à Louis Thériault le 4 janvier 1914. Le montant de la soumission acceptée est de \$792.

École numéro 7

L'ancienne maison d'école de l'arrondissement numéro 7 sera vendue à Onésime Pomerleau le 5 septembre 1911 pour la somme de \$15.

École numéro 5

Une demande visant la reconstruction de l'école numéro 5 est acceptée le 14 mars 1920. Recommandée par l'Inspecteur des écoles, la nouvelle maison d'école, tel que convenu le 2 octobre 1921, sera placée sur la propriété de Alphonse Poulin « à un arpent environ au-dessus de la traverse de la rivière ». Le 18 octobre de la même année, les travaux sont confiés à Josaphat Grondin. Montant de la soumission ainsi acceptée : \$1 400. Auparavant, soit le 19 juin, l'arrondissement a été découpé à nouveau pour comprendre les lots 24-B à 17-A.



Le couvent avec son annexe (Photo fournie par Mme Edgar Caron)

La vieille maison d'école de l'arrondissement sera cédée à Ernest Loubier, le 1^{er} novembre 1922, pour la somme de \$42.

En parlant de l'année 1922, voici, pour ouvrir une parenthèse, les articles que l'on retrouve dans une maison d'école traditionnelle :

« Un balai, un porte-poussière, une cuve à laver, une planche à laver, une toile à châssis, un chaudron, une "bombe" ou bouilloire, une chaudière à eau, une tasse, une théière, une lampe, une "canisse" à l'huile et un poêle ».

École numéro 1

Le curé Wilfrid Roy est le principal instigateur du projet d'agrandissement du couvent en 1930. Le projet consiste à ériger une « annexe de 3 étages à la maison du couvent ». Attendue pour l'année 1931, cette construction — d'abord aux frais du curé — sera terminée en 1932. Les filles appelées à fréquenter le couvent pourront ainsi prendre des leçons d'arts ménagers, de rouet et de tissage. Une classe pour garçons y sera accessible.

Incidemment, les classes du couvent sont au nombre de 5 en 1914, 6 en 1923, 7 en 1936, 8 en 1945 et 9 en 1948.

Cette « annexe » sera prise en charge par la municipalité scolaire le 12 juillet 1936, la salle de théâtre du troisième étage demeurant cependant sous le contrôle du curé Roy.

L'octroi demandé pour cette entreprise le 16 avril 1931 (\$750) est reçu le 25 juillet 1937. Y aurait-il eu une grève des postes ? diront des malins. Non. Parions plutôt que les années dites « de la crise » ne sont pas étrangères à cette situation.

Des réparations au toit du couvent en 1948 nécessiteront des déboursés de l'ordre de \$7 500 et sa réélectrification en 1954 commandera un investissement de plus de \$2 128.

On adoptera l'appellation « ÉCOLE MODÈLE » pour désigner le couvent en 1936.

Électrification

La dernière « école de rang » (numéro 10) est électrifiée en 1949.

Le contrat pour l'électrification des 11 écoles, selon les plans de Shawinigan Water and Power, sera accordé le 27 août 1949 à Gérard Gendreau au montant de \$96.50 par école.

Aqueduc

Toujours en 1949, le creusage d'un fossé d'une longueur de 3 000 pieds et de 5 pieds de profondeur permet d'amener l'eau du réservoir, propriété de Joseph Poulin (Philippe) au couvent et au collège. Coût estimé de l'entreprise : \$5 743.78. Emprunt contracté : \$6 000 « à 4% pendant 5 ans ».

Fermetures et vente

Dans un rapport-bilan à la fin de l'année 1955, l'inspecteur d'école Paul-Émile Pagé donne un aperçu des immobilisations de la municipalité scolaire, savoir :

« Un collège, un vieux couvent, neuf écoles anciennes, une école moderne, une classe louée dans une maison. Le couvent com-

prend huit classes : 1^{re}, 2^e, 2 et 3^e, 4 et 5^e, 5 et 6^e, 7^e, 8^e, 9 et 10^e.
Le collège abrite quatre classes : 3 et 4^e, 4 et 5^e, 6 et 7^e, 8 et 9^e ».

La fermeture des écoles de rang va commencer.

L'école numéro 7 est fermée en 1958 et l'arrondissement est annexé à l'arrondissement numéro 9, dont l'école accueille les élèves qui y sont ainsi transportés. Puis les écoles numéros 8 et 9 sont fermées et, en 1959, le transport des élèves des écoles 7, 8 et 9 au village est assumé par Denis Lachance et Yves Morin.

On projette en mai 1959 d'aménager 3 classes au collège, une salle à manger, un magasin et un vestibule, entreprise réalisée par la suite par François Garneau et René Champagne, et dont le coût a été estimé à \$6 750.

Puis, devant le mauvais état matériel des écoles de rang, on demande en mars 1960 la construction de nouvelles écoles au village. Le 4 avril 1960, on accepte la soumission déposée par François Garneau et René Champagne au montant de \$161 500 pour la construction d'une école pour garçons et

Le nouveau collège construit en 1960 (Photo fournie par M. Robert Bolduc)



d'une école pour filles incluant le creusage d'un puits artésien et d'un réservoir d'aqueduc.

Le 5 mai 1960, les coûts estimés sont les suivants :

École des garçons	\$80 750
École des filles	\$80 750
Ameublement	\$ 8 000
Surveillance des travaux	\$ 758.32
Coût total	<u>\$170 258.32</u>

Un emprunt de \$116 000 sera contracté auprès de la Caisse populaire de St-Martin « à 6% pour 20 ans ». Georges-Octave Poulin étant toujours député à l'époque, on fera des représentations en vue de l'obtention de subventions, l'entreprise pouvant être subventionnée à 85%.

Le collège sera baptisé « École St-Thomas » et le nouveau couvent « École St-Louis de France » le 13 juin 1960. Les travaux de construction seront acceptés le 25 octobre de la même année.

À la fin de l'année 1959, Antonin Moreau, inspecteur d'école, notait dans son rapport l'existence de 24 classes regroupant 616 élèves avec en moyenne 26 élèves par classe à St-Martin.

C'est la fin. Le même inspecteur déclare le 14 juin 1960 que « la centralisation va régler les problèmes d'organisation, de confort et d'hygiène » et recommande de « fermer toutes les

Le nouveau couvent construit en 1960 (Photo fournie par M. Robert Bolduc)



écoles de rang et d'organiser le transport des élèves pour le mois de septembre prochain (1960)».

Les dernières écoles de rang sont vendues à l'enchère samedi le 3 septembre 1960 avec leur vieil ameublement.

DE LA CENTRALISATION À L'ÉRECTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CÈDRES

Le début des années 1960 marque la fin d'une époque, dans l'éducation au Québec. La « responsabilité de l'éducation est remise entre les mains d'un ministre de la Jeunesse, Paul Gérin-Lajoie, qui confie à une Commission royale d'enquête, présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent, l'étude de l'organisation et du financement de l'éducation. »¹³ Suivent l'adoption de mesures, de principes ou de politiques tels que « le droit absolu pour tout enfant de recevoir l'éducation de son choix, la gratuité jusqu'à la 11^e année, le droit de vote pour tous les parents aux élections scolaires... »¹⁴, le transport gratuit « des élèves de la maison à l'école et de l'école à la maison », la régionalisation des commissions scolaires et la généralisation de la taxe d'éducation de 2% dans toute la province perçue par la province pour être redistribuée aux commissions scolaires au prorata des élèves et des besoins.

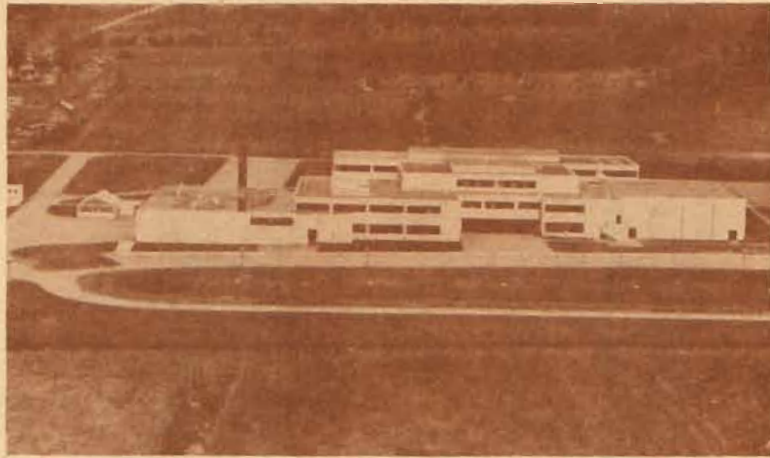
Puis vient la création d'un ministère de l'Éducation en 1964.

On suit le mouvement à St-Martin.

Régionalisation

On adhère ainsi en février 1962 à la démarche visant la formation d'une corporation d'écoles secondaires avec les commissions scolaires de St-Georges, l'Assomption, St-Jean-de-la-Lande et St-Martin, embryon de la future Commission scolaire régionale de la Chaudière dont le « conseil des

13. et 14. Biblio. 4, page 50.



La polyvalente Bélanger (Photo fournie par Studio Beauce)

commissaires » sera formé en juillet 1961. Paul-Émile Fortin, président de la municipalité scolaire de St-Martin de Jersey, y est délégué en compagnie de Ferdinand Lachance et Rosaire Champagne. Une imposition de « \$0.50 dans le \$100 » est alors destinée à la commission scolaire régionale pendant qu'au niveau local elle est de « \$3 dans le \$100 ». Les dépenses y sont de \$33 702.02 et l'évaluation totale est de \$962 918.

Prélude de transformations d'importance, la nouvelle commission scolaire régionale loue, en février 1964, dix (10) locaux à St-Martin, pour y regrouper les étudiants de niveau secondaire de La Guadeloupe, St-Honoré, St-Ludger, St-Robert, St-Gédéon, St-Martin. On y donne le cours secondaire jusqu'à la 11^e année. On demande la même année la construction d'un sous-centre pédagogique à St-Martin, raison étant que le couvent sera bientôt condamné par l'Inspecteur des édifices publics. On presse enfin la commission de hâter la construction d'une « école polyvalente » sur la terre de Josaphat Roy, après bien des délibérations concernant le choix de l'emplacement arrêté d'abord sur un terrain public. L'ouverture des soumissions a lieu le 17 janvier 1968. Inaugurée en 1970, l'école polyvalente Bélanger accueillera les

étudiants de niveau secondaire I — II — III — IV — V des paroisses environnantes.

Abolition des arrondissements

Le 25 janvier 1963, tous les arrondissements sont abolis afin de n'en former qu'un seul et l'on adopte en janvier 1964 la désignation par siège pour chaque commissaire. Les sièges sont alors occupés par Adrien Rancourt (numéro 1), Paul-Émile Fortin (numéro 2), Wellie Paquet (numéro 3), Roméo Thériault (numéro 4), Rosaire Poulin (numéro 5), lesquels tiennent leur séance à la salle du collège le dernier samedi du mois.

Disparition du patrimoine

Non utilisé et condamné, le vieux couvent de St-Martin est vendu aux enchères le 27 novembre 1969 et adjugé à Alexandre Champagne pour la somme de \$125. Les Sœurs de la Charité de St-Louis sont relocalisées au collège par la suite.

Transport scolaire

Denis Lachance, Yves Morin et Léandre Tanguay se partagent encore le transport scolaire en 1962. Denis Lachance obtient les six (6) circuits en 1965. Jean-Paul Roy et Yves Morin obtiennent le contrat du transport des enfants à l'école maternelle en 1968, entreprise adjugée à Denis Lachance en 1969.

Fréquentation scolaire

En 1964, année de la création du ministère de l'Éducation, 340 élèves fréquentent l'école primaire grâce au transport scolaire; 543 élèves sont répartis dans 18 classes pour l'ensemble et 200 élèves fréquentent les classes du niveau secondaire. Après des transformations au vieux collège, une

classe maternelle y est ouverte en septembre 1968 et, en 1969, 52 élèves d'âge préscolaire peuvent fréquenter cette classe grâce au transport scolaire.

Enseignement

L'enseignement primaire dispensé va de la première à la septième année. On introduit la méthode « Le Sablier » dans les écoles en 1967; on la rend accessible aux élèves de 2^e année en 1968. On s'adresse à la Régionale la même année afin que celle-ci pourvoie au dépistage des enfants en difficultés d'apprentissage; on ouvre une première classe maternelle et des spécialistes en sciences humaines et de l'éducation physique s'annoncent pour la fin de la décennie.

N'en finissant plus de s'adapter, nos bonnes vieilles municipalités scolaires locales seront bientôt appelées à disparaître pour se fondre dans un tout.

DU REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES À NOS JOURS 1972-1982 ÉRECTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION SCOLAIRE

Loi 27

La loi 27 ou loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires sanctionnée le 10 juillet 1971 regroupe « à compter du 1^{er} juillet 1972, les quelque 1100 municipalités scolaires locales existantes à l'extérieur de l'Île de Montréal en 168 nouvelles municipalités locales qui seront intégrées à une commission régionale, établit les mécanismes requis pour assurer ce regroupement et apporte à la loi de l'instruction publique diverses modifications concernant la gestion des commissions scolaires. »

« SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit :

1. Les municipalités scolaires décrites aux annexes A et B sont établies à compter du 1^{er} juillet 1972 par le maintien, la fusion, l'érection, l'annexion ou la modification de municipalités scolaires et de territoires non organisés, de la façon qui y est indiquée... »

Annexe A

« Les municipalités scolaires suivantes sont établies pour catholiques, au sens de l'article 49 de la loi de l'instruction publique, tel que modifié par la présente loi...

— La municipalité scolaire de St-Martin, constituée par la fusion des municipalités scolaires de St-Gédéon, St-Honoré de Shenley, St-Hilaire de Dorset, St-Ludger, St-Martin de Jersey, St-René, St-Robert Bellarmin, St-Théophile (paroisse de), Courcelles, La Guadeloupe et St-Évariste. »¹⁵

Formation d'un conseil provisoire de commissaires

Un conseil provisoire devant être formé en vertu de la loi pour chaque commission scolaire nouvelle au plus tard le 15 octobre 1971, c'est le 14 octobre 1971 qu'a lieu la première assemblée du conseil provisoire de la Commission scolaire de St-Martin dont le siège social sera situé à St-Martin. Monsieur Paul Brousseau de St-Honoré de Shenley en est élu président et monsieur Maurice Fortin de St-Martin secrétaire-trésorier.

Découpage territorial

Le 4 janvier 1972, le territoire couvert par la nouvelle commission scolaire est divisé en onze (11) quartiers: St-Ludger (01), St-Robert Bellarmin (02), St-Gédéon (03), St-Théophile (04), St-René (05), St-Martin, côté est (06), St-Martin, côté ouest (07), St-Honoré et St-Hilaire (08), La Guadeloupe (09), St-Évariste (10) et Courcelles (11).

15. Biblio. 5.

Nomination d'un directeur général

Le 7 mars 1972, monsieur Claude-Marie Quirion de St-Gédéon est nommé directeur général de la nouvelle commission scolaire.

Nouvelle appellation

Le 3 juillet de la même année, l'appellation « La Commission Scolaire de St-Martin » est officiellement remplacée par « La Commission Scolaire Des Cèdres ».

Formation de comités d'école

La loi 27 sanctionnée en 1971 prévoit notamment, au niveau de chaque paroisse, la formation — elle est obligatoire — d'un comité d'école consultatif, sorte de lieu de rencontre parents-enseignants-direction où les parents peuvent mieux observer la vie scolaire, intervenir au niveau de l'orientation de l'éducation à donner aux enfants et faire incidemment en sorte par leurs recommandations que les services éducatifs aillent en s'améliorant.

Lors d'une assemblée générale de parents convoquée à cet effet à chaque année en mai, des parents sont désignés pour en faire partie et l'un d'eux se voit délégué pour siéger au niveau d'un comité de parents sous-régional.

La composition du comité d'école de St-Martin pour l'année scolaire 1981-1982 est la suivante: monsieur André Paquet, principal (sans droit de vote), madame Ginette Lacroix-Jolicœur, enseignante (sans droit de vote), madame Diane Bélanger, présidente, monsieur Michel Fillion, secrétaire, madame Nicole Poulin, déléguée, et mesdames Francine Fortin, Marjolaine Poulin, Nicole Lacroix-Poulin, Lucette Grenier, Marie-Marthe Leclerc, Linda Désilets, Solange Paré-Poulin, Carole Thibodeau-Quirion, Pierrette Doyon, Angèle Morin, Marie Archambault, Colette Pouliot, Léonne Lachance, Noëlla Fortin et Marie-Claire Maheux.

Représentation au sein du conseil des commissaires et du comité exécutif

Bien que confrontés à des préoccupations d'ensemble, nos élus au sein du conseil des commissaires ont quand même à traiter à l'occasion de questions d'intérêt local lors de leur réunion mensuelle. Rappelons en passant la transformation en bureaux, en 1972, du logement réservé aux Sœurs de la Charité de St-Louis au collège St-Thomas pour les fins de l'administration de la nouvelle commission scolaire et sa relocalisation à l'École Quatre-Vents, en mai 1978, transformée en centre administratif où ont lieu les assemblées du conseil des commissaires depuis le mois de septembre 1978; la signature en 1978 d'un protocole d'entente entre la Commission et le Comité municipal de loisirs de St-Martin régissant l'utilisation de terrains et d'équipements; les changements apportés en février 1978 dans les appellations données par l'ancienne commission scolaire locale aux écoles primaires existantes, « École Martinoise » étant utilisé à la place de « Collège St-Thomas », le « Couvent St-Louis de France » étant rebaptisé « École Quatre-Vents » et l'appellation « École Grande-Coudée » remplaçant « École St-Martin »; l'entente intervenue en juin 1980 impliquant de la part de la fabrique de St-Martin la résiliation de tous les baux emphytéotiques qu'elle possédait en échange d'une cession de tout le terrain que la Commission scolaire utilise pour un dollar, échange permettant à la fabrique de récupérer une portion de terrain appréciable... entre autres.

Pour prendre part ainsi aux délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Cèdres sur des questions d'intérêt local, sous-régional et régional, mentionnons que St-Martin a été représenté depuis 1972 par messieurs Fabien Carrier et Bertrand Turgeon. Monsieur Carrier a siégé pendant un certain temps au comité exécutif.

Ces derniers ont été remplacés en juin 1981 par messieurs Pierre Lessard (quartier 07) et Jacques Grondin (quartier 06) à la suite d'une élection.

* * *

Messieurs Paul Brousseau et Claude-Marie Quirion sont toujours respectivement président et directeur général de ladite commission, qui fêtera son dixième anniversaire en 1982.

Perspectives

L'histoire de l'éducation au Québec est riche en événements. À quelles transformations pouvons-nous encore nous attendre, les dernières décennies ayant été on ne peut plus agitées? Ces transformations, elles ont été de taille pour ceux et celles qui viennent à peine d'entrer dans la trentaine en 1982 et qui ont dans leur vécu les « écoles de rang », la centralisation et les écoles du village, la création des polyvalentes, des cégeps... Quoi qu'il en soit, puissions-nous espérer que celles à venir visent toujours à une meilleure formation pour affronter les « choses de la vie » dans cet univers tourmenté.

Rendons hommage dans l'immédiat à tous ceux et toutes celles qui y ont cru, à nos ancêtres qui, pour reprendre les mots d'un clerc de St-Viateur, « ne voulurent pas se soustraire à leur devoir de donner à leurs enfants la précieuse nourriture de l'instruction »¹⁶.

BIBLIOGRAPHIE

1. MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE JERSEY, *Livre des délibérations*, Beauce, 1876-1888.
2. MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST-MARTIN DE JERSEY, *Livre des délibérations*, St-Martin de Beauce, 1888-1972.
3. COMMISSION SCOLAIRE DES CÈDRES, Conseil des commissaires et comité exécutif, *Livre des délibérations*, St-Martin de Beauce, 1972-1982.
4. MARCEL, Claude et LEMELIN, André, « Revue Éducation Québec », *Une histoire de l'éducation au Québec*, volume 11, numéro 1, Québec, septembre 1980, 51 pages.

16. Biblio. 11, p. 101.

5. L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC, Bill 27, *Loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires*, Assemblée nationale du Québec, Québec, deuxième session, vingt-neuvième législature, 10 juillet 1971.
6. ROY, abbé Wilfrid, *Histoire de la municipalité de St-Martin de Beauce, notes manuscrites*, St-Martin de Beauce, 1934, 113 pages.
7. C. BLAIS, Mme Agathe, *Des mains ont semé et St-René a germé*, St-René-Goupil, Beauce, 1978, 180 pages.
8. Q. GAGNON, Simone, B. POULIN, Laure-Yvonne et F. TURCOTTE, Marcienne, *St-Jean-de-la-Lande, 1931-1981*, St-Jean-de-la-Lande, Beauce, 1981, 375 pages.
9. HAMELIN, Jean, *Histoire du Québec*, Québec, 1976, 536 pages.
10. DÉSILETS, Alphonse, *Sous le signe de charité*, Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis et leurs missions en Amérique, Québec, Canada, 1950, 199 pages.
11. RICHARD, J.-Alphonse, *Historique de la paroisse de Saint-Sébastien de Beauce, 1869-1944*, Joliette, Québec, 1944, 195 pages.
12. CENTENAIRE DE ST-SÉVERIN, Beauce, 1872-1972, Ste-Marie, Beauce, 1972, 281 pages.

CHAPITRE IV

LES COMMUNICATIONS

Notre municipalit  s' tend de chaque c t  de la rivi re Chaudi re. Aux premiers temps de notre colonie, l'acc s   ses deux rives repr sentait un niveau de difficult s variable selon les saisons.

Les chaloupes

  Aux beaux jours de l' t , la traverse   gu  s'effectuait normalement. Cependant, il n' tait pas rare de voir le lit de cette rivi re se gonfler au moment d'intenses pluies. Lors de ces circonstances, les chaloupes  taient mises   l'eau. Toutes de fabrication artisanale, elles permettaient le transport de nombreuses gens guid s par un humble marin d'eau douce. Peu de rames  taient utilis es. La conduite de ces embarcations s'effectuait   l'aide d'une « p le ». Cet instrument  tait simplement une perche de bois d'une douzaine de pieds de longueur ayant au plus trois pouces de diam tre. Les personnes qui travaillaient   la drave manipulaient de main de ma tre ce gouvernail de fortune. Il fut un temps o  tous les r sidents riverains poss daient leur propre canot. Cette pratique disparut avec l'av nement des automobiles et des ponts.

Les traverses

Nous avons vu que, lors des premières séances du conseil, il était question de chemins tracés à même la rivière. Ces routes rudimentaires étaient placées à des endroits stratégiques. Chacune des traverses était construite entre deux rives d'accessibilité facile. Le niveau d'eau vis-à-vis ces petits chemins de raccourci était très bas, surtout par temps de sécheresse. Il y eut trois principales traverses à St-Martin. Pour en connaître les endroits, vous n'avez qu'à revenir au chapitre de la vie municipale et voir : les routes.

Pendant la saison hivernale, ces sentiers étaient entretenus sur les glaces. Ils évitaient de parcourir de grande distance pour se rendre à un même lieu. N'étant plus verbalisée depuis plusieurs années, il arrive à l'occasion que cette voie d'accès soit entretenue par un particulier. C'est le cas de l'ancienne traverse qui était chez M. Onésime Pomerleau. Que de souvenirs pour les gens d'un certain âge!

Le bac

Par définition, il s'agit d'un bateau large et plat qui sert à transporter les personnes et les véhicules d'une rive à l'autre d'un cours d'eau. Ce bateau ressemblait plus à un radeau, à St-Martin. D'après les manuscrits de la municipalité, le premier bac aurait été installé vers 1889. Il était principalement

La traverse entre M. Onésime Pomerleau et M. Joseph Roy dit Tour
(Photo fournie par M. Robert Bolduc)



utilisé lorsque la hauteur des eaux de la Chaudière ne permettait pas la traverse à gué.

Son fonctionnement était fort simple. Un câble d'acier était solidement attaché à chacune des deux rives. Deux câbles de jute munis de poulies reliaient le bac au câble d'acier, soit l'un en avant et l'autre en arrière. Afin de permettre la traversée, les usagers devaient allonger un câble et raccourcir l'autre afin que le courant de l'eau fournisse la force nécessaire à son déplacement. Lorsque le bac était situé de l'autre côté de la rive, une cloche avertissait les gens du besoin de ce service. Il fallait parfois attendre de nombreuses minutes avant qu'une âme charitable vienne faire sa bonne action. Le bac était très actif à la grande messe du dimanche et à l'heure de la réception du lait à la fromagerie. Ce moyen de communication très particulier fut en usage jusqu'à la première construction d'un pont enjambant cette rivière capricieuse. La mise en place du bac fut d'abord l'affaire de quelques particuliers. La municipalité le prit en charge en 1897. Le bac était enlevé à la fin d'octobre et reposé au mois de mai de chaque année. Ce premier bac demeura en opération jusqu'en 1901.

Abandonnée pendant plus de dix ans, cette pratique refit son apparition peu de temps après la débâcle du 16 avril 1912, qui venait d'emporter une partie du pont de bois. Cette fois-ci, un responsable attiré voyait à l'aller et au retour de ce traversier. Il s'agissait de M. Olivier Touchette. Peu de temps avant l'installation de ce radeau de dépannage, une chaloupe conduite par le même responsable servait à la traversée. Le bac réinstallé ne fonctionna que pendant quelques mois. Le câble d'acier cassa alors que M. Alfred Pomerleau tentait d'atteindre la rive opposée. Il s'échoua quelques arpents plus bas. En attendant le futur pont de fer, un pont provisoire sur chevalet de bois fut monté à même le vieux bois du premier pont. L'année suivante, en 1913, le nouveau pont de fer entra en opération. Voilà la petite histoire du bac sis en face de l'église.

Dans notre localité, il y eut aussi deux autres bacs. Le premier était situé en face de la beurrerie de M. Émile Pelletier. Il fut érigé en 1904. Il était spécialement destiné aux

cultivateurs qui transigeaient avec cette beurrerie. Il fut en opération jusqu'en 1930. Le second bac ne servit qu'une seule année, soit en 1917. Il était placé en face de la beurrerie de M. Fulbert Garneau. Les pluies abondantes, durant cet été de 1917, avaient maintenu un haut niveau d'eau dans la rivière Chaudière. Suite à cette situation, les habitants de la rive ouest avaient fait construire ce bac. Pendant la journée de la terrible inondation du 31 juillet 1917, M. Octave Gaboury avait été le dernier à se servir de ce traversier. Par inadvertance, il avait oublié d'attacher fermement le radeau qui fut emporté par la crue des eaux. Disparu, il emportait ainsi avec lui les palpitations des gens qui eurent à l'utiliser.

Ce second moyen de navigation marqua une étape d'épopée dans l'évolution des communications interrives. Mais la satisfaction de la population n'avait pas atteint son apogée.

Les ponts

Plusieurs personnes avaient la hantise du bac. Elles préféraient s'abstenir plutôt que de tenter la traversée. L'idée d'un pont pouvant relier les deux rives de la rivière Chaudière germait dans la tête de plusieurs concitoyens. Ils apportèrent cette idée à la table du conseil municipal en février 1896. Il fut alors décidé de faire une demande au gouvernement de la province afin d'obtenir un octroi permettant la construction d'un pont de bois. Cette adresse ne reçut pas l'assentiment désiré.

Le pont de bois

Deux ans plus tard, une requête présentée par Mme Sara Delisle demandait une construction similaire ou la pose d'un bac neuf. L'idée du bac fut retenue. Cet effort individuel était suivi par un élan collectif en septembre 1899. La réquisition envoyée au conseil demandait la passation d'un règlement ordonnant la construction d'un pont sur la rivière Chaudière vis-à-vis la chapelle de St-Martin. Ce pont devait être construit aux frais de la municipalité. Le passage sur ce pont devait être



Le premier pont fait de bois construit sur la rivière Chaudière en 1901 (Photo fournie par Mme Jean-Marc Poulin)

gratuit au public. Cette requête était acceptée par les conseillers à la séance du mois d'octobre. Les électeurs furent invités à se prononcer par vote sur ce règlement le 13 novembre 1899. Les discussions furent fort houleuses avant le vote fatidique. Soixante-huit paroissiens votèrent pour ce projet, tandis que soixante-deux s'y opposaient. Donc une majorité de six paroissiens, une supériorité de \$835 en propriétés foncières permettaient au conseil municipal de mettre à exécution la construction tant anticipée. Le devis de pont fut préparé par M. François Gosselin. Des soumissions furent émises et publiées. Le 26 novembre 1900, M. David Roy de St-Georges entreprenait l'érection de ce pont au prix de \$3 200. Le gouvernement fédéral promettait de payer la moitié du coût de l'entreprise. L'autre moitié devait être défrayée par toute la paroisse. Les travaux prirent fin en novembre 1901. Les gens des deux rives de la Chaudière pouvaient donc circuler en toute liberté sur ce pont sans rencontrer les dangers du bac ou les ennuis de la traverse à

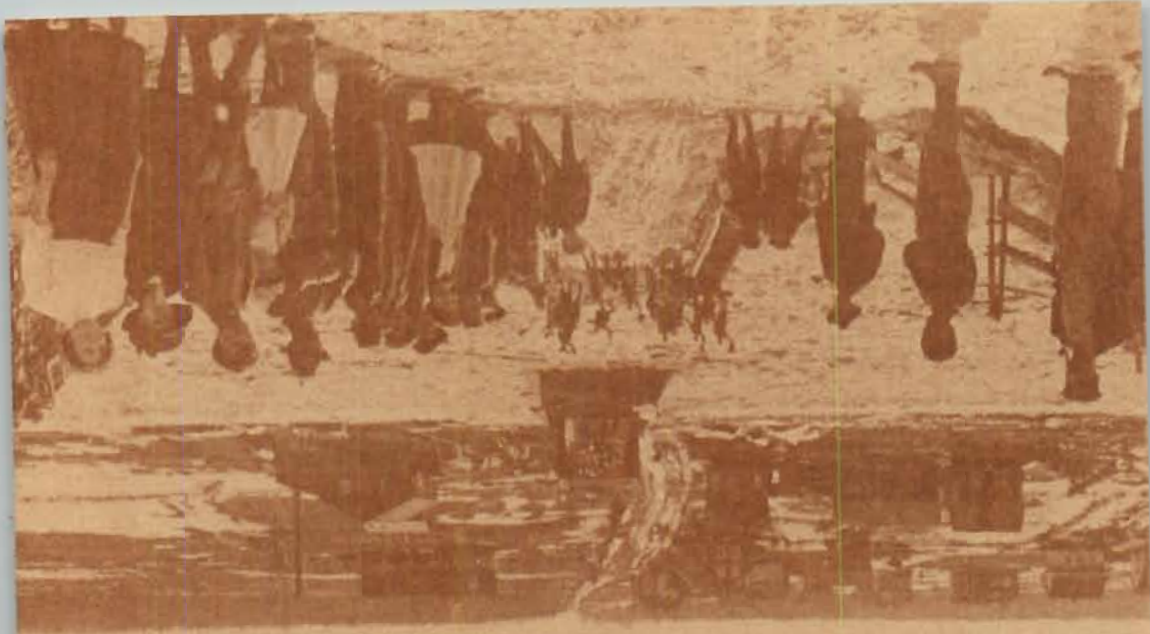
gué. En juin 1902, le pont recevait une couche d'huile noire. Régulièrement, le pont était huilé. En 1905, de la pierre était charroyée en avant des piliers afin d'en augmenter la résistance. Le dernier paiement du pont de bois se fit le 3 septembre 1907.

Le pont de fer

Le pont de bois tint bon jusqu'au 16 avril 1912. Ce jour, demeuré mémorable, marqua l'effondrement de la partie est du pont.

En effet, la débâcle de cette année-là fut très remarquable. La glace était très épaisse. Chaque semaine, un fillet d'eau recouvrait le fond glacé de la rivière Chaudière. À la fin de l'hiver, l'épaisseur de la glace pouvait atteindre les trois à quatre pieds. Au moment de la débâcle, un immense bloc de glace descendait tout d'une pièce. Ce bloc de glace partait de la résidence de M. Léger Roy (aujourd'hui Joseph Poulin à

La fameuse débâcle d'avril 1912 qui emporta une partie du pont de bois (Photo fournie par M. Jean-Marc Mornin, sculpteur de St-Césaire)



Philippe). Poussé avec vigueur par la descente des glaces, il fracassa le pilier du côté est du pont. En surplus, des blocs de glace s'arrêtèrent et s'amoncelèrent sous le pont. Ces blocs soulevèrent les deux portions sises de chaque côté du pilier. Ceci eut pour effet de provoquer l'effondrement de cette partie du pont. MM. Damase Doyon et Wilfrid Maheux à Louis eurent la peur de leur vie car ils étaient sur cette partie quelques minutes auparavant. La partie écroulée descendit quelques arpents plus bas, soit en face de la résidence de M. Joseph Pépin à Vital.

L'inquiétude s'empara des paroissiens, principalement des gens résidant sur le rive ouest. Que faire pour se rendre à l'église? Comment aller chercher des provisions chez les marchands qui étaient tous construits du côté est? Une seule solution s'imposait, celle de reconstruire le pont. Réunis lors d'une assemblée spéciale, les conseillers se prononcèrent en faveur de la reconstruction d'un pont, mais à structure métallique. Ce pont se devait, de par son élévation et la solidité de ses bases, d'échapper à la fureur des flots et des glaces lors des débâcles les plus endiablées. Immédiatement, des démarches furent entreprises auprès du département des travaux publics.

Provisoirement, un canot permettait la traversée de la rivière Chaudière. Une souscription permit de réinstaller le bac là où il avait reçu ses derniers ébats. La municipalité se chargea de payer la balance des coûts pour l'érection du bac. En peu de temps, charpentiers et bûcherons installèrent le bac avec son câble de traverse. Celui-ci fut utilisé pendant quelques mois. La drave des billots passée, on ramena les débris du vieux pont échoués ici et là, particulièrement chez M. Joseph à Jean Maheux, à un mille et quart de l'église. Lorsque les eaux de la rivière furent basses, un pont sur chevalet fut construit. Le vieux bois recueilli servit à sa construction.

Pendant ce temps, les édiles municipaux ne chômaient pas. Ils avaient réussi à décider le gouvernement à subventionner la moitié du coût des travaux. Par la suite, ils remplirent procédures par-dessus procédures afin d'en arriver à l'ouverture



Le pont de fer (Photo fournie par M. Fernand Poulin à Émery)

des soumissions. Le choix définitif du soumissionnaire de la sous-structure et de la superstructure se fit avec l'acceptation de l'ingénieur du département des travaux publics. Ils acceptèrent la soumission de MM. Fortin & Frères et Mercier au taux de \$26 550. La municipalité accepta de défrayer la balance ces coûts non subventionnés. Le coût total du pont s'éleva à \$27 275. Afin de remplir les obligations financières,

Le 26 février 1913, le pont de fer était terminé (Photo fournie par Mme Edmond Maheux)



un emprunt de \$14 000 fut transigé auprès du Crédit Foncier Franco-Canadien à intérêt annuel de 6%. Le remboursement de cet emprunt devait se faire selon trente annuités consécutives de \$1 019.20. Le 16 août 1912, les électeurs se prononcèrent en faveur de cet emprunt.

La construction du pont de fer s'effectua en parfaite harmonie. MM. Josaphat Grondin et Albert Roy furent les surveillants des travaux. Le contremaître des travaux était un M. Bastille. La majorité des travailleurs étaient des Indiens de la réserve de Caughnawaga. L'échéancier prévu fut respecté. Une débâcle hâtive eut lieu au début de janvier 1913. Heureusement, aucun dégât important ne fut signalé. Les conseillers payèrent une grande messe d'actions de grâce en l'honneur de St-Martin pour le remercier d'avoir préservé le pont contre la débâcle. Le 26 février 1913, le pont était terminé. Le 10 mars 1913, le petit pont temporaire ainsi que le bac avec tous ses accessoires étaient vendus à la criée au rabais. Le 25 mai, le pont de fer recevait les bénédictions de l'Église afin de lui assurer une longue vie.

Le pont de béton

De construction très solide, le pont de fer rehaussa la fierté des habitants de St-Martin pendant de longues années. Ne pouvant arrêter l'évolution du progrès, la circulation routière se faisait de plus en plus intense. L'étroitesse de son tablier ralentissait le va-et-vient quotidien. Le transport par camions causait un autre problème. Il était impossible de rencontrer lorsqu'un camion traversait le pont. Les autos ou les autres camions devaient attendre leur tour près des entrées. L'entrée ouest était pourvue d'une pente qui nuisait considérablement à la vision des automobilistes. La chaussée du pont tanguait sous le poids des gros transporteurs routiers. Notre majestueux pont était devenu désuet. Le conseil municipal, jugeant de la détérioration du pont de fer, fit une demande de reconstruction d'un nouveau pont sur la rivière Chaudière. Cette demande fut adressée à M. Fabien Poulin, député au provincial en date du 5 août 1963. Aucun son de cloche ne vint tinter aux

oreilles des conseillers. Tenaces ceux-ci exigeaient une inspection du pont par le ministère des Travaux publics en novembre 1964. Encore là, aucun progrès sérieux n'était enregistré. En février 1967, la compagnie DOMTAR fit pression auprès des élus de peuple pour la construction d'un nouveau pont plus efficace et plus sécuritaire. Leurs camions devaient faire un détour par St-Georges afin d'éviter cet enjambement vétuste. De nouveau, en août 1967, une requête était envoyée aux autorités gouvernementales concernant ce même projet. Les hautes instances du ministère des Travaux publics s'attardèrent quelque peu sur cette demande. Un nombre régulier d'accrochages entre automobiles se rencontrait fréquemment. L'avènement d'une école polyvalente construite en 1968 et terminée en 1969 précipita les étapes à franchir. Les transporteurs d'écoliers trouvaient la situation intolérable. En février 1970, le gouvernement provincial vit finalement la nécessité de la construction d'un nouveau pont. Il accepta la soumission d'Arco Construction de Sherbrooke qu'il défraya en totalité.

Le pont de ciment construit en 1970 (Photo fournie par M. Robert Bolduc)

